

COMMERCE EXTÉRIEUR

Résultats 2017

Jean-Baptiste Lemoyne

**Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères**



7 février 2018



Contact presse : Constance Jacquin 01 43 17 53 53

L'élaboration de ce dossier a été coordonnée par le bureau du Commerce extérieur et de l'Internationalisation de l'économie française de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor, de la Banque de France et de la Direction générale des douanes et droits indirects (Département des statistiques et des études économiques).

Les données utilisées sur la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) sur les échanges de biens et de la Banque de France sur les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

Sommaire

Les principales évolutions

1. **Evolution globale** : Le déficit des biens et services se creuse en dépit de l'amélioration du solde des services et d'une croissance élevée des exportations.....5
2. **Echanges de services** : Le solde des échanges de services se redresse11
3. **Appareil exportateur** : Le nombre d'exportateurs reste stable14
4. **Grands contrats** : Le montant des grands contrats chute dans les économies émergentes17
5. **Environnement international et commerce mondial** : Après une forte accélération en 2017, l'activité et le commerce international resteraient dynamiques en 2018.....19
6. **Compétitivité de l'économie française** : La compétitivité de l'économie française est stable vis-à-vis de la zone euro mais en recul vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'OCDE24
7. **Evolution des parts de marché** : Les parts de marché de la France se maintiennent.....29

La structure sectorielle et géographique des échanges

8. **Echanges par secteurs** : Le solde est pénalisé par la hausse des achats, en particulier énergétiques, et le recul des ventes dans certains secteurs clés34
9. **Echanges par pays** : Le solde commercial de la France demeure excédentaire vis-à-vis de l'Amérique, de l'Afrique et du Moyen-Orient42
10. **Echanges du secteur aéronautique et spatial** : L'excédent aéronautique est de nouveau en baisse50
11. **Facture énergétique** : La facture énergétique repart à la hausse55

L'actualité des politiques commerciales

12. **Actualité des politiques commerciales en 2017** : poursuite des négociations commerciales bilatérales, application de l'accord AECG/CETA avec le Canada, finalisation des négociations UE-Japon, mais échec de la 11^{ème} conférence ministérielle de l'OMC58

Liste des tableaux

<i>Evolution des échanges de services entre 2016 et 2017</i>	13
<i>Evolution des échanges de services entre 2016 et 2017 – données détaillées</i>	13
<i>Grands contrats par secteurs</i>	18
<i>Grands contrats par zone géographique</i>	18
<i>Parts de marché des grandes économies avancées (en valeur, biens)</i>	30
<i>Parts de marché des grandes économies avancées (en valeur, biens & services)</i>	30
<i>Parts de marché des grandes économies avancées (en volume, biens & services)</i>	32
<i>Evolution des échanges par produits (CAF/FAB, en Md€)</i>	40
<i>Flux commerciaux de la France par grande région partenaire</i>	49

Liste des encadrés

<i>Balance commerciale, balance courante, balance des paiements</i>	6
<i>Le négoce international désormais inclus dans les échanges de biens</i>	11
<i>Révisions annoncées des chiffres du tourisme</i>	12
<i>Quelques faits stylisés sur les entreprises exportatrices</i>	14
<i>Mondialisation, croissance et inégalités : implications pour la politique économique</i>	20
<i>Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge</i>	24
<i>L'euro s'est apprécié en 2017</i>	27
<i>Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance à la stabilisation des parts de marché de la France observée depuis la mi-2011</i>	29
<i>Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus</i>	50
<i>Nette remontée du prix du pétrole en 2017</i>	55
<i>Rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre des accords de libre-échange</i>	62

Le déficit des biens et services se creuse en dépit de l'amélioration du solde des services et d'une croissance élevée des exportations

- ✓ **A 38,3 Md€ (1,7 % du PIB), le déficit des biens et services augmente notablement** (26,8 Md€ en 2016 ; 1,2 % du PIB), selon les données publiées par la Banque de France.
- ✓ **A 62,3 Md€** (65,6 Md€ après corrections et ajustements de la Banque de France), **le déficit des échanges de biens augmente de 28,8 %** (48,3 Md€ en 2016). Cette détérioration concerne les 2 grandes composantes du solde : **(1) le déficit hors énergie et matériel militaire** qui atteint 41,2 Md€ après 34,7 Md€ en 2016, **(2) la facture énergétique** (39 Md€ contre 31,5 Md€ en 2016). L'excédent du matériel militaire se dégrade également (3,6 Md€ après 4,6 Md€).
- ✓ **Les services voient leur balance s'améliorer en 2017** après la forte détérioration enregistrée en 2016 (excédent de 5,4 Md€ après 0 Md€ en 2016 et 8,9 Md€ en 2015) tandis que **l'excédent du négoce international diminue légèrement** (21,5 Md€ contre 22,2 Md€).

1. Le solde des échanges de biens se détériore nettement mais reste inférieur à son niveau de 2011

La dégradation du solde commercial s'accélère

En 2017, le déficit des biens s'accroît pour atteindre **62,3 Md€** (65,6 Md€ après corrections et ajustements de la Banque de France) après 48,3 Md€ en 2016, soit une hausse de 28,8 % après 7,2 % l'année dernière. Cette augmentation annuelle est la plus importante depuis 2011. A 62,3 Md€, le déficit dépasse son niveau de 2013 (61,8 Md€) mais demeure en deçà du niveau de 2012 (67,6 Md€) et du pic enregistré en 2011 (74,5 Md€).

Cette augmentation tient à l'accroissement du déficit hors-énergie et matériel militaire...

A **41,2 Md€**, le déficit hors énergie et matériel militaire se creuse de **6,5 Md€** pour atteindre son niveau le plus élevé jamais observé. Bien que les

exportations (hors énergie et matériel militaire) repartent nettement à la hausse (+4,0 % à 446,1 Md€ après une stagnation en 2016), elles augmentent moins vite que les importations (+5,1 % à 487,4 Md€).

Cette dégradation touche une grande partie des biens manufacturés, notamment le secteur aéronautique et spatial (excédent de 17,4 Md€ après 18,4 Md€ en 2016) et les biens d'équipement (déficit de 27,6 Md€ contre 24,5 Md€).

... et à l'augmentation de la facture énergétique

La forte dégradation du déficit commercial est également liée à **la facture énergétique (solde importations-exportations) qui s'alourdit notablement : +23,8 % par rapport à 2016**, à 39 Md€, soit un accroissement de 7,5 Md€. Cette hausse est due à la fois à l'augmentation des prix du pétrole brut (+28,3 % pour le prix moyen du baril de Brent en euros entre juin et décembre 2017) et des volumes importés (+4,3 % pour les hydrocarbures naturels).

2. Le solde des services redevient excédentaire tandis que l'excédent du négoce international demeure élevé

Alors que l'excédent des services avait chuté en 2016, il est reparti à la hausse en 2017, en lien notamment avec un excédent des voyages en forte augmentation. Il atteint **5,4 Md€** contre une situation à l'équilibre en 2016.

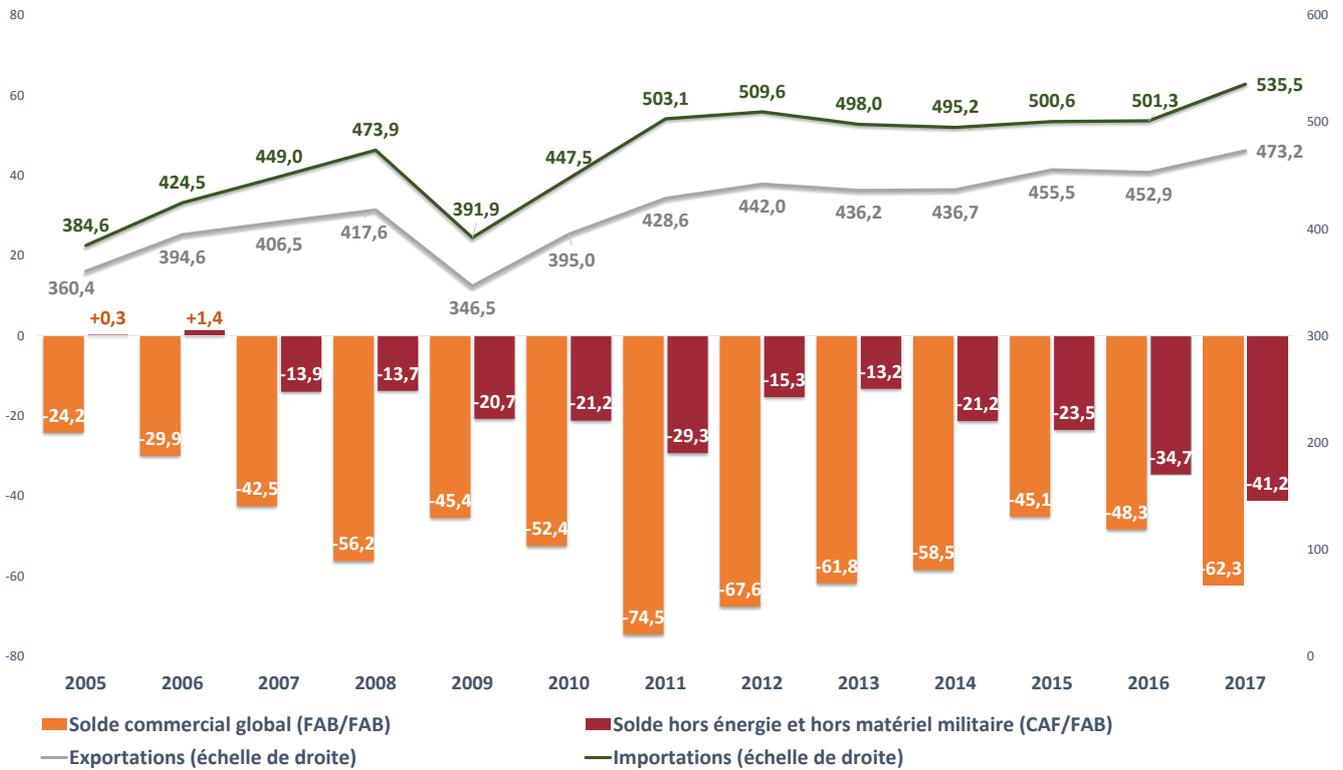
Le négoce international (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement la frontière française¹), **non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie des exportations de biens** au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux, enregistre un **excédent de 21,9 Md€** contre 22,2 Md€ en 2016.

Au total, **avec un excédent de 27,3 Md€, ces deux postes ne compensent que 44 % du déficit des échanges de biens**, contre 47 % en 2016 et plus de 70 % en 2015.

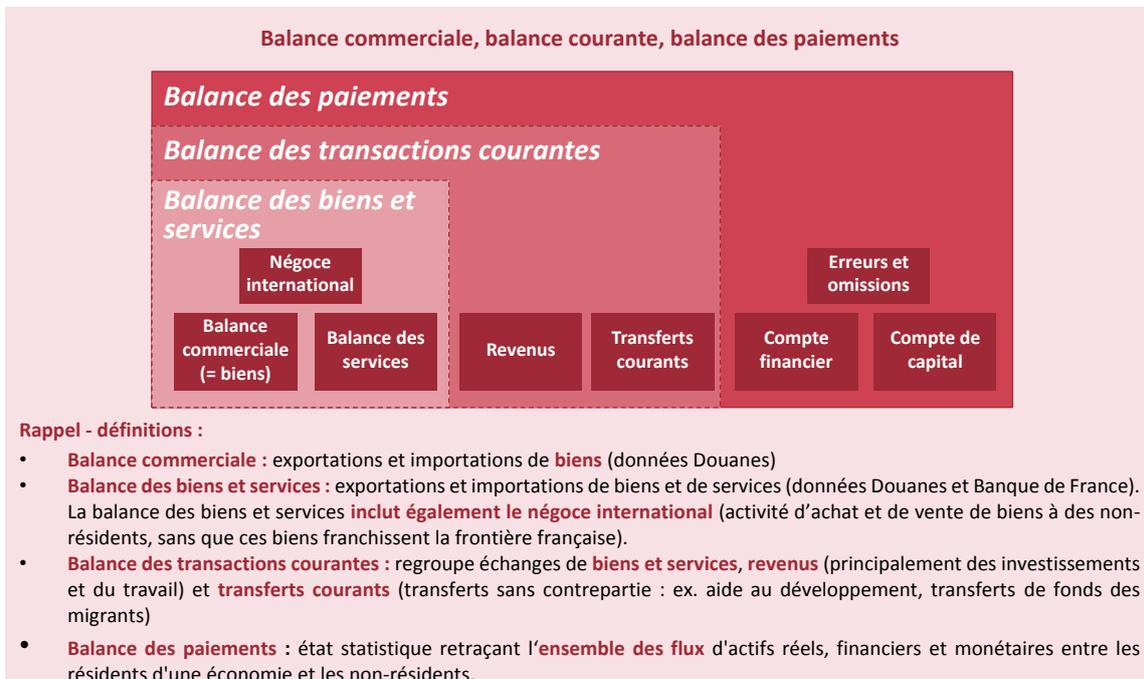
¹ Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à des non-résidents sans transiter par le territoire douanier

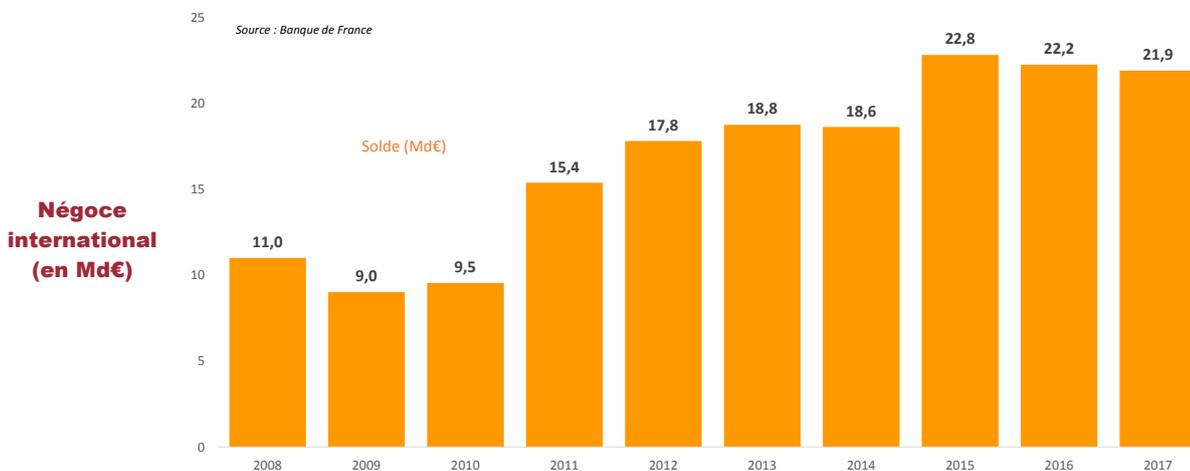
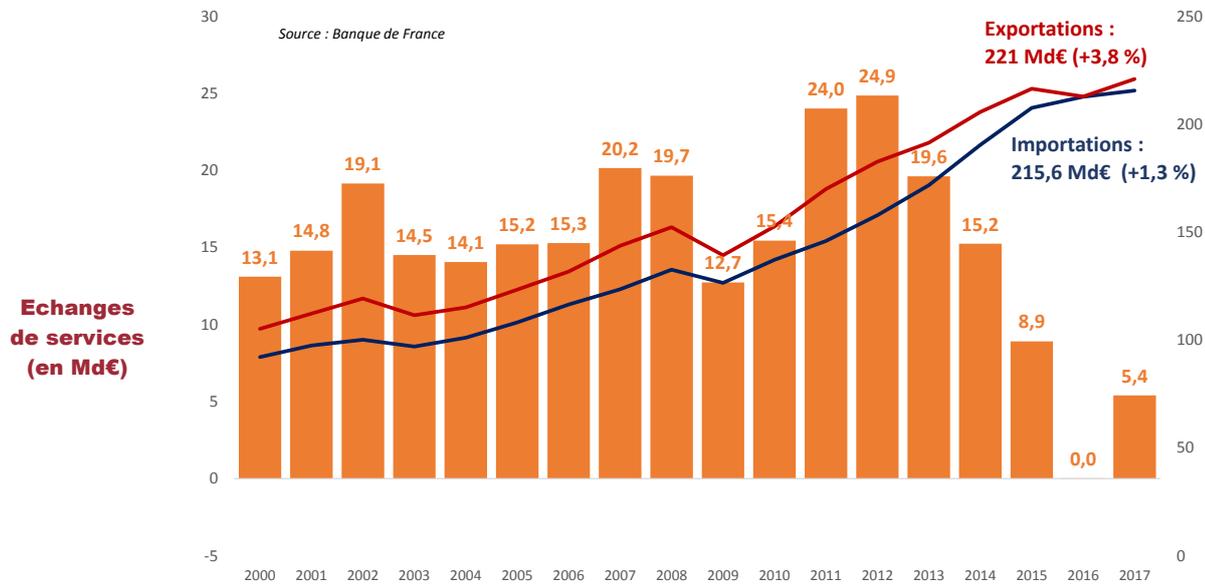
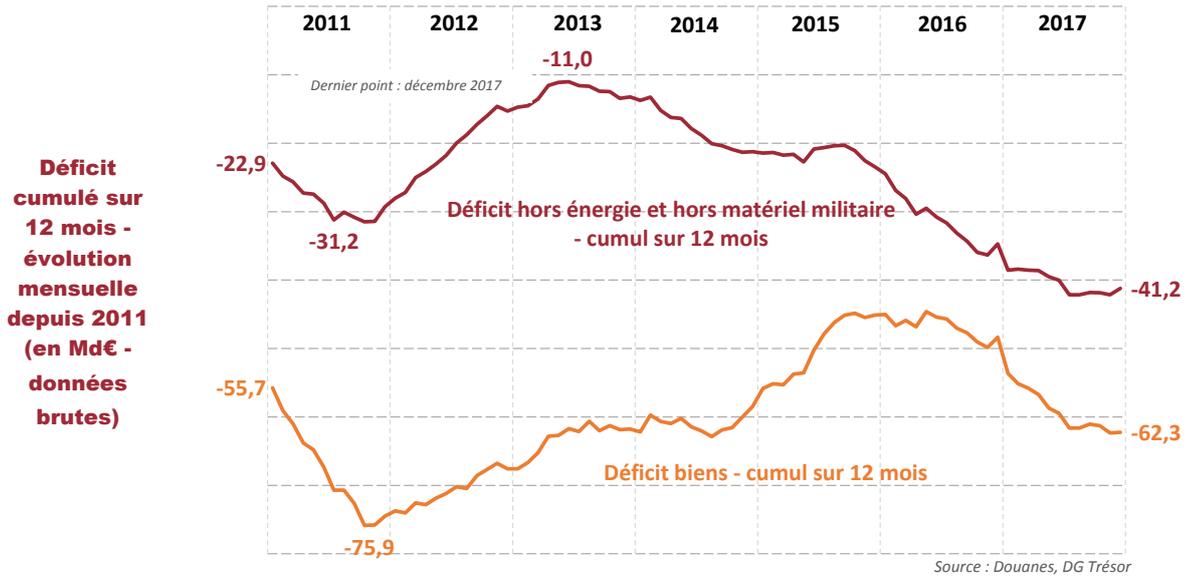
français ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

Exportations, importations, déficit commercial total et déficit hors énergie et matériel militaire, depuis 2005 - échanges de biens, en valeur
(en Md€)



Source : Douanes, DG Trésor





Sur le total biens et services, le déficit se rapproche du pic de 2011 – hors énergie, les échanges de biens et services restent excédentaires

Le déficit se creuse pour s'établir à **38,3 Md€** après 26,8 Md€ en 2016. Il se situe proche du pic de 2011 (40,6 Md€).

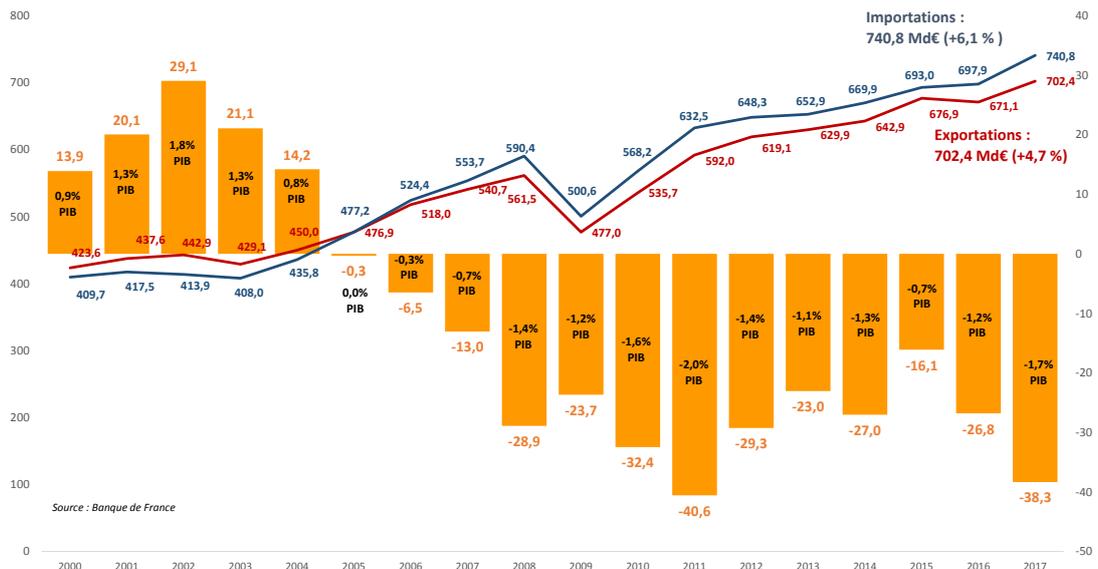
Hors énergie, les échanges globaux (biens et services) sont en léger excédent. Le montant exact de ce solde n'est pas publié à ce jour par la Banque de France pour

des raisons méthodologiques ; il peut toutefois être estimé à **environ 0,7 Md€**, en baisse par rapport à 2016, où le solde était excédentaire de 4,4 Md€, et surtout par rapport 2015 (excédent de 24,5 Md€).

Au total, le déficit de la balance courante se creuse

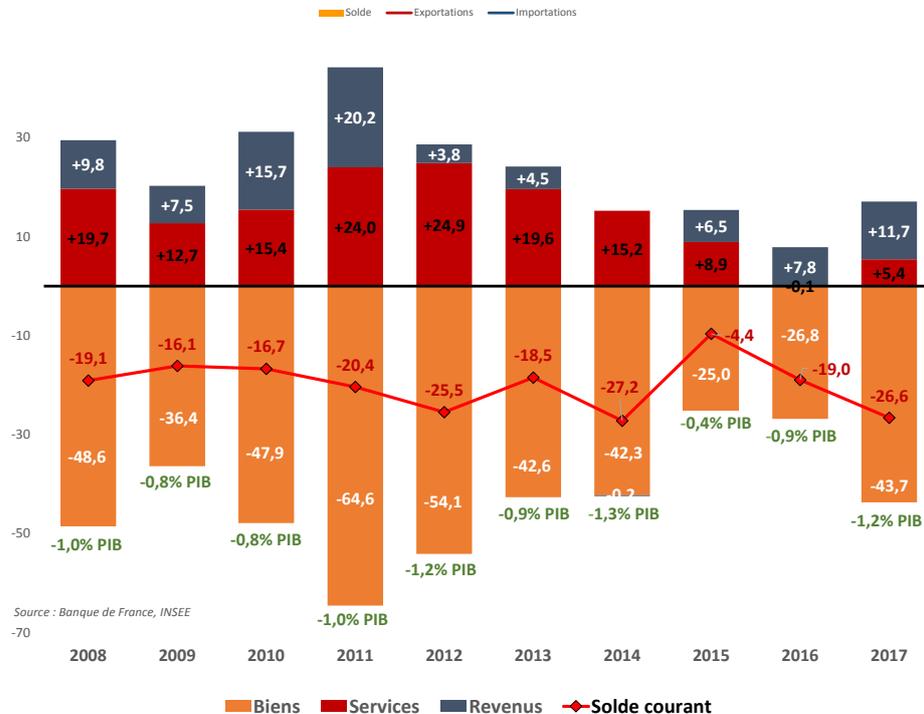
En 2017, le déficit courant augmente sensiblement. Il passe de 19 Md€ (-0,9 % du PIB) en 2016 à **26,6 Md€ (-1,2 % du PIB)** en 2017.

Echanges de biens et services, en Md€, y compris négoce international



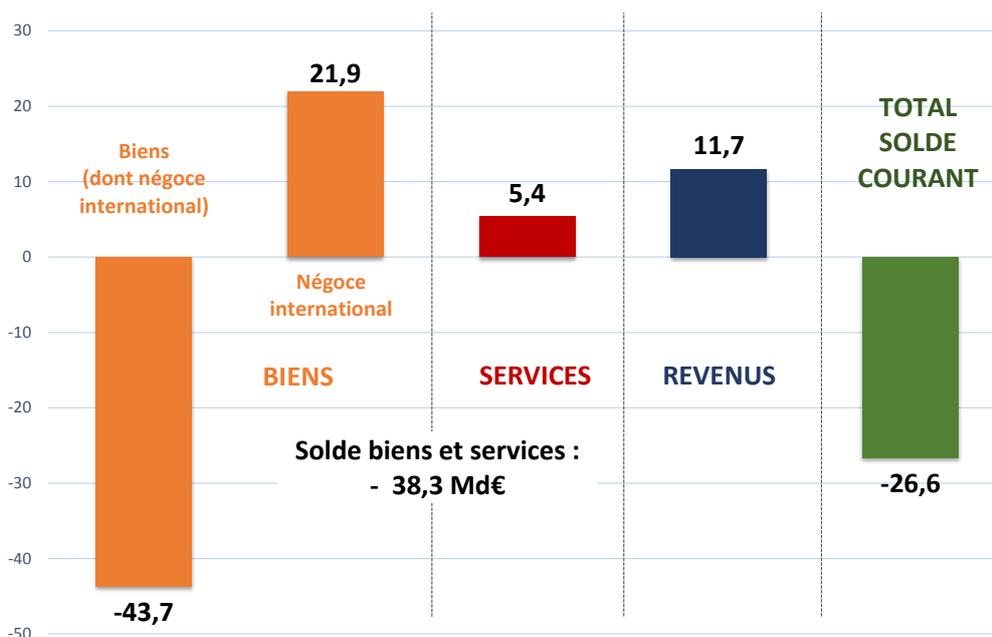
Source : Banque de France

Détérioration importante du solde courant en 2017 (en Md€)



Source : Banque de France, INSEE

Principales composantes de la balance courante de la France en 2017 (en Md€)



Source : Banque de France

3. Le commerce extérieur pèse moins sur la croissance en 2017 qu'en 2016

En valeur, les échanges augmentent à la fois sur les biens et les services

Les exportations de biens (au sens des douanes) croissent de 4,5 % en 2017 après une baisse en 2016 (-0,6 %), soit le rythme de croissance le plus élevé depuis 2011. Cette augmentation reste néanmoins plus faible que celle des importations (+6,8 % contre +0,1 % l'année dernière).

Les échanges de biens en valeur s'accroissent en 2017 de 5,7 %, après une légère baisse en 2016 (-0,2 %).

En montant, à 473,2 Md€, les exportations augmentent de 20,3 Md€ par rapport à l'an dernier. La hausse concerne en particulier les produits chimiques et cosmétiques, les véhicules automobiles, la métallurgie, les biens d'équipement et les produits de l'industrie agroalimentaire.

Quant aux importations, elles continuent de croître mais à un rythme bien plus élevé que l'an passé (+6,8 % à 535,5 Md€ après + 0,1 % en 2016). Hors énergie et matériel militaire, elles progressent de 5,1 %, alors que les exportations s'accroissent de 4,0 %. La croissance des importations s'explique d'abord par la hausse des achats énergétiques (+24,6 % après une baisse en 2016). Les importations automobiles (véhicules et équipements), de produits métallurgiques, de biens d'équipement, de produits

des industries agroalimentaires, notamment les boissons, de produits chimiques, en caoutchouc et plastique ont également pesé.

Sur les services, une hausse des échanges est également observée mais moins poussée que pour les biens (+2,6 %).

Au total, les échanges de biens et services en valeur augmentent assez fortement (+5,4 %) alors qu'ils avaient baissé l'année dernière (-0,1%).

Les données en volume font ressortir une contribution négative du commerce extérieur moins marquée en 2017 qu'en 2016

Sur l'ensemble de l'année 2017, les derniers chiffres de l'Insee (première estimation du PIB au 4^e trimestre 2017 publiée le 30 janvier 2018) montrent une nette accélération de la croissance des exportations de biens et services en volume. Elles progressent de 3,5 % en 2017 après 1,9 % en 2016.

La hausse des importations reste néanmoins nettement supérieure à celle des exportations (+4,3 % contre + 3,5 %). Les achats de produits énergétiques, qui comprennent surtout du pétrole brut, augmentent fortement, de même que les importations de produits manufacturés. Les importations de services augmentent mais sensiblement moins qu'en 2016 (+0,8 % après +4,1%).

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB demeure négative en 2017 (-0,4 pt), mais moitié moins qu'en 2016 (-0,8 pt).

POUR EN SAVOIR PLUS :***Echanges de biens en valeur (Douanes) :***

Analyse des Douanes sur les résultats de l'année <http://bit.ly/2nwmyuU>

Pays partenaire et par produit <http://bit.ly/2EzoV7p>

Voir également les données par région française <http://bit.ly/2EA9kES>

Echanges de services en valeur (Banque de France) :

Rapport annuel sur la balance des paiements de la France <http://bit.ly/2jX3FwI>

Données mensuelles, trimestrielles et annuelles, par secteur <http://bit.ly/2i4uFdR>

Pas de données bilatérales par pays partenaire.

Echanges de biens et services en volume (INSEE) :

Comptes nationaux annuels <http://bit.ly/1MOgAaM>

Comptes nationaux trimestriels <http://bit.ly/1W6UXsG>

Prévisions et analyses conjoncturelles

Note de conjoncture de l'INSEE <http://bit.ly/2ijRdlp>

Prévisions macroéconomiques de la Banque de France <http://bit.ly/2k0Hzh3>

Prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) <http://bit.ly/2j4EnwN>

Le solde des échanges de services se redresse

Fiche rédigée par la Banque de France

- ✓ En 2017, le solde des échanges de services s'améliore par rapport à 2016, la hausse des exportations (+3,8 %) étant plus forte que celle des importations (+1,3 %).
- ✓ D'après les dernières données disponibles, la balance des paiements devrait dégager un excédent du solde des services de 5,4 Md€ en 2017 (après un solde quasi nul en 2016). Après prise en compte de la révision « voyages », le solde devrait excéder 15 Md€ (voir encadré p. 12).
- ✓ Toutefois, cette amélioration porte essentiellement sur les voyages et les services de transports ; les autres types de services voient leur excédent rester quasiment stable, à 2,7 Md€ en 2017 (2,6 Md€ en 2016).
- ✓ La collecte et le traitement de l'information relative aux échanges de services demandent plus de temps que pour les échanges de biens. Le solde actuel pour 2017 repose pour certaines catégories sur des estimations provisoires qui pourront être sensiblement révisées dans les prochains mois en fonction des nouvelles informations communiquées par les entreprises. Il sera donc important de suivre de près la publication des prochains chiffres mensuels par la Banque de France, puis la publication du rapport annuel de la balance des paiements.

1. La progression des exportations repart et celle des importations ralentit

Après la baisse observée en 2016 (-1,7 %), qui faisait suite à une hausse ininterrompue de 2009 à 2015, la progression des exportations reprend, avec une augmentation de 3,8 % en 2017 par rapport à 2016. Les exportations de services s'élèvent à 221 Md€ pour l'année 2017. En moyenne sur 5 ans la hausse des services est de 3,9 %.

² La révision représente un rehaussement de l'ordre de 10 à 12 Md€ en niveau aussi bien sur l'année 2017 que les années antérieures récentes. La

La hausse des importations fléchit encore pour atteindre un rythme annuel de 1,3 % en 2017, après 2,5 % en 2016 ; cette hausse était en moyenne de 8,7 % sur la période 2010-2015. Les importations de services s'établissent à 215,6 Md€ en 2017.

Ainsi, selon les statistiques de la Banque de France, l'excédent dégagé par les services devrait atteindre 5,4 Md€ en 2017, après un excédent quasi nul en 2016. Cette reprise est imputable en premier lieu au rebond des recettes du tourisme international, ainsi qu'à la réduction du déficit des transports ; les autres services sont globalement quasiment stables.

Le négoce international désormais inclus dans les échanges de biens

Selon la nomenclature internationale de la balance des paiements (6^e édition du *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international), le négoce international est désormais inclus dans les biens.

En données provisoires, comme pour les services (données mensuelles de balance des paiements), le négoce international présente un surplus de l'ordre de 21,9 Md€ en 2017.

2. L'excédent des services de voyages se redresse et le déficit des services de transports se réduit

La progression des recettes de services provient principalement du redressement entamé par les services de voyages, dont les recettes progressent de +2,9 Md€ d'une année sur l'autre². Les recettes de voyages (qui correspondent aux dépenses des étrangers en France), en hausse de 7,6 % en 2017 après deux années de baisse, retrouvent ainsi à 41,3 Md€ un niveau supérieur à celui de 2016 (38,4 Md€) et de 2015 (40,4 Md€), mais encore inférieur à la meilleure performance enregistrée en 2014. Dans le même temps, les dépenses des Français à l'étranger diminuent légèrement, à 36,3 Md€ en 2017 après 36,6 Md€ en 2016 (-0,8 %). Les recettes avaient notamment été pénalisées en 2015 et 2016 par les effets conjoncturels des attentats et des conditions climatiques peu favorables.

révision n'a donc pas d'incidence significative sur le taux de variation d'une année sur l'autre.

Révisions annoncées des chiffres du tourisme

La Banque de France a annoncé le 30 janvier qu'elle allait procéder à une révision partielle des données de la balance des paiements, portant essentiellement sur les chiffres du tourisme. Cette révision, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche régulière d'amélioration de la qualité statistique, changera le niveau, mais pas l'évolution, de la contribution du tourisme à l'économie française.

Les chiffres révisés pour 2017 de la Balance des Paiements seront publiés le 10 avril 2018, comprenant le montant précis des révisions portant sur le tourisme. Les recettes nettes issues du tourisme international s'en trouveront augmentées d'environ 10 Md€ par an. Ce montant est à rapprocher du chiffre des recettes de tourisme estimé à 38 Md€ en 2016 et 41 Md€ en 2017 ; après révisions, les recettes devraient être de l'ordre de 49 Md€ en 2016 et 54 Md€ en 2017.

Ces modifications sur le tourisme, ainsi que d'autres de plus faible ampleur sur d'autres postes, impacteront directement le solde des échanges de services ainsi que des transactions courantes. Cela aura toutefois une incidence beaucoup plus limitée sur les variations de ce solde d'une année à l'autre. Les chiffres des années antérieures intégrant ces révisions (« réropolation ») seront également publiés.

Le déficit des services de transports se réduit en 2017 à 2,4 Md€ après 4,4 Md€ en 2016, sous l'effet d'une hausse des recettes (+7,3 %, après une baisse en 2016) plus forte que celle des dépenses (+1,8 %). L'excédent du transport maritime progresse, à +4,5 Md€ en 2017 après +3,3 Md€ en 2016 ; il bénéficie de la reprise de la croissance du commerce mondial (+4,3 % en volume en 2017, plus forte croissance depuis 2011, selon le FMI³) et de la remontée des prix de référence du fret maritime ⁴ depuis leur point bas de février 2016.

3. L'excédent des autres services est quasiment stable, avec des disparités d'évolution selon les secteurs

L'excédent dégagé par les autres services est quasiment stable, à +2,7 Md€ en 2017 après +2,6 Md€ en 2016, alors qu'il était de +6,7 Md€ en 2015. Les importations et les exportations progressent de 1,8 %.

Les services financiers fournissent encore la contribution la plus importante à l'excédent des services hors voyages et transports avec +4,4Md€ en 2017, montant de même ordre de grandeur que les années précédentes.

Des améliorations sont enregistrées :

- pour les services de construction à l'étranger (« bâtiments et travaux publics »), dont l'excédent progresse de 1 Md€ grâce à la forte croissance des recettes,

- pour les commissions pour usage de propriété intellectuelle, dont l'excédent augmente de 0,8 Md€, passant de 2,1 Md€ en 2016 à 2,9 Md€ en 2017,
- pour les « autres services aux entreprises » dont le déficit se réduit, passant de 5,3 Md€ en 2016 à 2,8 Md€ en 2017. L'amélioration touche principalement les services de recherche et développement du fait d'une baisse des dépenses de 9,8 %, mais également les services professionnels et des services de conseil en gestion grâce à une hausse des recettes (+8,3 %) plus forte que celle des dépenses (+2,4 %).

Le solde se dégrade pour les services d'assurance et de pension, les services de fabrication et d'entretien et de réparation ainsi que pour les services de télécommunication et services informatiques.

³ World Economic Outlook, octobre 2017

⁴ Indice Baltic Dry

Évolution des échanges de services entre 2016 et 2017

En Md€, données brutes sauf indication contraire	Exportations			Importations			Solde		
	2016	2017*	évolution	2016	2017*	évolution	2016	2017*	évolution
Transports + Voyages	75,6	81,3	7,5%	78,2	78,7	0,6%	-2,6	2,6	5,2
Transports	37,2	40,0	7,3%	41,6	42,4	1,8%	-4,4	-2,4	2,0
Voyages**	38,4	41,3	7,6%	36,6	36,3	-0,8%	1,8	5,0	3,2
Autres services	137,2	139,7	1,8%	134,5	137,0	1,8%	2,6	2,7	0,1
Autres services aux entreprises	71,4	71,9	0,8%	76,6	74,7	-2,5%	-5,3	-2,8	2,5
Services	212,8	221,0	3,8%	212,8	215,6	1,3%	0,0	5,4	5,3

* données provisoires

** hors révisions annoncées le 30 janvier, qui seront intégrées le 10 avril 2018

Source: banque de France

Évolution des échanges de services entre 2016 et 2017 – données détaillées

En Md€, données brutes sauf indication contraire	Exportations			Importations			Solde		
	2016	2017*	évolution	2016	2017*	évolution	2016	2017*	évolution
Transports + Voyages	75,6	81,3	7,5%	78,2	78,7	0,6%	-2,6	2,6	5,2
Transports	37,2	40,0	7,3%	41,6	42,4	1,8%	-4,4	-2,4	2,0
Maritimes	11,5	13,2	14,6%	8,3	8,8	5,9%	3,3	4,5	1,2
Aériens	11,5	11,8	2,6%	13,0	13,2	1,7%	-1,5	-1,4	0,1
Autres transports	14,2	14,9	5,3%	20,3	20,4	0,2%	-6,1	-5,4	0,7
Voyages**	38,4	41,3	7,6%	36,6	36,3	-0,8%	1,8	5,0	3,2
Autres services	137,2	139,7	1,8%	134,5	137,0	1,8%	2,6	2,7	0,1
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	7,4	7,4	0,7%	6,4	6,5	2,2%	1,0	0,9	-0,1
Services d'entretien et de réparation n.i.a	5,4	6,7	25,6%	4,3	6,5	50,6%	1,0	0,2	-0,8
Bâtiments et travaux publics	2,4	4,0	63,1%	1,9	2,4	25,4%	0,6	1,6	1,0
Services d'assurance et de pension	6,8	5,0	-25,7%	8,2	9,4	14,6%	-1,5	-4,4	-2,9
Services financiers	10,7	10,5	-2,0%	5,8	6,0	4,4%	4,9	4,4	-0,5
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	14,0	14,5	3,9%	11,9	11,6	-2,1%	2,1	2,9	0,8
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	15,6	15,4	-1,6%	16,2	16,2	0,4%	-0,6	-0,9	-0,3
Autres services aux entreprises	71,4	71,9	0,8%	76,6	74,7	-2,5%	-5,3	-2,8	2,5
Services de recherche et développement	11,1	11,3	1,8%	12,9	11,6	-9,8%	-1,8	-0,3	1,5
Services professionnels et services de conseil en gestion	18,4	20,0	8,3%	20,5	21,0	2,4%	-2,1	-1,1	1,0
Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises	41,8	40,7	-2,8%	43,2	42,1	-2,7%	-1,4	-1,4	0,0
Services personnels, culturels et relatif aux loisirs	2,9	3,2	8,1%	3,3	3,5	7,8%	-0,3	-0,3	0,0
Biens et services des APU n.i.a.	0,7	1,1	61,5%	0,0	0,1	nd	0,7	1,0	0,3
Services	212,8	221,0	3,8%	212,8	215,6	1,3%	0,0	5,4	5,4

* données provisoires

** hors révisions annoncées le 30 janvier, qui seront intégrées le 10 avril 2018

Source: banque de France

POUR EN SAVOIR PLUS :

Données d'échanges de services de la France <http://bit.ly/1PSsSRj>

Banque de France. Données annuelles, trimestrielles et mensuelles. Pas de données bilatérales.

Données d'échanges de services de la France - par pays partenaire <http://bit.ly/1QGB9ef>

Eurostat. Voir également les données détaillées par catégorie de services

Le nombre d'exportateurs reste stable

- ✓ À 124 057, le nombre d'exportateurs de biens reste stable en 2017 après 124 072 en 2016.
- ✓ Seul le nombre de PME diminue légèrement. Le nombre d'ETI et de grandes entreprises augmente.
- ✓ Les montants exportés par toutes les catégories d'entreprises augmentent fortement en 2017 : +4 % pour les PME et les grandes entreprises et +6 % pour les ETI

1. À 124 057, le nombre d'exportateurs de biens se stabilise en 2017 après la forte progression survenue en 2015 (+3 %)

En 2017, le nombre d'exportateurs de biens se stabilise à 124 057 après 124 072 en 2016. Cette stabilisation intervient après la très forte progression du nombre d'exportateurs en 2015 (+3 %). **Ce nombre reste supérieur au niveau de 2014 et dépasse son niveau d'avant-crise**, même s'il reste en deçà des chiffres atteints au début des années 2000.

28 203 nouvelles entreprises se sont engagées à l'international en 2017 (exportateurs dits « entrants » - chiffre en légère diminution, après 28 915 en 2016). **Les deux-tiers sont des primo-exportateurs** (entreprises n'ayant pas exporté les 5 années précédentes).

Le nombre d'exportateurs « sortants » (ayant exporté en 2016 et n'exportant plus en 2017) **diminue fortement** (28 218 après 29 920 en 2016).

Quelques faits stylisés sur les entreprises exportatrices

L'appareil exportateur de la France est souvent considéré comme comportant plusieurs faiblesses, au-delà des critiques qui ont pu être adressées sur la compétitivité plus générale de l'économie française :

- le nombre d'exportateurs est plus faible que dans plusieurs autres Etats européens et a reculé pendant les années 2000 ;
- les entreprises françaises se tourneraient moins vers l'export, y compris lors d'épisodes de faiblesse de la demande intérieure en France* ;
- le poids des entreprises de taille intermédiaire est moindre que dans d'autres Etats, où ces entreprises représentent une part significative des exportateurs (*Mittelstand* allemand) ;
- les petits opérateurs peineraient souvent à se maintenir dans la durée sur les marchés export – même si le phénomène de l'export occasionnel existe et ne constitue pas nécessairement une faiblesse (il peut par exemple correspondre à une commande ponctuelle) et que le tissu des exportateurs connaît chaque année une rotation assez forte.

Toutefois si le nombre d'exportateurs est un indicateur important, il

2. Grandes entreprises et ETI représentent 87 % des montants exportés – mais les PME sont majoritaires en nombre d'exportateurs

La répartition de l'appareil exportateur entre catégories d'entreprises – grandes entreprises, ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME – **reste dominée par les PME en nombre d'entreprises (95 %) et par les grandes entreprises et ETI en montant d'exportations (87 %).**

Sur l'année 2017, le nombre de grandes entreprises exportatrices augmente légèrement (+1 %). Elles représentent 0,4 % du nombre d'exportateurs de biens mais plus de la moitié du montant des exportations (51,8 %). Le montant de leurs exportations augmente de 4 % en valeur sur l'année.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) exportatrices progressent en nombre de 0,7 %. Elles représentent 4 % du nombre total d'exportateurs mais le tiers des exportations. Leurs exportations augmentent de 6 % en 2017.

Les exportations des PME progressent encore en 2017 (+3,7 %) même si le nombre de PME exportatrices diminue très légèrement (-0,2 %). Les PME représentent plus de 95 % du nombre d'entreprises mais elles n'exportent que 13 % des montants.

est à relativiser. En effet i) le nombre d'exportateur n'est pas en lui-même un indicateur de performance à l'export. ii) Les comparaisons entre pays, notamment européens, restent par ailleurs fragiles en raison de méthodologies de décompte non entièrement harmonisées. Il existe en particulier un seuil de déclaration pour les échanges intra-européens, différent selon les Etats, ce qui est susceptible d'augmenter le nombre de petits opérateurs recensés dans les Etats ayant fixé un seuil bas (comme l'Italie, où il est à 0). iii) D'autres données que celles des Douanes (données fiscales, enquêtes auprès des entreprises) aboutissent à un nombre d'exportateurs et à une comparaison intra-européenne très différents. L'INSEE, à partir de données de la Direction générale des finances publiques couvrant également les exportateurs de services, comptabilise environ 360 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'exportation, soit un chiffre comparable à celui issu des données analogues en Allemagne (360 000 en 2012, source *Institut für Mittelstandsforschung Bonn*).

Dans la plupart des pays, les exportations sont assez fortement concentrées sur un nombre limité d'opérateurs. Au niveau macroéconomique, un petit nombre d'exportateurs importants et réguliers explique une grande part du niveau des exportations : en France en moyenne, 5 % des entreprises réalisent 90 % des

exportations, en Allemagne 80 %. En outre, selon certaines études (ex. Barba Navaretti et al. 2015), le montant total des exportations et la performance à l'exportation d'un pays seraient reliés à l'existence d'un petit groupe d'entreprises se détachant fortement des autres par leur forte productivité.

A l'inverse, les entreprises de plus petite taille sont moins présentes mais elles peuvent souvent exporter de manière indirecte. Le poids direct des PME dans les exportations varie selon les Etats mais demeure généralement limité (14 % en France en 2016). Cependant, les PME pratiquent aussi des modes d'exportations indirects :

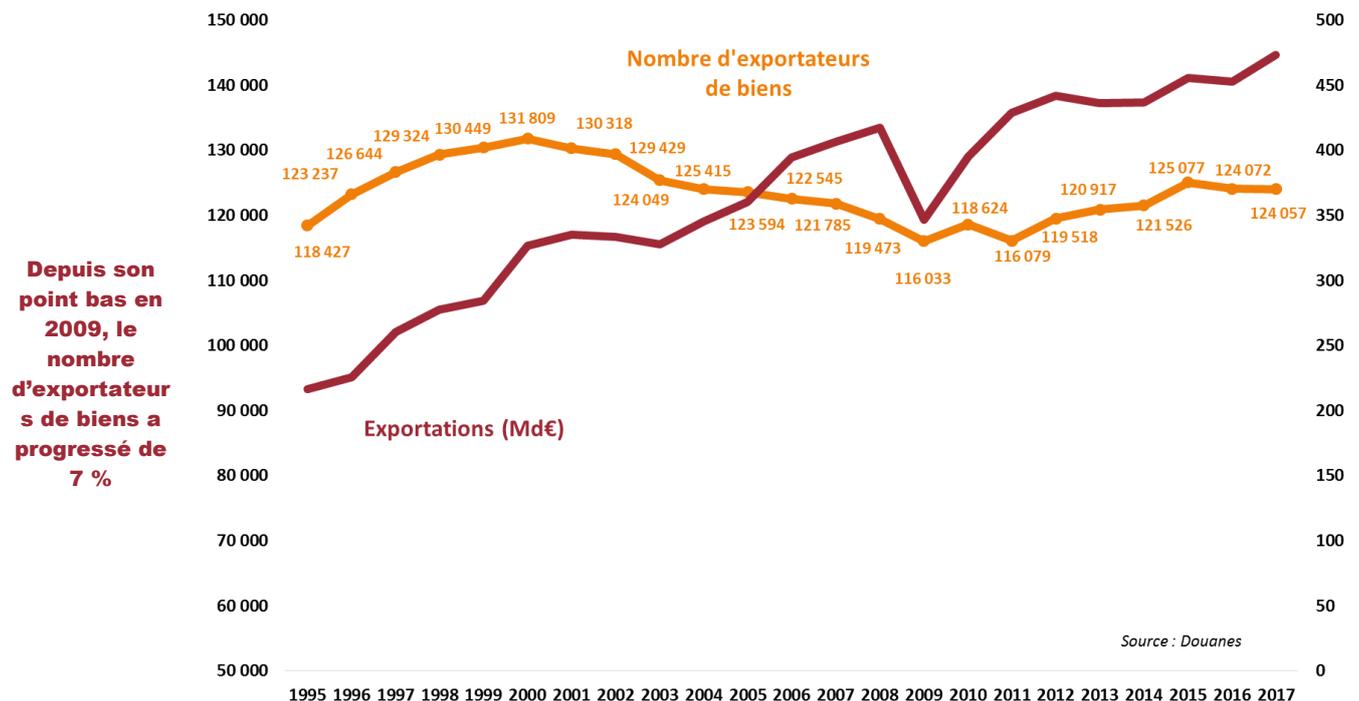
- **la vente à un opérateur de négoce international.** Ces derniers représentent selon les Douanes environ 120 Md€ d'exportations par an en France;
- **l'incorporation de leurs produits,** notamment *via* la sous-traitance, à des produits exportés (ex. sous-traitants aéronautiques) ;
- **le commerce intra-groupe,** c'est-à-dire la vente à une autre filiale du même groupe, qui réalisera l'exportation.

2 grandes théories existent sur l'internationalisation des PME :

- **pour la plupart d'entre elles, l'export serait une étape d'un parcours de développement qui débute par les marchés nationaux,** l'export nécessitant généralement des ressources supplémentaires. Les études existantes suggèrent que ce schéma de développement s'observerait dans les industries « matures » ;
- **certaines PME seraient « born global »,** internationalisées dès leur naissance (par l'export et l'implantation à l'étranger). Ce serait le cas notamment d'entreprises des secteurs des nouvelles technologies.

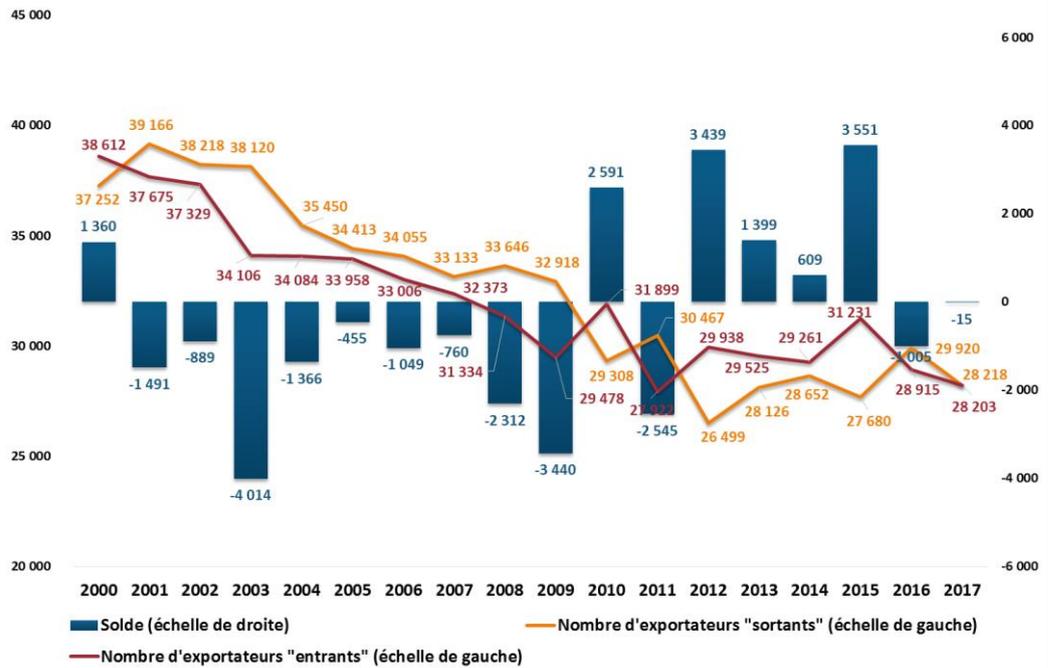
Dans la plupart des pays, les entreprises exportatrices présentent un profil spécifique. Elles sont souvent en moyenne **i) plus grandes ii) plus productives** : entre 5 % et 10 % plus productives dans le cas français selon plusieurs études (CEPII 2008, Bellone et Guillou 2011) **iii) plus innovantes** : à la fois sur les produits et sur le processus de production ; 64 % des entreprises exportatrices françaises ont innové entre 2010 et 2012, contre 43 % des entreprises non exportatrices (INSEE 2014).

**voir notamment Belke, Oeking, Setzer, Exports and capacity constraint, a smooth transition regression model for six euro area countries, 2014.*



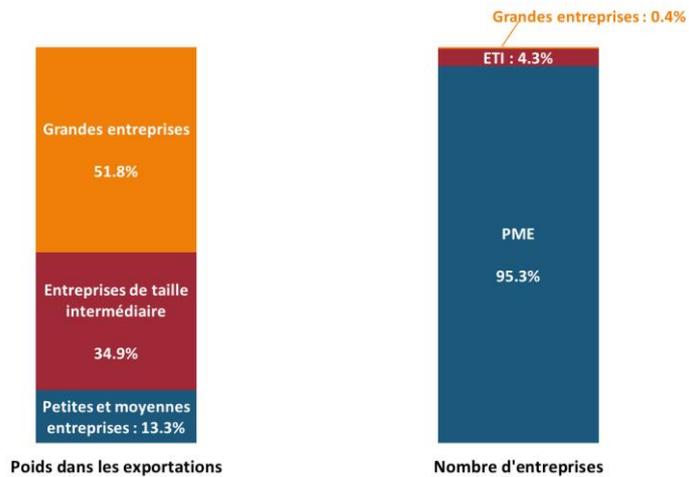
Le taux de rotation annuel de l'appareil exportateur est d'environ un quart : chaque année, près de 25 % des exportateurs cessent d'exporter et un nombre proche d'entreprises se lance à l'export

Source : Douanes



Les grandes entreprises ne représentent que 0,4 % du nombre d'exportateurs – mais la moitié des exportations

Source : Douanes



POUR EN SAVOIR PLUS :

Les exportateurs français de biens en 2017 - données provisoires (février 2018) <http://bit.ly/2BJ5qLk>
 Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI). Voir également les données détaillées <http://bit.ly/2nP7cB6>

« Un appareil exportateur de plus en plus concentré malgré des disparités sectorielles » <http://bit.ly/1JsLagQ>
 Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI), Etudes et éclairages n°57, mai 2015

Se Projeter à l'international : Petit guide à l'usage des entrepreneurs <http://bit.ly/1Hsd3Au>
 BPI France. Rappel de quelques grandes données sur les entreprises exportatrices.

Le montant des grands contrats chute dans les économies émergentes

- ✓ Les grands contrats d'équipement civil conclus dans les pays émergents et en développement enregistrent à nouveau une baisse sensible en 2017 avec une « part française » (part donnant lieu à des exportations depuis la France) estimée à 27,2 Md€ contre 30 Md€ en 2016 (-9 %).
- ✓ L'aéronautique demeure le secteur dominant, représentant 86 % des grands contrats en montants (23,4 Md€).
- ✓ Malgré un net recul, l'Asie émergente demeure la première zone cliente, avec 31 % du montant total (contre 58 % en 2016), suivie de près par l'Amérique latine.

1. Des grands contrats civils en baisse en 2017 (-9 %), avec une part française estimée à 27,2 Md€

Les signatures de grands contrats dans le secteur aéronautique diminuent, les commandes atteignant 23,4 Md€. Après une année 2016 tournée vers l'Asie et le Moyen-Orient, les principaux contrats signés en 2017 dans le domaine de l'aéronautique ont plutôt pour origine l'Amérique latine et les pays d'Europe de l'Est.

Hors aéronautique, les montants, à 3,8 Md€ de part française, diminuent à nouveau. Les principaux contrats hors aéronautique et espace ont été conclus au Mozambique, au Vietnam, en Zambie et aux Emirats arabes unis, dans les domaines de l'énergie et du transport ferroviaire. Malgré un montant de part française en baisse, le nombre de contrats signés a, quant à lui, augmenté de 53 %. Les grandes entreprises françaises sont ainsi malgré tout de plus en plus présentes à l'étranger.

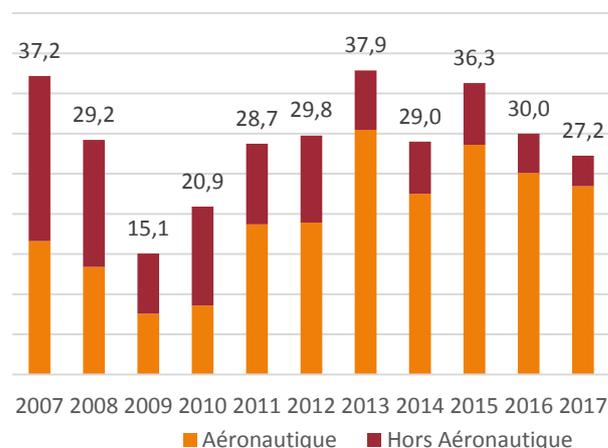
2. L'Asie reste la première zone cliente, et l'Amérique latine devient la seconde

L'Asie émergente reste la première zone cliente de la France avec 31 % du montant total des contrats signés (8,4 Md€), mais cette part est en nette diminution par rapport à l'an passé, l'Asie émergente représentant 58 % du montant total de part française en 2016.

Après le fort rebond des contrats signés observé en 2015 et 2016, la part française des grands contrats signés avec le Proche et Moyen-Orient redescend à 4 Md€ tandis que les contrats signés avec l'Amérique latine atteignent 7,5 Md€, multipliant par près de cinq son montant de 2016. Cette forte hausse s'explique par plusieurs grands contrats signés dans le domaine de l'aéronautique avec des compagnies chilienne, péruvienne et colombienne.

La hausse est également très importante pour les pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) : la part française s'élève en 2017 à 5,1 Md€ contre 0,6 Md€ en 2016, grâce notamment à un grand contrat dans le domaine de l'aéronautique avec une compagnie à hongroise.

La part française en Md€ des grands contrats conclus à l'export en 2017 dans les économies émergentes régresse de 9 %



En Afrique, le montant de part française augmente légèrement par rapport à ceux de 2015 et 2016 à 2,3 Md€ (+0,1 Md€).

En 2017, une régression de la part française tant dans l'aéronautique que dans les autres secteurs

Md€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Aéronautique	16,6	13,4	7,6	8,6	18,7	18,9	30,5	22,5	28,6	25,1	23,4
Hors Aéronautique	20,6	15,8	7,5	12,3	10,0	10,8	7,4	6,5	7,7	4,9	3,8
Total	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29,8	37,9	29,0	36,3	30,0	27,2

Source : DG Trésor, Services économiques à l'étranger

En termes géographiques, une régression en Asie et au Proche et Moyen-Orient, mais une progression partout ailleurs

Md€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PECO et CEI	2,8	1,3	2,9	4,1	5,5	3,7	1,6	1,9	4,6	0,6	5,1
Amérique Latine	2,0	3,6	1,1	2,3	3,8	3,0	2,2	1,3	4,5	1,5	7,5
Asie émergente	12,2	6,8	5,5	5,6	13,8	16,0	17,4	17,7	17,7	17,3	8,4
Proche-Orient	15,4	10,5	2,3	4,4	4,6	4,3	14,4	4,9	7,3	8,4	4,0
Afrique	4,8	6,9	3,4	4,5	1,1	2,7	2,3	3,1	2,2	2,2	2,3
Total	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29,8	37,9	29,0	36,3	30,0	27,2

Source : DG Trésor, Services économiques à l'étranger

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les commandes et livraisons d'Airbus <http://bit.ly/2GH9s60>

Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Bâtiment et travaux publics : recensement par le Syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI) des principaux contrats remportés par ses membres <http://bit.ly/1WWOPEg>

Bilan annuel depuis 2009, par contrat et par pays.

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS)

<http://bit.ly/2i0FErA>

Après une forte accélération en 2017, l'activité et le commerce international resteraient dynamiques en 2018

- ✓ **La croissance mondiale aurait, selon le FMI, nettement augmenté en 2017 à 3,7 % (après 3,2 % en 2016)**, portée par le regain de dynamisme aux États-Unis et les sorties de récession au Brésil et en Russie. Elle accélérerait légèrement en 2018.
- ✓ **Le commerce mondial aurait accéléré plus vivement (4,7 % en volume selon le FMI, après 2,5 % en 2016)**. Il resterait dynamique en 2018 (4,6 %), bien qu'en léger ralentissement.
- ✓ **En 2017, les exportations françaises ont accéléré**. Elles auraient été portées par le redémarrage de la demande mondiale et la fréquentation touristique en hausse, après une année 2016 affectée par les attentats.

1. L'activité mondiale aurait accéléré nettement en 2017 et resterait dynamique en 2018

La croissance mondiale atteindrait 3,7 % en 2017 selon le FMI⁵, après 3,2 % en 2016

L'activité accélérerait dans les économies avancées – à 2,3 % après 1,7 % en 2016 – notamment aux États-Unis, où la croissance augmenterait nettement (2,3 %) après le trou d'air observé en 2016 (1,5 %). Au Japon, l'activité accélérerait également (1,8 % après 0,9 %) mais elle ralentirait au Royaume-Uni (1,7 % après 1,9 %), avec les premiers effets négatifs du vote en faveur du *Brexit*.

En zone euro, la croissance augmenterait également (+2,4 % après +1,8 % en 2016). La demande intérieure resterait dynamique dans un contexte de regain de confiance des entreprises et des ménages, malgré la hausse de l'inflation liée notamment à l'accélération des prix énergétiques. De plus, la poursuite de la politique monétaire accommodante de la BCE et les conditions de financement toujours favorables continueraient de soutenir l'investissement privé. Par ailleurs, l'accélération de la demande mondiale favoriserait la reprise des exportations.

Dans les économies émergentes, l'activité accélérerait à 4,7 % selon le FMI, après 4,4 % en 2016. Cette accélération serait portée en grande partie par le Brésil et la Russie, suite à leurs sorties de récession. L'activité accélérerait fortement en Turquie et l'activité chinoise resterait dynamique, sous l'effet des mesures de soutien des autorités, mais la croissance reculerait en Inde.

La croissance mondiale augmenterait légèrement à 3,9 % en 2018 selon le FMI

Dans les économies avancées, la croissance resterait vigoureuse (prévision FMI de 2,3 % comme en 2017), portée par l'accélération de l'activité aux États-Unis sous l'effet notamment de la réforme fiscale votée fin 2017. En revanche, la croissance diminuerait au Japon tout en restant soutenue, ainsi qu'au Royaume-Uni, en raison des incertitudes sur le *Brexit*. En zone euro, la reprise économique se poursuivrait à un bon rythme.

Dans les économies émergentes, la croissance resterait dynamique (prévision FMI de 4,9 % après 4,7 % en 2017) mais les perspectives de croissance sont contrastées : la reprise se renforcerait au Brésil et la croissance se redresserait en Inde (suite à la dissipation des effets négatifs de 2017). Elle resterait modérée en Russie et diminuerait fortement en Turquie tandis que la Chine continuerait de ralentir.

Plusieurs facteurs d'incertitude entourent ce scénario

La croissance mondiale reste soumise à plusieurs incertitudes, parmi lesquelles : l'ampleur et le timing des effets du *Brexit*, la montée des risques financiers, en lien notamment avec le niveau élevé des bourses aux États-Unis et la hausse de l'endettement en Chine, ainsi que l'évolution du commerce mondial.

⁵ Les prévisions citées ici sont issues des *Perspectives économiques mondiales*, mise à jour de janvier 2018.

Lettre Trésor-Éco n° 210

Mondialisation, croissance et inégalités : implications pour la politique économique

La mondialisation des échanges commerciaux s'est accélérée depuis 1980, avec des gains économiques substantiels au niveau mondial, mais inégalement répartis entre pays et au sein des pays. Certains pays émergents ont particulièrement bénéficié de la mondialisation et ont comblé une partie de leur écart de développement avec les pays avancés, réduisant les inégalités au niveau mondial.

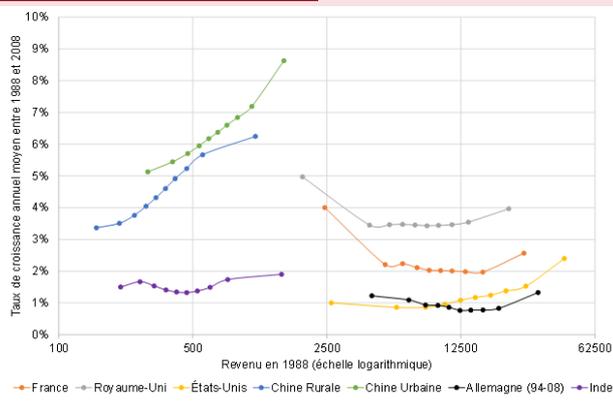
Dans les pays avancés, les hauts revenus semblent avoir davantage bénéficié de l'ouverture que les classes moyennes-basses, ce qui a accru les inégalités. L'ouverture commerciale peut même faire des perdants, au moins de façon temporaire, en détruisant certains emplois exposés à une forte concurrence étrangère, tandis que d'autres emplois sont progressivement créés dans d'autres secteurs.

Pour autant, le progrès technique semble être la cause prépondérante de la hausse des inégalités au sein des pays avancés. L'automatisation, qui a également fortement contribué à la croissance mondiale sur la période, a parallèlement détruit de nombreux emplois d'un niveau de qualification faible ou intermédiaire.

Il faut que nos économies apprennent à mieux accompagner les évolutions commerciales et technologiques, sans renoncer aux gains qu'elles apportent. Cette analyse invite à faire des recommandations de politiques économiques, en particulier, au niveau national, pour l'amélioration de la formation de la main d'œuvre et pour la mobilité du travail.

Y contribueraient aussi une mondialisation mieux régulée et des conditions de concurrence internationale plus équitables. Au niveau européen, la poursuite de l'intégration économique devrait s'accompagner d'une plus grande convergence des standards sociaux, notamment grâce à l'établissement de socles communs. Vis-à-vis du reste du monde, il faut renforcer la coopération multilatérale et chercher à obtenir une plus grande réciprocité de la part de partenaires commerciaux moins ouverts que l'Europe. Cette coopération doit être accrue en particulier en matière fiscale, pour éviter la concurrence déloyale et préserver la possibilité pour chaque État de choisir l'intensité de redistribution correspondant à ses préférences sociales.

Taux de croissance annuel moyen des revenus par tête en fonction du décile de revenu entre 1988 et 2008



Source : Base de données Lakner-Milanovic - World Panel Income Distribution. Les revenus sont déflatés de l'inflation nationale, présentés en parités de pouvoir d'achat 2005.

Lecture : En France, en 1988, les personnes du premier décile de revenu avaient un revenu moyen de 2 437 dollars (en PPA 2005), et leur revenu a cru en moyenne de 4 % par an entre 1988 et 2008.

2. La croissance mondiale resterait riche en échanges commerciaux en 2018 comme en 2017

Le commerce mondial accélérerait nettement en 2017, porté par l'accélération de l'activité mondiale et la reprise des échanges asiatiques

Le commerce mondial accélérerait nettement en 2017, selon le FMI : il progresserait de 4,7 % en volume, après 2,5 % en 2016⁶. Cette accélération serait portée en partie par l'accélération de l'activité mondiale, mais surtout par un enrichissement de la croissance en commerce, grâce à la reprise des importations en Asie (sous l'effet du stimulus des autorités chinoises et de la reprise du commerce d'assemblage début 2017) et en Russie (en lien avec le rattrapage économique en sortie de crise), ainsi que par le rebond des importations américaines. L'OCDE⁷ prévoit un profil identique.

Les derniers indicateurs disponibles, notamment les indices des directeurs d'achat, sont cohérents avec une poursuite du dynamisme du commerce mondial en 2018. Les perspectives s'améliorent dans la zone euro, où l'indice des nouvelles commandes à l'export poursuit sa progression, et au niveau mondial dans une moindre mesure.

La croissance du commerce mondial serait plus élevée que celle de l'activité mondiale, mais demeurerait bien inférieure à son niveau d'avant crise, (6,7 % par an en moyenne entre 1990 et 2008).

Le commerce ralentirait dans les économies émergentes

Dans les économies émergentes, les échanges ralentiraient en 2018 tout en restant dynamiques (5,1 % après 5,9 %). Les importations progresseraient en effet moins fortement en Russie et en Asie, après leur forte accélération en 2017. Elles resteraient limitées en Chine notamment, en lien avec le ralentissement économique et le rééquilibrage de la croissance vers la consommation et les services, moins intenses en importations.

Les échanges dans les économies avancées resteraient dynamiques en 2018

Les économies avancées continueraient à soutenir la croissance du commerce mondial en 2018, avec une progression du commerce de 4,3 % (après 4,1 % en 2017). Ce dernier bénéficierait de la poursuite du

⁶ Taux de croissance annuel moyen, en volume (biens et services).

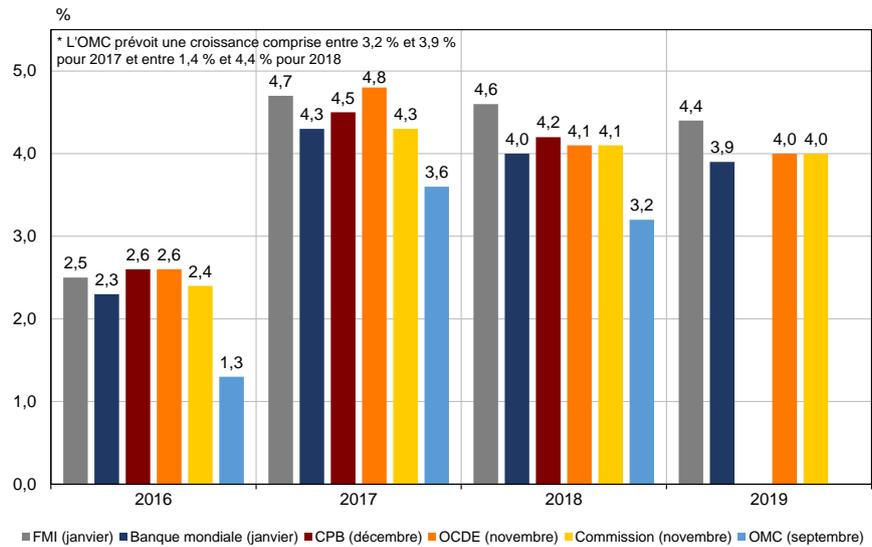
⁷ Perspectives économiques, novembre 2017.

dynamisme des importations aux États-Unis notamment.

Après avoir nettement accéléré en 2017, le commerce mondial resterait dynamique en 2018 bien qu'en léger ralentissement

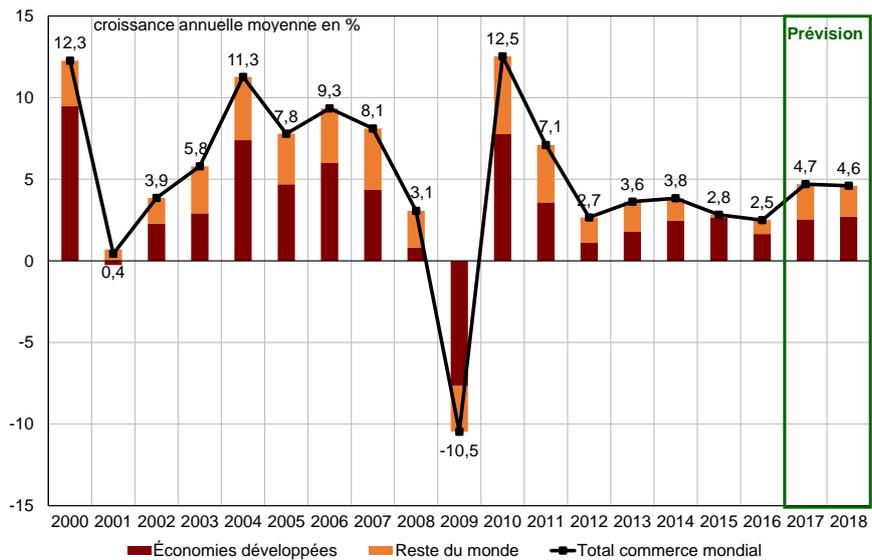
FMI, Banque mondiale, Centraal Plan Bureau (CPB), OCDE, Commission européenne : échanges de biens et de services. OMC : échanges de biens.

Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de janvier 2018 ; Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, janvier 2018 ; Centraal Plan Bureau (CPB), Short-term Forecasts, décembre 2017 ; OCDE, Perspectives économiques, novembre 2017 ; Commission européenne, Perspectives économiques européennes, novembre 2017 ; Organisation mondiale du commerce (OMC), septembre 2017.



Le dynamisme du commerce mondial serait porté à la fois par les économies avancées et émergentes

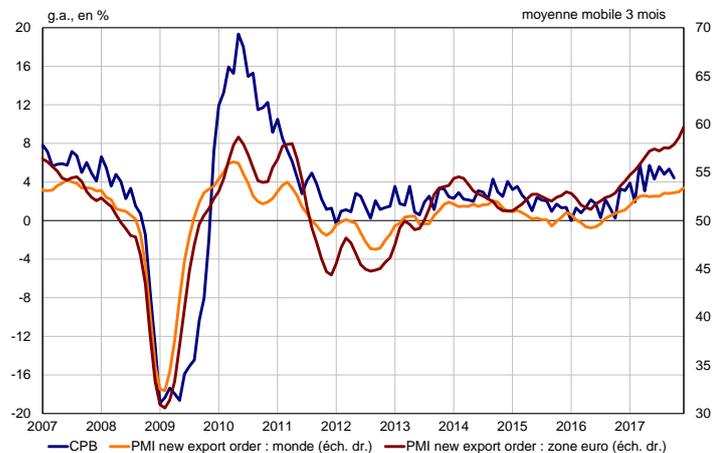
Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de janvier 2018.



Les nouvelles commandes à l'exportation progressent en zone euro et au niveau mondial dans une moindre mesure, laissant présager une poursuite du dynamisme du commerce mondial en 2018

Source : Centraal Plan Bureau (CPB), Markit

Derniers points : octobre (commerce), décembre (PMI monde et PMI zone euro)



3. Les exportations françaises auraient bénéficié en 2017 du dynamisme de la demande mondiale

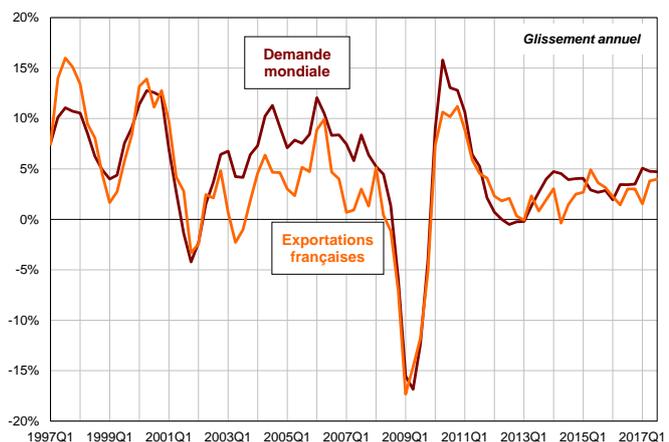
Une demande adressée à la France qui accélère en 2017, en lien avec l'accélération de l'activité dans les pays avancés et la reprise des échanges dans les pays émergents

La demande mondiale adressée à la France aurait nettement accéléré en 2017 – progressant à un rythme proche de celui du commerce mondial. Malgré une orientation moins forte vers les économies émergentes, dont les importations ont crû très rapidement, les exportations françaises ont bénéficié de l'accélération de l'activité dans les pays avancés. En particulier, les importations ont été très dynamiques en zone euro aux 2^e et 3^e trimestres, et le rebond des importations américaines a fortement soutenu la demande mondiale.

Après une fin d'année 2016 très dynamique, en particulier dans l'aéronautique, les exportations françaises ont marqué le pas, puis progressivement tiré parti de l'embellie de la demande mondiale et de la reprise de la fréquentation touristique

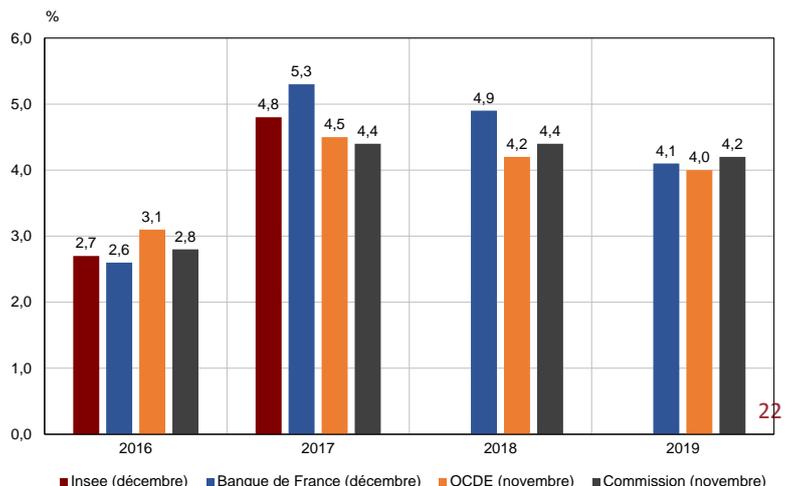
Les exportations françaises tireraient parti avec retard du redémarrage de la demande mondiale

Source : comptes nationaux, DG Trésor
Champ : biens



Comme le commerce mondial, la demande mondiale adressée à la France resterait vigoureuse en 2018

Sources : INSEE, Note de Conjoncture, décembre 2017 ; Banque de France, Projections macroéconomiques, décembre 2017 ; OCDE, Perspectives économiques, novembre 2017 ; Commission européenne, Perspectives économiques européennes, novembre 2017.



Les exportations françaises en 2017 ont été tirées à la fois par les produits manufacturés et les exportations liées au tourisme. Tirée par le rebond de la demande mondiale, la croissance des exportations aurait été particulièrement diversifiée en 2017, avec une baisse seulement pour les produits agricoles en lien avec la très mauvaise récolte du printemps 2016, et une croissance très modérée dans les services. Les exportations de biens d'équipement, d'agroalimentaire, du secteur de l'énergie et du raffinage, ainsi que des autres produits manufacturés sont en croissance ; mais les matériels de transport devraient particulièrement contribuer à l'augmentation des exportations, avec cette année encore des livraisons aéronautiques qui ont été particulièrement fortes en fin d'année. Par ailleurs, les dépenses en France des touristes étrangers ont bénéficié d'un retour progressif à la normale après une année défavorable (effets des attentats sur le tourisme).

Dynamisme attendu de la demande mondiale en 2018

Tout comme le commerce mondial, la demande adressée à l'économie française devrait rester dynamique en 2018 selon les prévisionnistes. Elle serait notamment portée par la poursuite du dynamisme aux États-Unis et dans la zone euro.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Perspectives de l'économie mondiale <http://bit.ly/2ae2Aws>

Fonds monétaire international (FMI)

Perspectives économiques <http://bit.ly/1Vizr3X>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voir notamment la **base de données** :

World Trade Monitor : évolution mensuelle du commerce mondial <http://www.cpb.nl/en/data>

Institut statistique national des Pays-Bas (CPB)

La compétitivité de l'économie française est stable vis-à-vis de la zone euro mais en recul vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'OCDE

- ✓ **Vis-à-vis de ses concurrents de la zone euro, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France sont globalement stables aux 2^e et 3^e trimestres 2017** ⁸ (dernière donnée disponible⁹).
- ✓ **Du fait de l'appréciation de l'euro, les compétitivités prix et coût de la France vis-à-vis de l'ensemble des pays de l'OCDE se dégradent en revanche depuis le 2^e trimestre 2017, après une légère progression de la compétitivité-prix au 1^{er} trimestre 2017.**
- ✓ **Les indicateurs de compétitivité de la France restent plus favorables qu'il y a 3 ans.** Les mesures d'allègements du coût du travail ont contribué à soutenir la compétitivité depuis 2014.

1. La compétitivité française est stable vis-à-vis des partenaires de la zone euro.

Par rapport au reste de la zone euro, **la compétitivité-prix¹⁰ de la France se stabilise aux 2^e et 3^e trimestres 2017** après une légère progression en 2016 et au 1^{er} trimestre 2017. La compétitivité-coût est de même globalement stable sur la période récente. L'effort de marge des entreprises exportatrices françaises est ainsi resté quasi-constant.

2. Une compétitivité par rapport à l'OCDE récemment orientée à la baisse, en lien avec l'appréciation de l'euro.

Après les gains réalisés tout au long de 2016 et au 1^{er} trimestre 2017, **la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE se sont dégradées sur la période récente.** Elles restent toutefois au-dessus des niveaux observés début 2014.

En 2016 et au 1^{er} trimestre 2017, la compétitivité-prix de la France progresse ainsi que la compétitivité-coût, quoique dans une moindre mesure. La hausse du taux de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sur les rémunérations versées et le deuxième volet d'allègement de cotisations du Pacte de responsabilité et de solidarité en 2016 ont contribué à cette amélioration.

A l'inverse, aux 2^e et 3^e trimestres 2017, la compétitivité-prix recule, de respectivement -0,9 % et -1,9 %, ainsi que la compétitivité-coût (resp. -0,6 % et -2,1 %).

La compétitivité des grands pays de la zone euro connaît une évolution très proche de celle de la France sur la période récente. Ainsi au 3^e trimestre, l'Allemagne et l'Espagne voient leur compétitivité-coût se dégrader (resp. -2,5 % et -1,4 %) un peu plus fortement que leur compétitivité-prix (resp. -2,1 % et -1,0 %). En Italie, la compétitivité-prix connaît une diminution plus marquée que la compétitivité-coût (-2,4 % contre -2,2 %).

Ces pertes de compétitivité en France et dans les autres grands pays de la zone euro s'expliquent principalement par la nette appréciation de l'euro (cf. encadré).

Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge

La **compétitivité-prix** à l'exportation est définie comme le rapport entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des biens et services français. Le prix étranger est la moyenne d'un ensemble de pays, pondéré par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La **compétitivité-coût** mesure le rapport entre les coûts salariaux unitaires de la France (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de ces concurrents. La même pondération par pays que ci-dessus est utilisée. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro figurant ci-dessous sont calculés selon la même méthodologie.

L'**effort relatif de marge** à l'exportation est le rapport de la compétitivité-prix à la compétitivité-coût.

⁸ Au 1^{er} trimestre 2017, la compétitivité coût vis-à-vis des pays de la zone euro se dégrade (-0,3 %) tandis que la compétitivité-prix s'améliore (+0,5 %)

⁹ Les données présentées dans cette fiche sont encore susceptibles d'être révisées

¹⁰ Voir définitions dans l'encadré.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter (i) soit d'une moindre hausse des prix à l'exportation (ii) soit d'une baisse du taux de change nominal de la France (iii) soit d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers.

Ces comparaisons de compétitivité sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées (OCDE, zone euro ; cf. ci-dessous) et les indicateurs présentés dans les graphiques portent sur les évolutions (indices en base 100 au 1^{er} trimestre 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont utilisés :

- 24 pays de l'OCDE : ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël ;
- la zone euro.

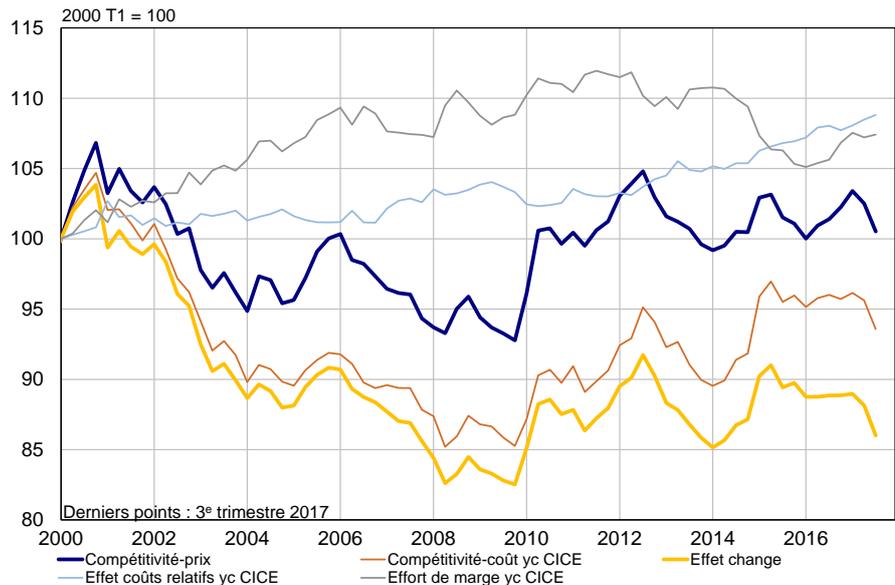
Les données sont issues de la base OCDE Perspectives économiques n°99, juin 2016.

L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce dossier tient compte de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Sources : DG Trésor, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

Bien que pénalisée par l'appréciation du change depuis le 2^e trimestre 2017, la compétitivité se maintient au-dessus des niveaux de 2014

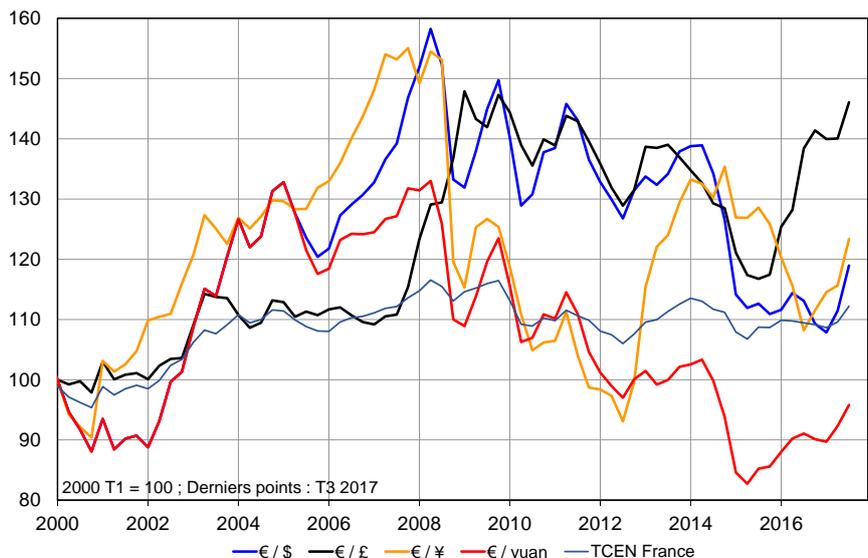
Sources : données OCDE, calculs DG Trésor, la mesure de la compétitivité prend en compte le CICE



Une hausse des courbes de compétitivité et d'effet-change correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

Le taux de change bilatéral de l'euro s'est apprécié aux 2^e et 3^e trimestres 2017 vis-à-vis du dollar, de la livre, du yen et du yuan ... avec au total un taux de change effectif de la France en hausse depuis début le 2^e trimestre 2017, traduisant une dégradation de la compétitivité change

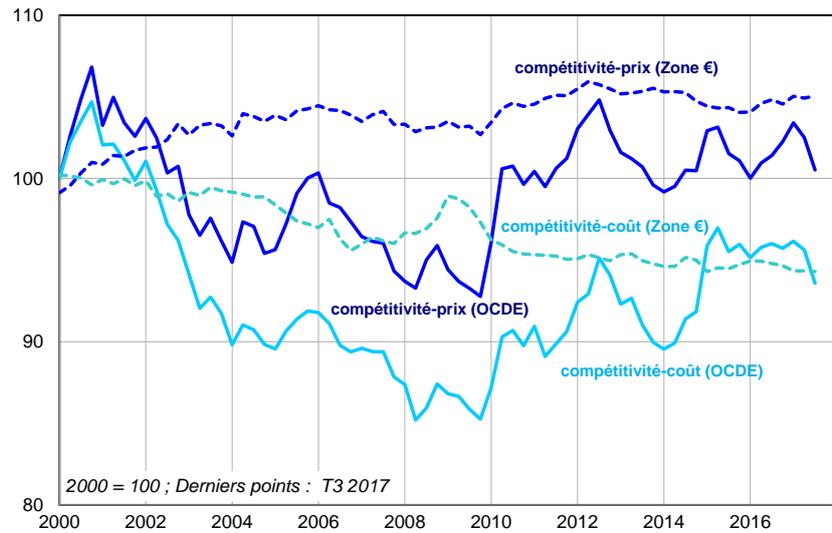
Sources : données Banque centrale européenne (BCE), calculs DG Trésor



La compétitivité coût et prix de la France a diminué aux 2^e et 3^e trimestres 2017 par rapport à l'OCDE, mais elle est restée globalement stable vis-à-vis du reste de la zone euro

Une hausse des courbes correspond à une amélioration de la compétitivité.

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor



L'euro s'est apprécié en 2017

Après s'être fortement déprécié en 2015, l'euro est reparti à la hausse en 2016 et en 2017 : son taux de change effectif nominal (TCEN) pour l'ensemble de la zone euro et pour la France a progressé, en moyenne en 2017, de respectivement +1,6 % et +1,1 %, après +1,9 % et +1,4 % en 2016. Cette hausse modérée en moyenne annuelle masque une hausse plus nette au cours de l'année 2017, de +4,4 % entre début janvier et le fin juin puis de +3,3% supplémentaires entre fin juin et fin décembre pour la zone euro, soit +7,9 % du début à la fin de l'année. Au total, si l'euro en 2017 reste en moyenne inférieur à son niveau moyen de 2014 (respectivement -3,3 % et -1,4 % pour la zone euro et pour la France), celui-ci retrouve quasiment ce niveau depuis le second semestre.

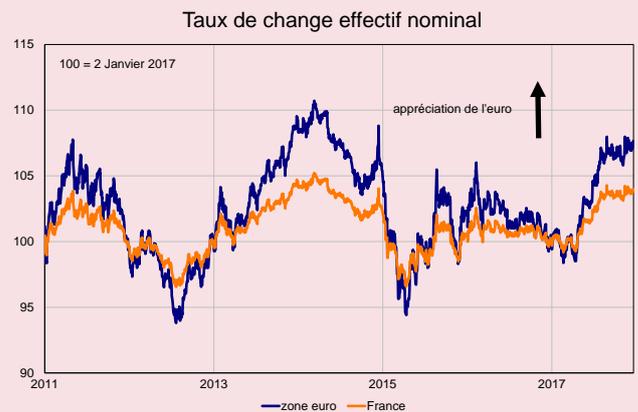
L'appréciation du TCEN de l'euro peut s'expliquer par :

- (i) **La forte amélioration des perspectives de croissance en zone euro a très vraisemblablement soutenu le cours de la monnaie unique.** Les prévisions de croissance du consensus des économistes (Consensus forecasts) étaient ainsi de l'ordre de 1½ % pour 2017 et 2018 en janvier 2017 et sont en décembre supérieures à 2 % les deux années. L'atténuation des incertitudes politiques en zone euro au premier semestre 2017 a contribué à soutenir l'euro. Enfin, l'euro a pu être soutenu au cours du second semestre par la perspective d'un durcissement de la politique monétaire de la BCE.
- (ii) **La dépréciation de la livre qui s'est poursuivie dans le contexte d'incertitudes lié au vote sur le Brexit.** Sur l'année 2017, l'euro s'est apprécié, en moyenne, de +7,0 % face à la livre, et entre début janvier et fin décembre, il s'est apprécié de +4,2 %. La dépréciation de la livre a débuté à la fin de l'année 2015 avec l'intégration partielle et progressive du risque du Brexit par les marchés. Elle s'est ensuite brutalement accentuée à la communication des résultats du référendum britannique du 23 juin 2016 en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Cette dépréciation s'est poursuivie en 2017 en lien avec les incertitudes sur les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et le revers de Theresa May aux élections législatives anticipées de juin 2017.
- (iii) **Les incertitudes concernant les réformes économiques aux Etats-Unis ont pu pénaliser le dollar.** L'euro s'est apprécié sur l'année 2017 de +2,1 % en moyenne face au dollar. L'appréciation modérée en moyenne de l'euro face au dollar masque une hausse très nette au cours de l'année 2017. Entre début janvier et fin juin l'euro s'est apprécié face au dollar de +9,0 % puis de +5,5 % supplémentaires entre fin juin et fin décembre pour la zone euro, soit +14,6 % du début à la fin de l'année. Les incertitudes tout au long de l'année quant à la mise en place des réformes aux Etats-Unis a vraisemblablement contribué à l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. La normalisation de la politique monétaire de la Fed (trois hausses de taux en 2017) en lien avec le contexte économique relativement solide aux Etats-Unis a à l'inverse plutôt soutenu la monnaie américaine en 2017. La levée progressive des incertitudes avec le vote de la réforme fiscale en fin d'année a permis au dollar de se stabiliser fin 2017 vis-à-vis de l'euro.
- (iv) **La dépréciation du yen dans le cadre de la réélection de Shinzo Abe.** En 2017, l'euro s'est apprécié de +5,3 % en moyenne face à l'euro et de +9,8 % entre début janvier et fin décembre. Au premier

semestre, la dépréciation du yen a fait suite à l'appréciation du dollar liée à l'élection de Donald Trump. Au deuxième semestre, le yen a continué de se déprécier suite à la réélection de M. Abe, confortant la politique monétaire accommodante de la BoJ.

- (v) **L'affaiblissement de la monnaie chinoise et de certaines monnaies émergentes, notamment celles dont la politique de change est en partie déterminée par les évolutions du dollar.** L'euro s'est apprécié face au yuan (+3,8 % en 2017), tout comme le peso philippin et le ringgit malais du fait du poids du dollar dans la conduite de la politique de change pour ces monnaies. La livre turque s'est elle aussi dépréciée face à l'euro en lien notamment avec un contexte politique difficile, tout comme le peso mexicain en lien avec la volonté de l'administration américaine de renégocier l'Alena.

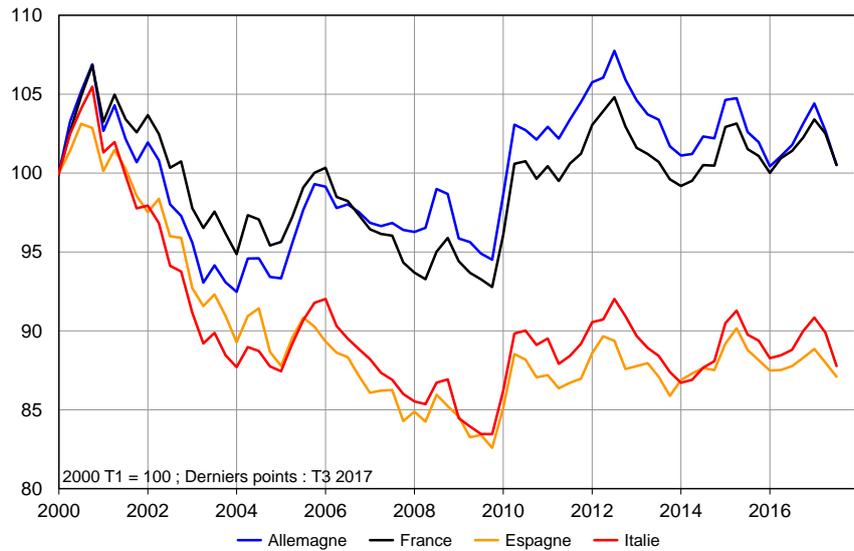
L'euro s'est apprécié en termes effectifs en 2017, principalement à la fin du premier semestre ...



... et notamment face au dollar

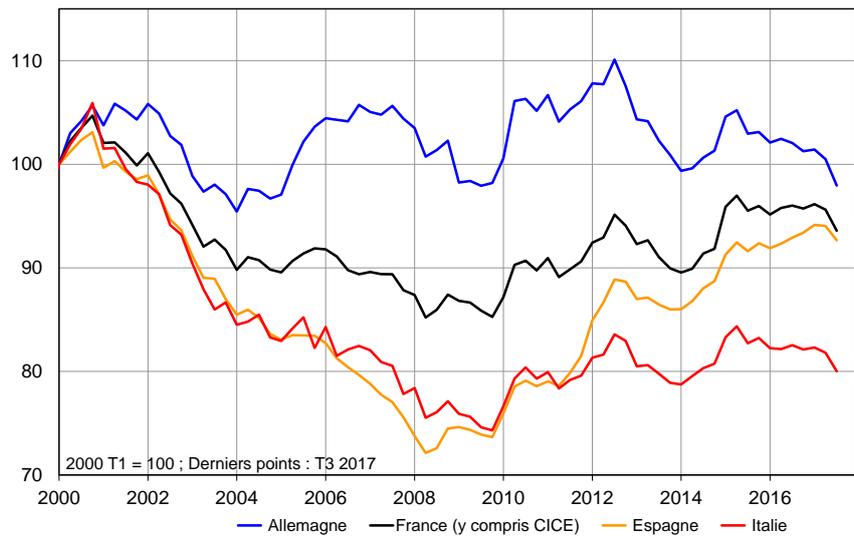


Sur la période récente, la compétitivité-prix de nos grands partenaires européens connaît une évolution très proche de celle de la France...



Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.

... et l'écart de compétitivité-coût entre la France et l'Allemagne continue de se réduire



Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.

Les parts de marché de la France se maintiennent

- ✓ La part de marché de la France dans le commerce mondial s'est globalement stabilisée depuis 2012, à 3,1 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services.
- ✓ Cette stabilisation contraste avec le mouvement à la baisse enregistré depuis le début des années 1990.
- ✓ Elle s'observe également sur les données en volume, ce qui souligne qu'elle n'est pas due principalement à des effets de valorisation, dus à l'évolution des taux de change.

1. La part de la France dans le commerce mondial tend à se stabiliser depuis 5 ans en valeur, alors qu'elle reculait depuis le début des années 1990.

La stabilisation de la part de marché en valeur de la France dans le commerce mondial observée depuis 2012 s'est poursuivie en 2016 (dernière année disponible). Les exportations françaises représentent 3,2 % des exportations mondiales de biens (en légère amélioration par rapport à 2015) et 3,5% des exportations de biens et services (comme en 2015). Sur le premier semestre 2017, la part de marché en valeur de la France sur le secteur des biens diminue légèrement pour atteindre 3,1 % des exportations mondiales.

Les autres membres de la zone euro enregistrent également une inflexion depuis 2012 (cf. tableaux ci-dessous).

Cette stabilisation contraste avec la tendance observée depuis le début des années 1990, qui ont connu une baisse de la part des grandes économies avancées dans le commerce mondial. Le poids de la France était ainsi passé de 6,3 % en 1990 (biens et services) à 3,4 % en 2012. Ce recul sur longue période est dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses

échanges, devenant en 2009 le 1^{er} exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. Mais le recul des parts de marché des économies avancées a pu également refléter, selon les pays, l'évolution de leur compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins orientée vers les marchés en forte croissance. Dans le cas de la France, la dégradation de la compétitivité-prix et la détérioration de la compétitivité hors-prix ont joué au cours des années 2000, notamment vis-à-vis de l'Allemagne.

L'interprétation de la part de marché en valeur est toutefois rendue délicate par les effets de valorisation. Les variations de la part de marché en valeur reflètent en effet non seulement la compétitivité intrinsèque d'un pays et son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Par exemple, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance à la stabilisation des parts de marché de la France observée depuis la mi-2011

La tendance à la stabilisation des parts de marché de la France dans le commerce mondial s'observe globalement depuis la mi-2011.

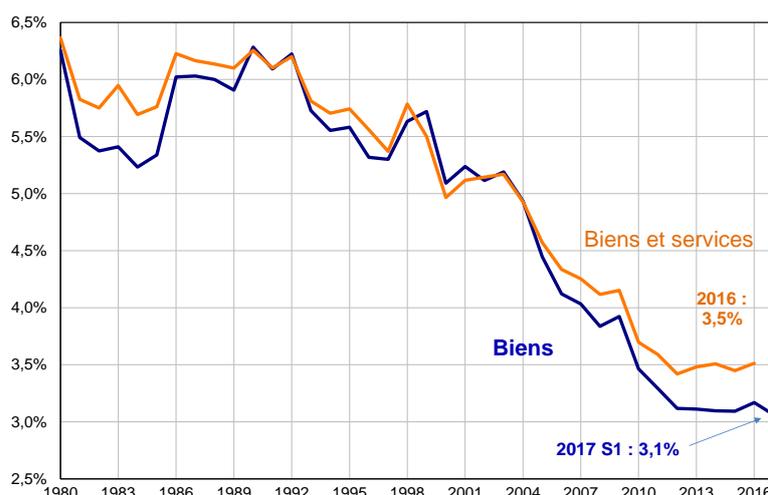
Comme cela est fréquent en matière de commerce international, les chiffres précis peuvent varier selon les sources de données utilisées et le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume ; part dans les exportations mondiales totales / part de marché dite relative, calculée comme la part des exportations françaises dans les exportations d'un nombre défini d'États, par exemple l'OCDE ou la zone euro). La tendance à la stabilisation apparaît quel que soit l'indicateur retenu.

Plusieurs facteurs expliquent cette stabilisation, qui s'observe également dans d'autres économies avancées, en particulier européennes :

- une progression plus limitée du poids des émergents dans le commerce mondial suite à la crise ;
- une amélioration de la compétitivité-prix de la France, grâce à la dépréciation de l'euro et aux mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité) ;
- de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, notamment l'aéronautique, au cours des dernières années.

La part de la France dans les exportations mondiales en valeur est globalement stable depuis 2012, à 3,1 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services

(données en valeur, en % du commerce mondial)



Sources : Biens : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars ; dernière donnée disponible : premier semestre 2017. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°102, novembre 2017 ; dernière donnée disponible : année 2016.

La part de marché est ici calculée comme le rapport des exportations au total des exportations mondiales.

En France comme dans les autres grandes économies avancées, la baisse des parts de marché en valeur s'est interrompue depuis quelques années concernant les échanges de biens...

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 S1
Allemagne	12,1	10,0	8,6	9,3	9,2	9,5	9,0	9,1	8,3	8,1	7,7	7,7	8,0	8,1	8,4	8,2
France	6,3	5,6	5,1	4,4	4,1	4,0	3,8	3,9	3,5	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,2	3,1
Espagne	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,9
Italie	5,0	4,6	3,7	3,6	3,5	3,6	3,4	3,3	3,0	2,9	2,7	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,0	3,1	2,9	3,0	2,7	2,6	2,4	2,5	2,5	2,4	2,5	2,5
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6	3,7
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,7	3,7	3,2	2,9	2,9	2,7	2,8	2,6	2,9	2,7	2,8	2,6	2,6
États-Unis	11,6	11,5	12,0	8,7	8,6	8,4	8,1	8,5	8,4	8,2	8,5	8,5	8,6	9,2	9,2	9,0
Japon	8,5	8,7	7,5	5,7	5,4	5,1	4,9	4,7	5,1	4,5	4,4	3,8	3,7	3,8	4,1	4,0
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,1	3,2	3,1	3,2
Chine	1,9	2,9	3,9	7,3	8,1	8,8	8,9	9,7	10,4	10,5	11,2	11,9	12,5	13,9	13,5	12,5
Zone euro (17)			29,8	30,5	29,6	30,3	28,9	29,2	26,5	25,8	24,5	24,8	25,1	25,1	26,1	25,8
OCDE	75,4	72,0	68,7	62,4	60,6	59,9	57,4	58,1	55,8	54,2	53,2	53,2	53,2	54,1	55,3	54,8

... et ceux de biens et services

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	9,6	9,1	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,3	7,7	7,6	7,3	7,4	7,6	7,5	7,8
France	6,3	5,7	5,0	4,6	4,3	4,3	4,1	4,2	3,7	3,6	3,4	3,5	3,5	3,4	3,5
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0
Italie	5,1	4,6	3,8	3,6	3,5	3,5	3,3	3,1	2,9	2,8	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7
Belgique	3,0	2,7	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9
Pays-Bas	4,1	4,1	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,2	3,1	3,0	3,1	3,1	3,0	3,1
Royaume-Uni	5,8	5,3	5,3	4,9	4,9	4,5	4,0	4,0	3,7	3,6	3,5	3,5	3,6	3,8	3,6
États-Unis	12,9	12,9	14,1	10,3	10,1	9,8	9,4	10,1	10,0	9,5	9,8	9,9	10,1	10,8	10,8
Japon	7,6	7,8	6,7	5,3	4,9	4,6	4,5	4,2	4,6	4,2	4,0	3,6	3,6	3,7	3,9
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9
Chine	1,2	2,1	3,3	6,1	6,8	7,4	7,7	8,0	8,6	9,1	9,7	10,2	10,5	11,3	10,7
Zone euro (16)			29,0	29,8	29,1	29,7	28,7	28,6	26,2	25,5	24,4	24,9	25,3	25,4	26,3
OCDE	77,4	75,9	73,7	68,3	66,9	66,3	64,4	64,7	62,4	60,6	59,5	59,5	60,2	61,1	62,1

Pour les données FMI, les 17 pays de la zone euro comptabilisés sont les 17 premiers membres : Autriche, Belgique, Chypre, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne.

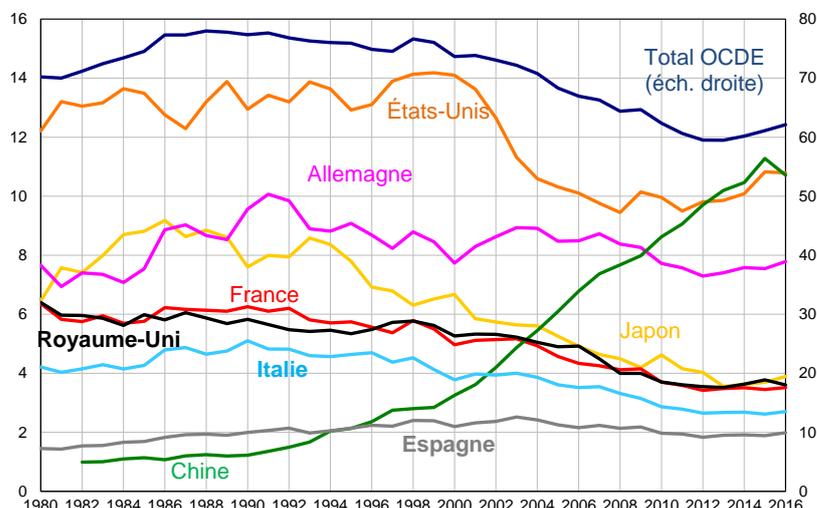
Pour les données OCDE, les 16 pays de la zone euro comptabilisés sont ceux également membres de l'OCDE (Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne).

Sources : Biens : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars; dernière donnée disponible : premier semestre 2017. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°102, novembre 2017 ; dernière donnée disponible : année 2016.

Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché progresser fortement, tandis que celle de la plupart des grandes économies avancées reculait. Cette baisse s'est interrompue depuis quelques années.

(données en valeur, échanges de biens et services, en % du commerce mondial)

Sources : OCDE, calculs DG Trésor



2. Les données en volume font également apparaître une stabilisation depuis quelques années.

Il est ainsi nécessaire d'examiner également les évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent donc un meilleur diagnostic sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position relative de la France.

En volume, la part de la France dans le commerce mondial est elle aussi relativement stable depuis 2012. En 2016 (dernière donnée disponible), elle s'établit à 3,6 % comme en 2015 malgré un contexte difficile (tourisme fragilisé par les attentats, mauvaises récoltes agricoles).

Les autres principales économies de l'OCDE affichent des évolutions contrastées :

- l'Allemagne voit sa part de marché en volume se maintenir en 2016, à 7,9 %. Parmi les pays examinés, c'est elle qui a le mieux résisté à l'érosion des parts de marché des économies avancées depuis le début des années 2000 ;
- La part de marché de l'Italie est stable en 2016 et s'établit à 2,7 %. Celle-ci a connu un déclin quasi-continu entre 1995 et 2009 ;

- la position de l'Espagne tend à se stabiliser depuis 2010 (2,0 % en 2016). Elle s'était renforcée au cours des années 1990, sous l'effet de son intégration au sein de l'Union européenne à partir de 1986, mais elle s'est ensuite dégradée dans les années 2000.
- la part de marché du Royaume-Uni est relativement stable (3,4 % en 2016, comme en 2014), après une baisse quasi-continue depuis le début des années 2000 ;
- celle des États-Unis, stable entre 2009 et 2014, s'inscrit en baisse depuis (9,5 % en 2016 contre 10,0 % en 2014) ;
- enfin, dans le cas du Japon, la part de marché se stabilise en 2016, à 4,2 % après une baisse nette à la fin de la décennie 2000.

En volume, la part de marché de la France se maintient en 2016
(échanges de biens et services en volume, en %)

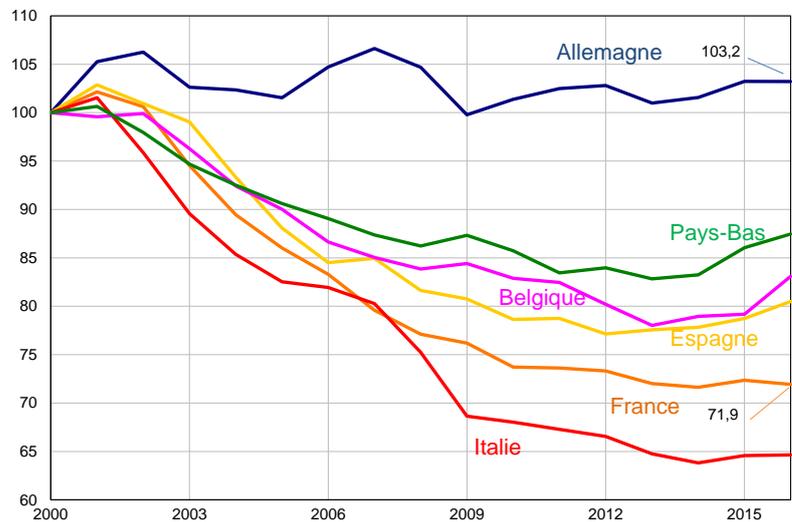
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	8,2	7,0	7,6	7,7	8,0	8,1	8,0	7,6	7,7	7,8	7,8	7,7	7,7	7,9	7,9
France	4,9	4,7	5,0	4,3	4,2	4,0	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6	3,6
Espagne	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0
Italie	4,8	4,9	4,2	3,5	3,5	3,4	3,2	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7
Belgique	2,8	2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
Pays-Bas	3,6	3,6	3,8	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2	3,3
Royaume-Uni	5,0	4,8	4,5	4,2	4,3	4,0	3,9	3,9	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4	3,5	3,4
États-Unis	11,4	11,7	11,3	9,5	9,5	9,6	9,9	10,0	10,0	9,9	9,9	9,9	10,0	9,7	9,4
Japon	6,0	5,1	4,7	4,9	4,9	5,0	4,9	4,2	4,6	4,3	4,2	4,0	4,2	4,2	4,2
Corée	0,9	1,3	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,9	2,9	3,1	3,2	3,2	3,1	3,0	3,0
Chine	1,3	1,8	2,9	5,8	6,6	7,4	7,8	7,8	8,6	9,2	9,4	9,9	10,0	9,4	9,4
Zone euro (16)	-	-	30,5	28,2	28,1	28,0	27,2	26,5	26,2	26,1	26,0	25,6	25,7	26,5	26,8
OCDE	71,3	68,8	70,9	65,4	65,0	64,4	63,6	62,9	62,4	61,9	61,6	61,0	61,4	62,2	62,1

Sources : OCDE, calculs DGTrésor.

En 2016, la plupart des pays de la zone euro ont vu une hausse ou un maintien de leur part de marché en volume

(base 100 en 2000 ; part de marché dans les exportations de biens et services en volume)

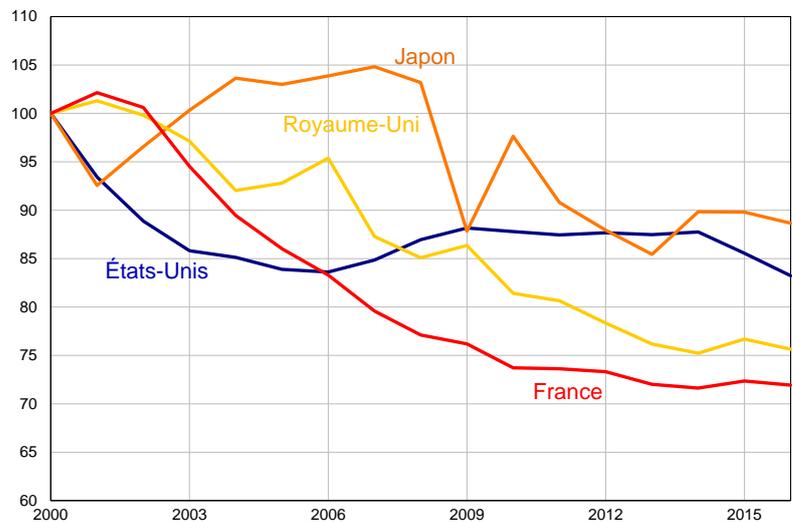
Sources : OCDE, calculs DG Trésor



Dans les autres grandes économies développées, les évolutions en 2016 ont été moins favorables

(base 100 en 2000 ; part de marché dans les exportations de biens et services en volume)

Sources : OCDE, calculs DG Trésor



POUR EN SAVOIR PLUS :

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'Union européenne dans le commerce mondial (biens, services, biens et services) <http://bit.ly/1TlegHn>
Eurostat. Données depuis 1999 pour la France.

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'OCDE dans le commerce mondial (biens et services) <http://bit.ly/2011fjS>
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives économiques*. Données depuis 1971 pour la plupart des Etats.

« A la recherche des parts de marché perdues » <http://bit.ly/1TlftHb>
Note du Conseil d'analyse économique, mai 2015

Le solde est pénalisé par la hausse des achats, en particulier énergétiques, et le recul des ventes dans certains secteurs clés

- ✓ La hausse marquée des importations (+6,8 % après +0,1 % en 2016) pèse fortement sur le déficit commercial. Les achats énergétiques (+24,6 % après -20,2 % en 2016) sont les principaux contributeurs à la croissance des importations totales tandis que les achats de biens hors énergie et matériel militaire augmentent aussi, mais à un rythme moins soutenu (+5,1 %). Cette hausse concerne surtout la métallurgie, les biens d'équipements (notamment les équipements électriques et les machines), le secteur automobile, les produits chimiques, pharmaceutiques et les produits en caoutchouc et en plastique.
- ✓ Les exportations sont aussi dynamiques (+4,5 % contre -0,6 % l'année dernière) mais leur hausse est notamment contrariée par la moindre hausse des ventes de matériel de transport (-1 % après +2,8 %). Les ventes aéronautiques se réduisent sous l'effet : 1/ des mauvaises performances du début d'année, que n'effacent qu'en partie les livraisons exceptionnellement élevées de décembre ; 2/ de la diminution des flux de fabrication coordonnée entre la France et l'Allemagne (entraînant une baisse conjointe des ventes et des achats). De leur côté, les secteurs ferroviaire et naval ont pâti des ventes élevées réalisées en 2016 (malgré la livraison d'un paquebot de croisière en 2017 pour le secteur naval). La baisse des ventes de **matériel militaire** (après un niveau record enregistré l'année dernière) et **agricoles** ont également pesé sur les exportations.
- ✓ Même si la plupart des soldes se détériorent, certains secteurs enregistrent de bonnes performances : les produits chimiques et cosmétiques, les véhicules automobiles, les produits agroalimentaires, les secteurs du luxe, l'électricité et les déchets industriels.

1. La forte accélération des importations, en particulier énergétiques, dégrade le solde commercial

La facture énergétique s'accroît de 23,8 %

Les achats énergétiques augmentent de 24,6 % à 56,8 Md€, en raison de la forte hausse des approvisionnements en hydrocarbures naturels (+27,8 % à 38,4 Md€) et en produits raffinés (+18,4 % à 18,4 Md€) sous l'effet conjugué des hausses du prix et des volumes. **Les achats énergétiques expliquent à eux seuls un tiers de la hausse des importations totales.** Malgré des exportations en hausse (+ 26,2 %, notamment tirées par l'électricité et les déchets industriels), **la facture énergétique (solde importations–exportations) s'accroît de 23,8 % (+7,5 Md€) à 39 Md€.**

Forte progression des importations de biens d'équipements, en particulier d'équipements électriques et de machines

Les importations de biens d'équipement enregistrent une croissance soutenue en 2017 : **+4,7 %** à 114,8 Md€ après +1,3 % en 2016. Les achats de machines industrielles et agricoles s'accroissent (+4,5 % à 42,0 Md€ contre + 3,7 % en 2016), de même que les équipements électriques (+6,9 % à 26,1 Md€ après +2,0 % l'an dernier). En conséquence, malgré une poussée des ventes de biens d'équipement, le solde se détériore (passant d'un déficit de 24,5 Md€ à 26,6 Md€).

Cette évolution peut être liée à la reprise de l'activité économique, mais aussi probablement à l'utilisation accrue de la part des entreprises de la mesure fiscale de suramortissement sur les investissements industriels qui a pris fin à la mi-avril 2017.

Le solde des équipements automobiles, habituellement excédentaire, devient déficitaire du fait d'importantes importations

La hausse des importations dans l'automobile (+ 8,0 % à 58,1 Md€) se poursuit à un rythme légèrement moins soutenu que l'année dernière (+10,0 % en 2016). Elle s'explique notamment par **l'accroissement des achats d'équipements automobiles** (+9,8 % à 15,9 Md€ contre + 8,1 % en 2016), en particulier en provenance

d'Europe occidentale (notamment Espagne, Italie et Allemagne), et d'Europe centrale (Pologne) et d'Asie (Japon) alors que les ventes augmentent presque trois fois moins vite (+3,6 % à 15,5 Md€). **Le solde des équipements devient ainsi déficitaire pour la première fois** (-0,5 Md€).

Le solde des équipements diminue de plus en plus depuis 2013 sous l'effet d'importations qui progressent notamment depuis les nouveaux Etats membres de l'Union européenne et l'Asie tandis que, à l'instar des véhicules, la migration d'une partie de la production nationale vers les nouveaux Etats membres (en particulier la Slovaquie et la Roumanie) et le choix de privilégier l'implantation de filiales à l'étranger pour être présent sur les marchés dynamiques freinent les exportations.

Les importations de véhicules s'accroissent aussi (notamment de véhicules utilitaires légers et de véhicules industriels) mais plus faiblement, le rythme de croissance baissant par rapport à l'année dernière (+7,3 % à 42,1 Md€ contre +10,5 % en 2016).

Dégradation marquée de l'excédent pharmaceutique

Les importations pharmaceutiques augmentent sensiblement à 26,2 Md€ (+3,4 % contre -1,4 % en 2016 et -2,9 % en 2015). Avec des exportations qui augmentent, mais nettement moins rapidement, l'excédent de la pharmacie se réduit assez fortement (-15,1 % à 3,3 Md€).

De nombreux autres secteurs (métallurgie, produits plastiques, bois et papier, textile et produits manufacturés divers) voient leur solde se dégrader en lien avec une hausse marquée des importations

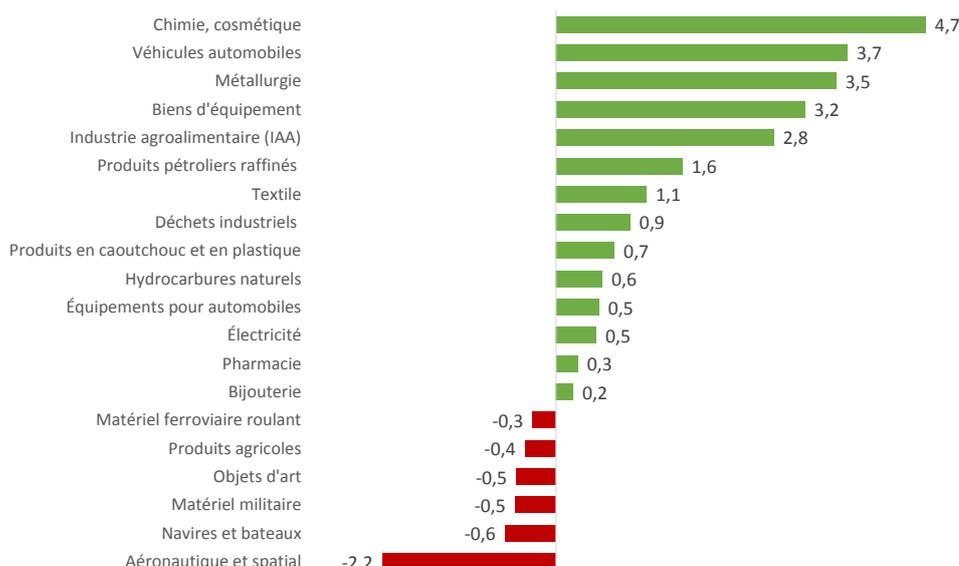
Les achats de métallurgie s'accroissent considérablement (+12,9 % à 38,9 Md€), notamment en provenance d'Espagne, d'Allemagne et Belgique, du fait d'un renchérissement des intrants. **La hausse des importations métallurgiques explique à elle seule environ 20% de l'augmentation des importations totales de la France** (hors énergie et matériel militaire). L'augmentation sensible des exportations n'est pas suffisante pour combler celle des achats, ce qui entraîne une dégradation du solde (passant d'un déficit de 6,6 Md€ à 7,5 Md€).

Les produits plastiques, le bois et papier, le textile, les produits manufacturés divers enregistrent également un accroissement de leurs importations, mais de moindre ampleur que la métallurgie (respectivement +5,9 % à 25,8 Md€, +3,9 % à 13,0 Md€, +3,5 % à 38,0 Md€, +3,6 % à 27,2 Md€), ce qui contribue à

augmenter leur déficit (respectivement +11,6 % à 6,7 Md€, + 6,6 % à 4,4 Md€, +0,9 % à 13,6 Md€ et +4,8 % à 10,6 Md€) en dépit de la hausse des exportations (notamment dans le textile où l'augmentation des ventes est plus soutenue que celle des achats).

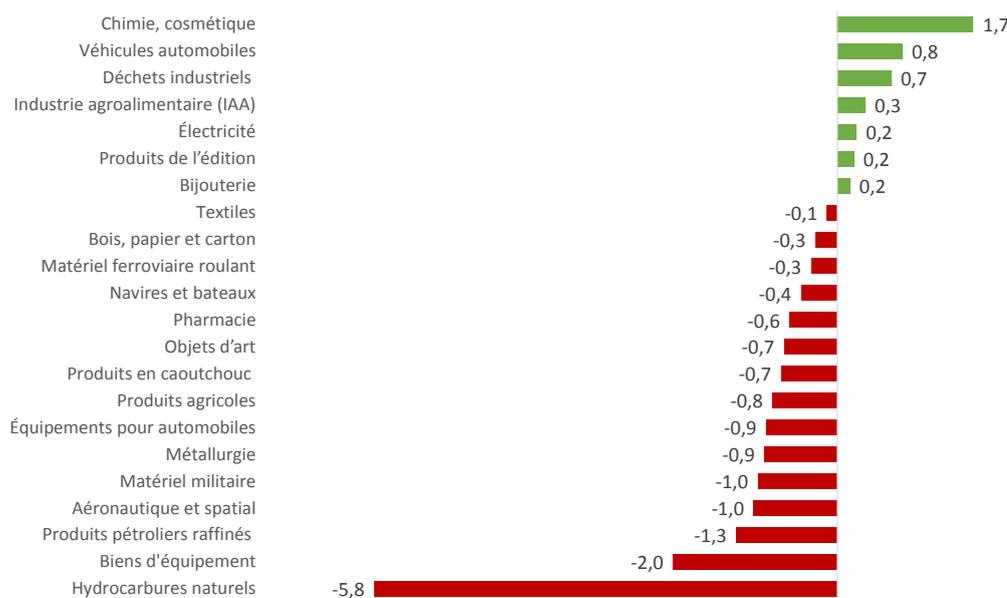
La chimie et les véhicules automobiles ont le plus contribué à la hausse des exportations en 2017

Principales contributions à la variation des exportations entre 2016 et 2017 - en Md€
Source : Douanes



L'énergie, les biens d'équipement et l'aéronautique ont le plus contribué à la hausse du déficit commercial

Principales contributions à la variation du solde commercial entre 2016 et 2017 - en Md€
Source : Douanes



2. Le dynamisme des exportations est pénalisé par le recul des ventes dans quelques secteurs importants, en particulier l'aéronautique

Les exportations de la plupart des catégories de biens s'accroissent

Les exportations françaises sont globalement dynamiques : elles augmentent de 4,5 % (contre -0,6 % en 2016).

Les exportations repartent fortement à la hausse dans la majorité des secteurs : les produits des industries agroalimentaires (+6,2 % à 47,3 Md€) après une année de faible croissance (+0,2 % en 2016) ; les biens d'équipement (+3,7 % à 88,2 Md€ après -0,6% l'année dernière) ; les produits chimiques, parfums et cosmétiques (+9,0 % à 56,5 Md€ après -2,8 % en 2016) ; les produits métallurgiques (+12,7 % à 31,4 Md€ contre -6,3 % l'an passé) en raison de la hausse des prix des métaux ; les véhicules automobiles (+12,6 % à 32,9 Md€ après +4,6 %), les produits en caoutchouc et en plastique (+ 4,0 % à 19,0 Md€ contre +0,9 % en 2016), l'industrie du papier

(+2,6 % à 8,7 Md€ après +0,2 %). **Les exportations pharmaceutiques** s'accroissent également, mais dans une moindre mesure (+1,6% à 29,7 Md€ après +0,4 %).

Les ventes énergétiques enregistrent une hausse soutenue (+26,2 % à 17,8 Md€ après -18,8 %), en particulier **les hydrocarbures naturels** (+64,4 %), **l'électricité** (+26,2 %) après la remise en route de réacteurs à l'arrêt en 2016 pour maintenance, et **les déchets industriels** (+25,7 %).

Les exportations aéronautiques s'affaissent

Les exportations aéronautiques sont en baisse en 2017 : -3,8 % à 55,7 Md€. Ce résultat s'explique essentiellement par deux facteurs conjoncturels : (1) les ventes sont fortement retombées en janvier après leur pic de décembre 2016 (64 appareils vendus contre seulement 9 en janvier) ; (2) des retards dans la fourniture de moteurs ont contraint les livraisons, en dépit d'un rattrapage exceptionnel au mois de décembre 2017. Par ailleurs, la réorganisation en cours du processus de production conduit à une diminution des flux de fabrication coordonnée entre la France et l'Allemagne, favorisant une baisse conjointe des flux d'exportations et d'importations.

Ces dernières baissent ainsi de 2,9 % à 38,3 Md€ contre +10,6 % en 2016. Cette diminution s'explique également par des acquisitions moindres d'avions gros porteurs après les achats soutenus fin 2016 en particulier depuis les Etats-Unis.

Au total, **l'excédent du secteur aéronautique et spatial pâtit de la faiblesse des exportations**, malgré la réduction des importations : il recule de 5,6 % à 17,4 Md€.

L'Asie devient le premier débouché devant l'Europe, vers laquelle les ventes reculent fortement (-30,5 %), en particulier vers l'Allemagne (-37,3% à 9,8 Md€), notre premier marché. Elles progressent cependant vers les Etats-Unis (+8,2 % à 8,3 Md€), deuxième marché français et vers la Chine (+33,2 % à 6,4 Md€).

Les exportations navales et ferroviaires diminuent après des ventes élevées en 2016

Les exportations de navires et bateaux se réduisent à 1,9 Md€ (après 2,5 Md€ en 2016), contrecoup de la livraison en 2016 pour 1,1 Md€ du paquebot *Harmony of the Seas*, et cela malgré la vente au 1^{er} semestre 2017 du paquebot *Meraviglia* au croisiériste italo-suisse *MSC Croisières* pour 0,7 Md€.

De même, le matériel ferroviaire roulant voit ses exportations s'abaisser à 0,6 Md€ après des livraisons élevées en 2016 (0,9 Md€), notamment vers le Maroc (ligne à grande vitesse).

Les exportations militaires diminuent également en contrecoup des ventes exceptionnelles effectuées en 2016

Les ventes militaires baissent en 2017 (-8,3 % à 5,7 Md€), après des ventes à un niveau record réalisées en 2016 (6,3 Md€). A 5,7 Md€, les exportations d'armement restent néanmoins à un niveau élevé comparé aux années précédentes (entre 3,0 et 5,2 Md€ depuis 2005). Les importations s'accroissent (+28,5 % à 2,1 Md€), ce qui contribue à diminuer l'excédent (à 3,6 Md€ après 4,6 Md€ en 2016).

Les ventes agricoles continuent de baisser mais moins vite qu'en 2016

Après la chute importante des ventes de produits agricoles en 2016, **celles-ci continuent de se réduire en 2017 mais à un rythme moins soutenu** (-2,7 % à 13,9 Md€ après -8,8 % en 2016). **Les exportations de céréales** ont encore pâti de la mauvaise récolte de l'été 2016, du moins au 1^{er} semestre 2017, ainsi que de la concurrence d'une récolte mondiale abondante, particulièrement en Russie, qui a pesé sur les cours : elles diminuent en valeur de 9,3 % à 6,2 Md€ et en volume de 13,9 %.

Les exportations d'objet d'art se réduisent après avoir bénéficié de ventes exceptionnelles en 2016

Le solde des objets d'art passe d'un excédent de 1,8 Md€ en 2016 à **1,3 Md€ en 2017**, contrecoup du déplacement exceptionnel d'une collection privée d'œuvres d'art vers la Suisse en 2016.

3. La chimie, les véhicules automobiles, le luxe, les produits agroalimentaires, l'électricité et les déchets contribuent à améliorer le solde commercial

Les produits chimiques et cosmétiques, 1^{er} contributeur à la croissance des exportations en 2017

Les exportations de produits chimiques et cosmétiques enregistrent une hausse de 9,0 % contre -2,8 % en 2016, atteignant 56,4 Md€ après 51,8 Md€ (hausse de 5,1 Md€). Elles sont tirées par l'ensemble des sous-catégories de produits : les parfums et cosmétiques (+11,0 %), les produits chimiques de base

et matières plastiques et les produits divers (respectivement +8,2 % et +8,5 %). Les ventes s'accroissent surtout à destination de l'Europe occidentale, de l'Asie du nord et des PECO. Les importations augmentent aussi mais moins fortement (+7,3 % à 43,9 Md€). Au total, le solde s'améliore, passant d'un excédent de 10,8 Md€ à 12,5 Md€.

Le déficit des véhicules automobiles se réduit pour la première fois depuis 2014

Les exportations de véhicules ont bondi en 2017 de 12,7 %, soit la hausse la plus importante enregistrée depuis 2010. Elles se sont particulièrement accrues vers l'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie et Pays-Bas). Cette hausse compense celle des achats, permettant au solde de s'améliorer (déficit en baisse de 8,0 % à 9,3 Md€). Il s'agit de sa première diminution depuis 2014.

L'excédent des produits des industries agroalimentaires repart à la hausse

A 6,2 Md€ (après 5,8 Md€ en 2016), l'excédent des produits agroalimentaires augmente de nouveau (+5,9 %) après la forte baisse observée en 2016 (-11,6 %). Le solde s'améliore essentiellement grâce à la forte augmentation de l'excédent sur les boissons, et dans une moindre mesure, des aliments pour animaux et des produits alimentaires divers. Les exportations de boissons ont nettement augmenté vers les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni.

Les filières du luxe¹¹ continuent de soutenir les exportations.

Les exportations des filières du luxe affichent de très bonnes performances, avec une progression de 6,6 % pour un montant de 48,3 Md€ et un excédent de 22,0 Md€, en hausse de 1,6 Md€.

- **boissons** : (essentiellement composées de vins, champagne et cognac) : 15,9 Md€ d'exportations (+6,9 %), pour 12,3 Md€ d'excédent ;
- **parfums et cosmétiques** : 15,4 Md€ d'exportations (+11,0 %) pour 10,5 Md€ d'excédent ;
- **cuir, bagages et chaussures** : 9,8 Md€ d'exportations (+7,8 %) pour 1,3 Md€ de déficit ;
- **bijouterie et joaillerie** : 5,9 Md€ (+3,8 %) d'exportations pour un solde à l'équilibre.

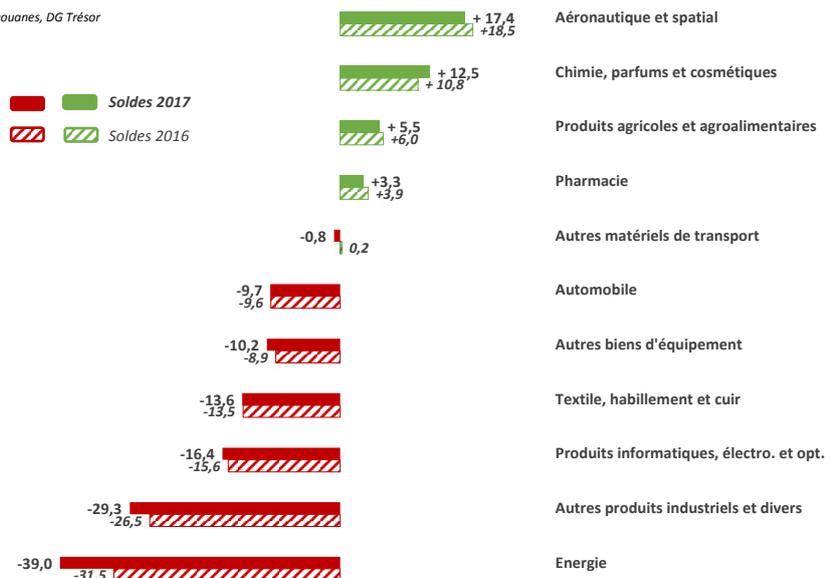
Les excédents du secteur électrique et des déchets industriels s'accroissent

Grâce à la remise en route progressive de centrales nucléaires, la croissance des importations d'électricité a baissé en 2017 (+30,8 % à 1,2 Md€ après +117,9 % en 2016) tandis que les exportations se sont accrues de 26,2 % pour atteindre 2,4 Md€. **L'excédent passe dès lors de 1 Md€ à 1,2 Md€.** De même, **l'excédent des déchets industriels** voit sa valeur fortement augmenter (+30,0 % à 2,9 Md€ après 2,2 Md€ en 2016) grâce à des exportations en forte hausse (+25,8 % à 4,6 Md€), notamment vers la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne.

Source : Douanes, DG Trésor

L'aéronautique, la chimie, les produits agricoles et agroalimentaires restent les 3 premiers excédents sectoriels de la France en 2017

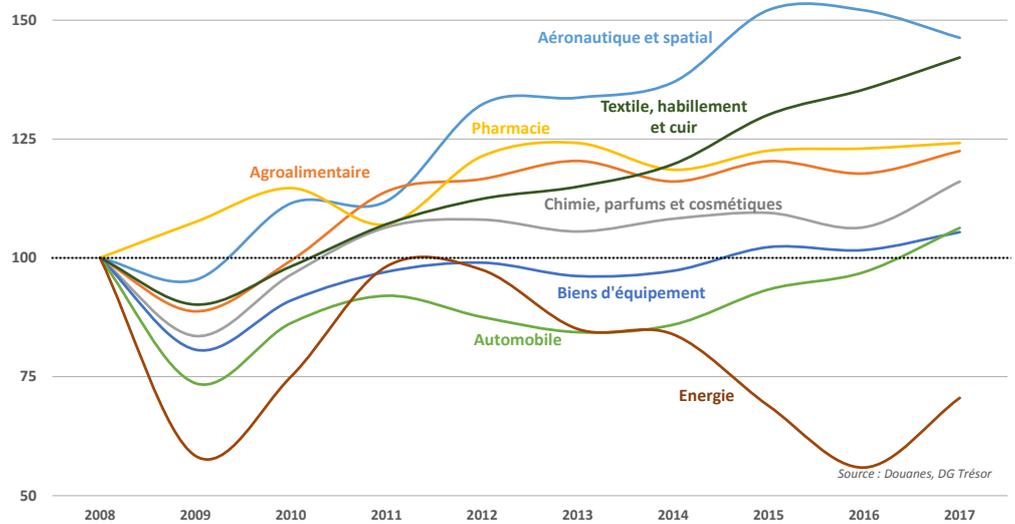
(en Md€ - CAF/FAB)



¹¹ Boissons, parfums et cosmétiques, cuir et bagagerie, bijouterie-joaillerie, objets d'art

La progression des exportations de textile depuis 2008 rejoint celle de l'aéronautique

(base 100 en 2008)



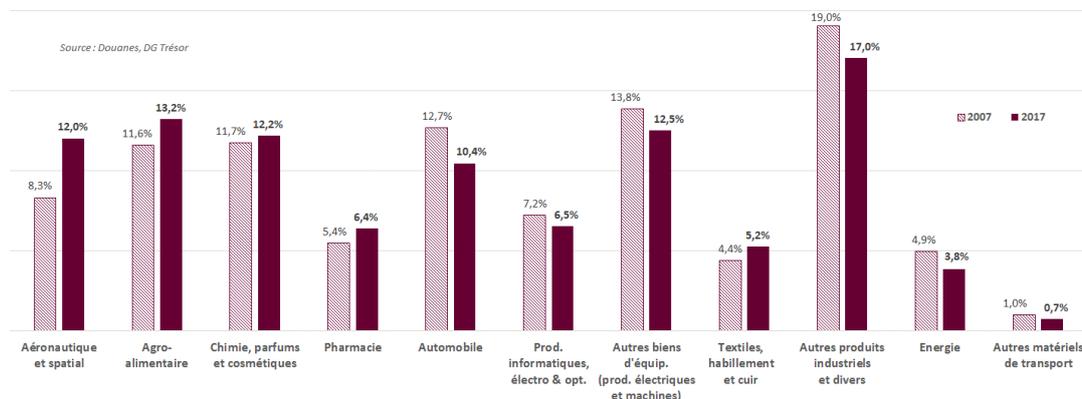
Source : Douanes, DG Trésor

Evolution des échanges par produits (CAF/FAB, en Md€)

Données brutes estimées		2016			2017			Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance annuelle	
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	443,0	100,0%	-0,8%	464,0	100,0%	4,7%	
	Import	509,2	100,0%	-0,1%	544,2	100,0%	6,9%	
	<i>Solde</i>	-66,2		4,7%	-80,2		21,1%	
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors énergie	Export	428,9	96,8%	0,0%	446,1	96,2%	4,0%	3,89%
	Import	463,6	91,0%	2,5%	487,4	89,6%	5,1%	4,66%
	<i>Solde</i>	-34,7			-41,2			
Energie	Export	14,1	3,2%	-18,8%	17,8	3,8%	26,2%	0,84%
	Import	45,6	9,0%	-20,2%	56,8	10,4%	24,6%	2,20%
	<i>Solde</i>	-31,5			-39,0			
Agroalimentaire	Export	58,9	13,3%	-2,2%	61,2	13,2%	4,0%	0,53%
	Import	52,9	10,4%	3,6%	55,7	10,2%	5,3%	0,55%
	<i>Solde</i>	6,0			5,5			
Agricole	Export	14,3	3,2%	-8,8%	13,9	3,0%	-2,7%	-0,09%
	Import	14,1	2,8%	7,6%	14,5	2,7%	2,9%	0,08%
	<i>Solde</i>	0,2			0,6			
Boissons	Export	14,9	3,4%	2,1%	15,9	3,4%	6,9%	0,23%
	Import	3,4	0,7%	6,8%	3,6	0,7%	6,1%	0,04%
	<i>Solde</i>	11,5			12,3			
Produits IAA hors boissons	Export	29,7	6,7%	-0,7%	31,4	6,8%	-0,7%	0,39%
	Import	35,3	6,9%	1,8%	37,5	6,9%	0,1%	0,43%
	<i>Solde</i>	-5,7			-6,1			
Biens d'équipements	Export	85,1	19,2%	-0,6%	88,2	19,0%	3,7%	0,71%
	Import	109,6	21,5%	1,3%	114,8	21,1%	4,7%	1,02%
	<i>Solde</i>	-24,5			-26,6			
Matériels de transport	Export	106,3	24,0%	2,8%	107,4	23,1%	1,1%	0,26%
	Import	97,2	19,1%	10,0%	100,5	18,5%	3,4%	0,65%
	<i>Solde</i>	9,0			6,9			
Aéronautique & spatial	Export	57,9	13,1%	-0,1%	55,7	12,0%	-3,8%	-0,50%
	Import	39,4	7,7%	10,6%	38,3	7,0%	-2,9%	-0,23%
	<i>Solde</i>	18,5			17,4			
Automobile	Export	44,2	10,0%	3,9%	48,4	10,4%	9,6%	0,95%
	Import	53,8	10,6%	9,8%	58,1	10,7%	8,0%	0,85%
	<i>Solde</i>	-9,6			-9,7			
Autres produits industriels	Export	175,0	39,5%	-0,9%	186,0	40,1%	6,3%	2,49%
	Import	200,6	39,4%	-0,4%	213,1	39,2%	6,2%	2,45%
	<i>Solde</i>	-25,7			-27,1			
Textiles, habillement, cuir et chaussures	Export	23,1	5,2%	4,1%	24,3	5,2%	5,0%	0,26%
	Import	36,6	7,2%	1,6%	37,9	7,0%	3,5%	0,25%
	<i>Solde</i>	-13,5			-13,6			
Bois, papier et carton	Export	8,4	1,9%	0,2%	8,7	1,9%	2,6%	0,05%
	Import	12,6	2,5%	0,1%	13,0	2,4%	3,9%	0,10%
	<i>Solde</i>	-4,1			-4,4			
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	Export	51,8	11,7%	-2,8%	56,5	12,2%	9,0%	1,06%
	Import	41,0	8,0%	-3,1%	44,0	8,1%	7,3%	0,59%
	<i>Solde</i>	10,8			12,5			
Produits pharmaceutiques	Export	29,3	6,6%	0,4%	29,6	6,4%	0,9%	0,06%
	Import	25,4	5,0%	-1,4%	26,2	4,8%	3,4%	0,17%
	<i>Solde</i>	3,9			3,3			
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	Export	18,3	4,1%	0,9%	19,0	4,1%	4,0%	0,17%
	Import	24,3	4,8%	1,3%	25,8	4,7%	5,9%	0,28%
	<i>Solde</i>	-6,1			-6,8			
Produits métallurgiques et produits métalliques	Export	27,9	6,3%	-6,3%	31,4	6,8%	12,7%	0,80%
	Import	34,5	6,8%	-4,3%	38,9	7,2%	12,9%	0,87%
	<i>Solde</i>	-6,6			-7,5			
Produits manufacturés divers	Export	16,1	3,6%	3,2%	16,6	3,6%	2,8%	0,10%
	Import	26,2	5,2%	5,7%	27,2	5,0%	3,6%	0,18%
	<i>Solde</i>	-10,1			-10,6			
Produits Divers	Export	3,7	0,8%	13,1%	3,3	0,7%	-12,1%	-0,10%
	Import	3,3	0,7%	-4,4%	3,3	0,6%	-1,1%	-0,01%
	<i>Solde</i>	0,4			-0,0			

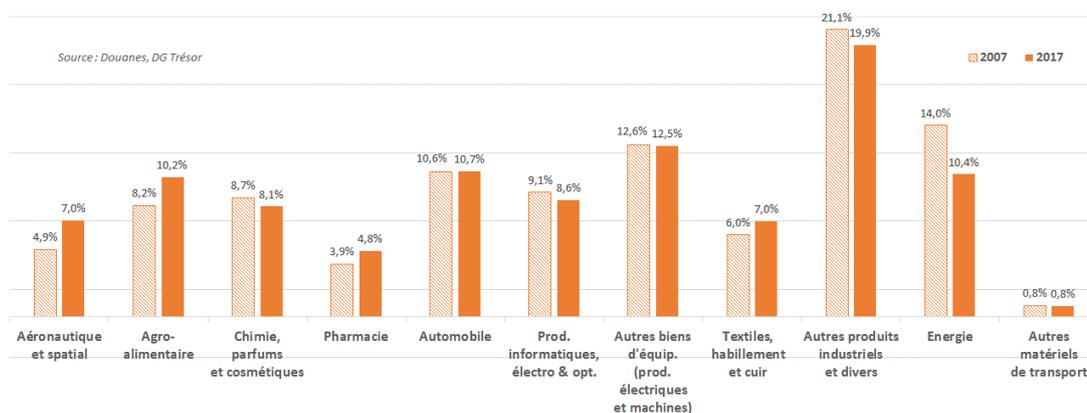
Répartition des exportations par grands secteurs en 2007 et 2017

(en % du total CAF/FAB hors militaire)



Répartition des importations par grands secteurs en 2007 et 2017

(en % du total CAF/FAB hors militaire)



POUR EN SAVOIR PLUS :

Les échanges de biens de la France par produit <http://bit.ly/2nvuKeG>

Voir également les données détaillées par pays et produit, au niveau le plus fin de la nomenclature douanière, sur les 3 dernières années (se rendre dans la rubrique « données détaillées produits pays ») <http://bit.ly/2nxb6zi>, ainsi que les échanges des régions et départements française par produit <http://bit.ly/2GGbwex>

Le solde commercial de la France demeure excédentaire vis-à-vis de l'Amérique, de l'Afrique et du Moyen-Orient

La présente fiche porte uniquement sur les échanges de biens. Les données d'échanges de services par pays partenaire ne seront disponibles que dans le courant de l'année 2018.

- ✓ **La croissance des exportations de biens est portée en 2017 par les pays européens et asiatiques.** L'Europe contribue ainsi à un accroissement de 10,2 Md€ des ventes françaises, tandis que les ventes vers l'Asie s'accroissent de 7,9 Md€.
- ✓ **Les pays ayant contribué le plus fortement à la croissance des exportations en Europe sont la Belgique, l'Espagne et l'Italie.** Hors Europe, les pays qui ont le plus poussé les ventes à la hausse sont la Chine et Hong-Kong, suivis des États-Unis, de la Corée du Sud, de l'Inde et de Singapour.
- ✓ **Les importations sont, quant à elles, en forte hausse, surpassant largement celle des exportations vers l'ensemble des zones partenaires,** avec pour conséquence un accroissement des déficits bilatéraux, ou bien, le cas échéant, une réduction de l'excédent. **Les importations augmentent ainsi de 8,1 % depuis l'UE, de 12,8 % depuis l'Afrique, de 6,8 % de l'Asie ou encore de 21,5 % depuis le Proche et Moyen-Orient.**
- ✓ **La reprise des exportations bénéficie d'un contexte économique plus favorable que l'an passé dans les pays émergents.** Elle est notamment portée par un accroissement des livraisons dans le secteur de l'aéronautique.
- ✓ **En termes de réduction du déficit, les principaux pays contributeurs sont les États-Unis, la Corée du Sud, Hong-Kong, l'Angola et Taïwan.**
- ✓ **A l'inverse, les plus fortes dégradations du solde interviennent avec le Royaume-Uni** (notamment en raison d'importations de turbopropulseurs à destination de l'industrie aéronautique) **et l'Allemagne.**

1. Le déficit commercial vis-à-vis de l'Union européenne s'accroît fortement en 2017

Le déficit de la France vis-à-vis de l'UE augmente de 15 Md€, dépassant ainsi le pic atteint à 2012

Les échanges commerciaux entre la France et l'UE ont progressé de manière importante en 2017, les exportations augmentant de 8,9 Md€ (+3,4 %) et les importations de 23,9 Md€ (+8,1 %). La forte croissance des importations fait dérapier le déficit commercial avec l'UE, qui atteint 44,9 Md€ en 2017 (+49,9 % par rapport à 2016), établissant ainsi un nouveau record.

Vis-à-vis de la zone euro, le déficit s'accroît également mais à un rythme moins important (+7,4 Md€ à 44,2 Md€, soit +20,1 %), devenant ainsi pour la première fois inférieur à celui de l'ensemble de l'UE.

La hausse des exportations françaises vers l'UE est portée par l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Pologne et les Pays-Bas

Les exportations françaises vers l'UE atteignent un nouveau sommet avec un total de 273,8 Md€. C'est vers l'Italie que les exportations progressent le plus (+2,8 Md€ à 35,2 Md€) ; l'Italie devenant ainsi le troisième client de la France en 2017 (devant les États-Unis et derrière l'Espagne). Toutefois, le déficit avec l'Italie demeure élevé à 6,7 Md€, s'aggravant de 0,6 Md€ en raison du fort dynamisme des importations. La hausse des exportations est également importante vers l'Espagne (+2,4 Md€), mais celle des importations l'est plus encore (+2,5 Md€), réduisant l'excédent commercial bilatéral (-130 M€ à 0,7 Md€).

Le déficit avec la Belgique est stable à 4,4 Md€ grâce à une forte hausse des exportations (+2,2 Md€)

permettant de compenser celle des importations (+2,2 Md€). Les exportations vers les Pays-Bas sont en hausse de 0,9 Md€, soit 5,9 % d'augmentation après les 7,9 % de diminution de l'an passé. L'augmentation des importations demeure néanmoins plus importante (+2,3 Md€) et porte le déficit bilatéral à 8,5 Md€ (+18,8 % par rapport à 2016).

Les exportations continuent de progresser vers les États membres d'Europe centrale. La croissance des ventes est notamment soutenue vers la Pologne (+0,9 Md€, soit +11 %) et la République Tchèque (+0,6 Md€, soit +14,1 %). Les déficits sont stables à l'exception de celui avec l'Autriche, qui se dégrade de 1,6 Md€ par rapport à 2016, en raison d'importations plus soutenues de produits pharmaceutiques.

Au niveau de l'ensemble des nouveaux États membres de l'UE, les exportations s'accroissent de 2,9 Md€ (+11,3 %) à 28,1 Md€, permettant ainsi de réduire le déficit commercial vers ces Etats de 0,4 Md€ (-6,4 % à 5,9 Md€).

Les soldes commerciaux vis-à-vis du Royaume-Uni et de l'Allemagne se détériorent

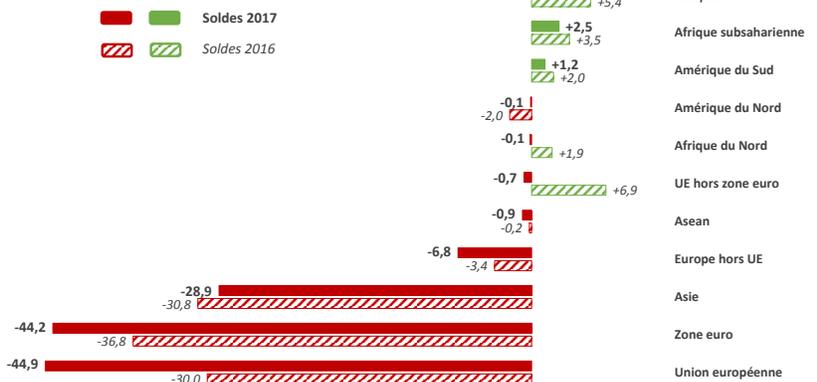
L'excédent commercial avec le Royaume-Uni s'amenuise considérablement en 2017 (-7,7 Md€, soit -65 %) à 4,1 Md€. En effet, malgré des exportations stables par rapport à 2017 (-0,2 Md€), les importations sont en forte hausse (+7,5 Md€ soit +38,3 %), en raison d'une augmentation de l'approvisionnement en turboréacteurs. **Le Royaume-Uni perd sa place de premier excédent commercial de la France au bénéfice de Hong-Kong.** C'est la variation d'un solde bilatéral avec la France la plus forte en 2017.

Avec l'Allemagne, le déficit commercial se creuse de façon très nette par rapport à l'année précédente (-3,1 Md€) à 17,4 Md€, soit le déficit le plus important depuis 2012. Cet accroissement du déficit s'explique par une diminution des exportations (-2,8 Md€, soit -3,9 %) couplée à des importations stables (+0,4 Md€, soit +0,4 %).

Le solde commercial se détériore vis-à-vis de toutes les régions du monde à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Asie

(Solde des échanges de biens, en Md€)

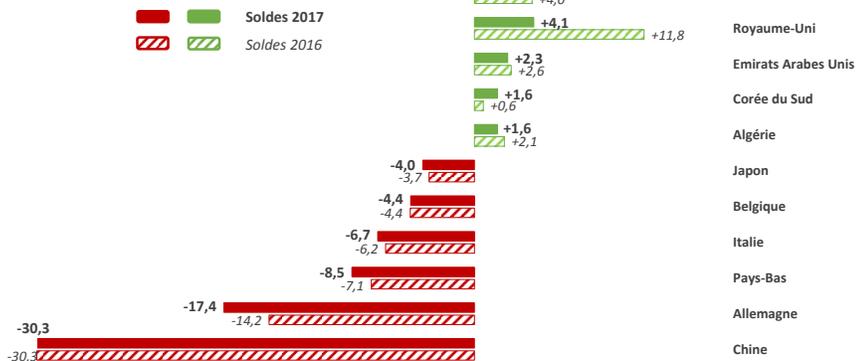
Source : Douanes, DG Trésor



Hong-Kong devient le 1er excédent bilatéral pour la France, la Chine (hors Hong-Kong) demeure son 1er déficit

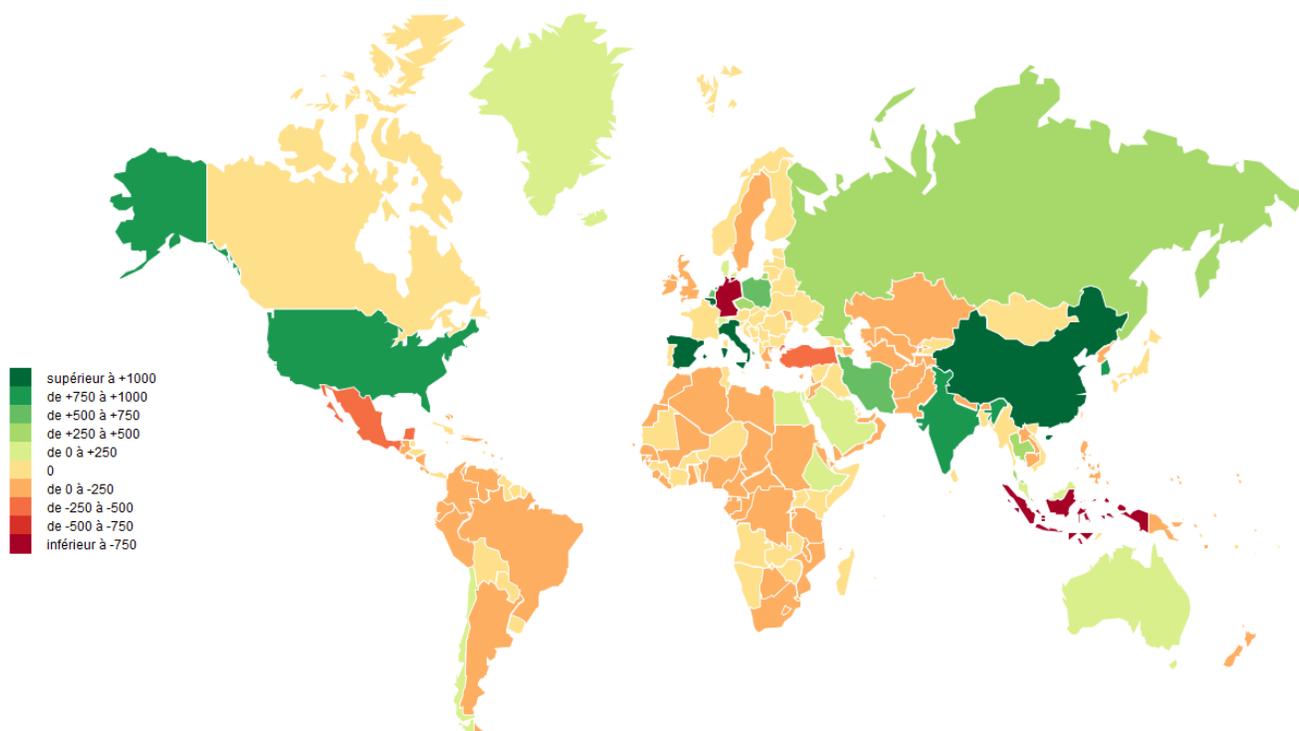
5 principaux excédents et déficits bilatéraux de la France en 2016 (échanges de biens en Md€)

Source : Douanes, DG Trésor



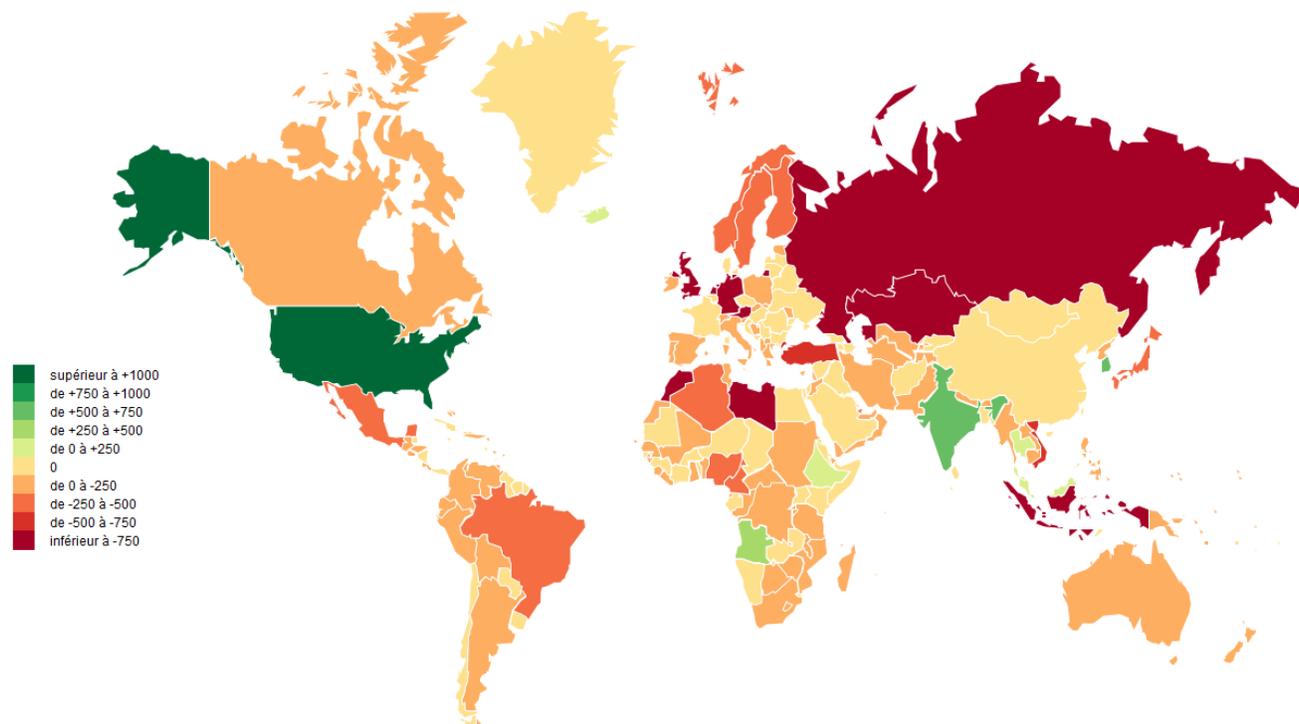
En Europe, les exportations françaises ont diminué fortement vers l'Allemagne. Hors Europe, l'Inde, la Chine, les États-Unis et Hong-Kong ont contribué à l'augmentation des exportations françaises.

Evolution des exportations (échanges de biens) - écarts entre les exportations en 2017 et 2016 en M€



L'accroissement du déficit vient majoritairement des échanges avec de Russie, le Royaume-Uni ou l'Allemagne

Evolution du solde commercial, déclinées par pays (échanges de biens) - écarts entre les soldes en 2017 et 2016 en M€



2. Le déficit vis-à-vis de l'Europe hors UE double pour atteindre 6,8 Md€

Le déficit des échanges avec les pays européens situés hors UE augmente fortement pour atteindre 6,8 Md€ en 2017, soit une augmentation de 98,5 %. Celle-ci s'explique par une hausse de 4,6 Md€ des importations.

Les exportations vers la zone en revanche augmentent (+3,8 %) à 33 Md€. Elles sont ainsi en hausse de 0,7 Md€ vers la Russie (+14,2 %) et de 0,4 Md€ vers la Suisse (+2,9 %). Vers la Turquie les exportations se réduisent pour la seconde année consécutive, diminuant de 0,3 Md€ à 6,7 Md€, tandis que la hausse des importations aggrave le déficit bilatéral de 0,8 Md€.

La hausse des importations depuis la Russie est très prononcée : +37,4 %, soit 2,1 Md€ d'importations supplémentaires, portant le total à 7,6 Md€, après avoir diminué l'an passé. Il en résulte un déficit qui s'accroît de 1,4 Md€ pour atteindre 2 Md€ en 2017. La Russie, qui occupait encore la 17^e place parmi nos fournisseurs en 2016, devient 12^e en 2017.

Avec la Suisse, l'excédent diminue de 14,8 % (-0,2 Md€ à 1,1 Md€) après une hausse exceptionnelle l'an passée. Malgré la poursuite de l'augmentation des exportations, les importations ont été plus dynamiques, s'accroissant de 625 M€ au cours de l'année 2017. La Suisse est notre 9^e fournisseur et 9^e client.

3. L'excédent commercial vis-à-vis de l'Amérique repart à la hausse

Les échanges avec le continent américain enregistrent une nouvelle hausse sur l'année 2017, avec des exportations qui augmentent (+1,9 % à 49,2 Md€) et des importations qui diminuent (-0,6 % à 47,9 Md€). Après la diminution de 1,5 Md€ en 2016, l'excédent est en hausse de 1,2 Md€ à 1,4 Md€ en 2017 mais reste en-dessous des 1,8 Md€ atteint en 2015.

Les exportations vers les États-Unis sont à nouveau en hausse en 2017 après le léger ralentissement observé en 2016 (+1,4 Md€ à 34,1 Md€, soit une augmentation de 4,2 %). Cette hausse s'explique en partie par une reprise des livraisons dans le domaine de l'aéronautique. Malgré cette hausse des exportations, les États-Unis redescendent à la 4^e place parmi les clients de la France, après s'être hissé à la 3^e place en 2016. Les importations depuis les États-Unis sont en recul, avec un repli de 0,9 Md€ (-2,6 %) par rapport à l'an passé. Cela permet à la France de réduire des deux tiers son déficit commercial avec les États-Unis, passant de 3,4 Md€ en 2016 à 1,1 Md€ en 2017 (-68 %).

Parmi les autres grands partenaires de la zone, les exportations soit en hausse de 4,4 % vers le Canada après avoir diminué 5,9 % en 2016, mais le dynamisme des importations conduit à une réduction de l'excédent français de 84 M€. En revanche, les exportations françaises diminuent vers le Mexique (-318 M€ soit -8,6 %), le Brésil (-141 M€ soit -3,3 %) et l'Argentine (-182 M€, soit -16 %). Avec des importations stables ou hausse (+0,2 Md€ depuis le Brésil), les soldes se dégradent légèrement vers ces trois pays.

4. Le déficit de la France vis-à-vis de l'Asie se réduit après trois années de dégradation

Le déficit vis-à-vis de l'Asie diminue de 2 Md€ et redevient nettement inférieur à celui vis-à-vis de l'Union européenne

Les échanges avec les pays asiatiques ont été dynamiques en 2017, avec une hausse des exportations de 14,1 % (+7,9 Md€ à 64,2 Md€) et des importations de 6,8 % (+6 Md€ à 93 Md€). Le déficit commercial vis-à-vis de la zone se replie à 28,9 Md€ après 30,8 Md€ en 2016.

Les exportations françaises à destination de la Chine (hors Hong-Kong) connaissent une forte hausse en 2017 (+2,9 Md€, soit 18 % d'augmentation). Cela s'explique notamment par une augmentation importante des livraisons dans les domaines de l'aéronautique et du luxe. La hausse des importations

est équivalente à celle des exportations (+2,8 Md€, soit +6,1 %), en particulier dans les domaines de l'informatique et de l'électronique ; **le déficit bilatéral demeure ainsi stable à 30,3 Md€.** Vers Hong-Kong, les exportations françaises progressent de 15,7 % tandis que les importations diminuent de 17,1 %, ce qui conduit à **renforcer l'excédent bilatéral de la France de 1 Md€, lui permettant de devenir ainsi l'excédent commercial français le plus important (5,6 Md€ contre 4,6 Md€ en 2016).**

Avec la Corée du Sud, les exportations reprennent de façon marquée (+1,1 Md€ à 5 Md€) et atteignent leur plus haut niveau grâce à une forte reprise des livraisons du secteur aéronautique tandis que les importations sont quasi stables (+161 M€ à 3,4 Md€). **L'excédent se raffermi ainsi à 1,6 Md€ (+1 Md€ par rapport à 2016).**

Les exportations vers le Japon demeurent stables pour la seconde année consécutive (+1,8% après -0,6% en 2016) tandis que les importations continuent d'augmenter (+0,6 Md€) pour atteindre 9,9 Md€. Par conséquent, **le déficit avec le Japon est en hausse de 0,4 Md€ (+13,9 %) à 3,6 Md€.**

Les échanges avec Taïwan augmentent, avec notamment une hausse des exportations françaises (+ 0,7 Md€, soit +35,6 %) directement liée aux livraisons d'Airbus. La hausse plus modérée des importations depuis Taïwan (+0,2 Md€) permet de résorber une grande partie du déficit bilatéral, qui passe ainsi de 0,7 Md€ en 2016 à 0,2 Md€ en 2017.

Les échanges vers l'ASEAN continuent d'augmenter en 2017

Le déficit avec l'ASEAN s'accroît en 2017 (passant de 0,2 Md€ à 0,9 Md€). Les exportations sont en hausse vers les pays d'Asie du Sud-Est (+3,8 % à 15,3 Md€) tout comme les importations (+1,2 Md€ à 16,2 Md€).

Avec Singapour, l'excédent s'accroît à nouveau (+0,6 Md€) pour atteindre 4,6 Md€, son plus haut niveau historique. Cette progression, qui fait suite à celle observée en 2016, est toujours liée aux livraisons dans le secteur de l'aéronautique. Les importations depuis Singapour sont stables, s'établissant à 2,2 Md€, en hausse de 5 M€ par rapport à 2016. Les exportations sont également soutenues vers la Thaïlande (+0,6 Md€), permettant

de limiter l'ampleur du déficit (0,4 Md€, en baisse de 470 M€).

A l'inverse, les exportations sont en baisse vers l'Indonésie (-1 Md€) après une rapide augmentation entre 2014 et 2016, l'excédent se transformant en un léger déficit de 87 M€. Le déficit s'accroît également avec le Vietnam (+0,5 Md€ à 3,6 Md€) en raison d'une hausse marquée des importations (+0,6 Md€).

Hors ASEAN, **les exportations continuent d'augmenter vers l'Inde (+36,8 % à 5,3 Md€)** grâce à nouveau à d'importantes exportations aéronautiques. Les importations progressent également mais à rythme moins soutenu (+0,7 Md€ à 5,4 Md€) ; **le déficit bilatéral est dès lors quasiment résorbé (15 M€ pour 2017), son plus bas niveau depuis 2007.**

Avec le Kazakhstan, le déficit se creuse de 1,2 Md€ à 3,3 Md€ en raison d'une forte augmentation des importations d'hydrocarbures naturels (+11 Md€ à 3,3 Md€).

5. Les soldes commerciaux vis-à-vis du Proche et du Moyen-Orient et de l'Afrique se dégradent, mais la France reste néanmoins excédentaire

L'excédent recule vis-à-vis du Proche et du Moyen-Orient

L'excédent avec les pays du Proche et du Moyen-Orient est en repli de 9,7 % (-0,5 Md€ à 5,1 Md€), malgré la hausse des exportations (+9 % à 15,4 Md€). Les importations connaissent une hausse importante de 21,5 %, soit 1,8 Md€, pour atteindre 10,3 Md€.

Les importations augmentent notamment dans le secteur énergétique, c'est ainsi le cas de l'Arabie saoudite (+0,3 Md€ d'importations dans le secteur de l'énergie), de l'Iran (+0,9 Md€), du Qatar (+0,4 Md€). Les exportations sont quant à elles principalement portées par l'aéronautique et le secteur du luxe, ainsi que par l'automobile à destination de l'Iran.

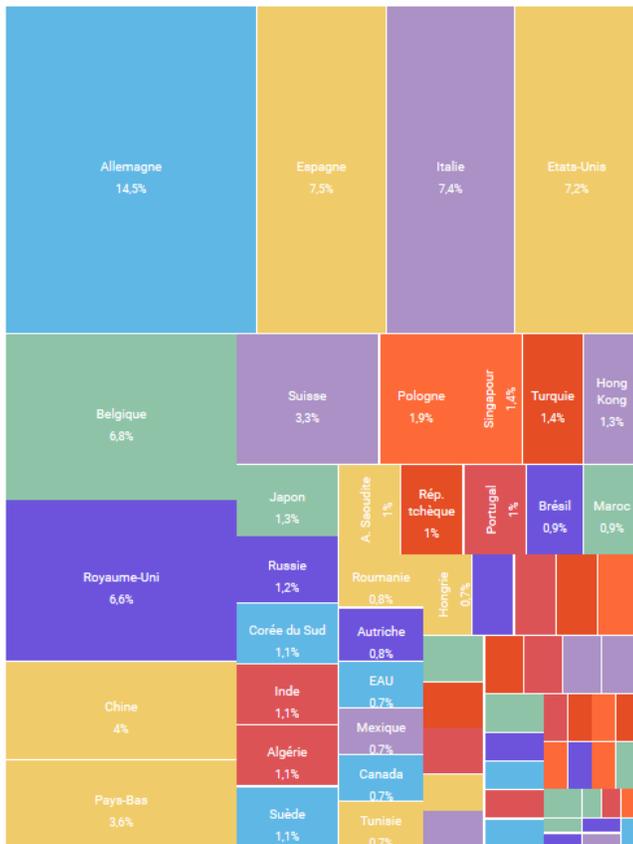
Le déficit s'accroît avec l'Iran (+135 M€ à 0,9 Md€), l'excédent avec le Qatar se réduit légèrement (-0,3 Md€ à 1,3 Md€) tandis que l'excédent avec l'Arabie saoudite se renforce (0,4 Md€ en 2017 contre 0,3 Md€ en 2016). Les échanges avec les

Émirats arabes unis sont marqués par une diminution des exportations de 0,2 Md€ et des importations en légère hausse (+48 M€).

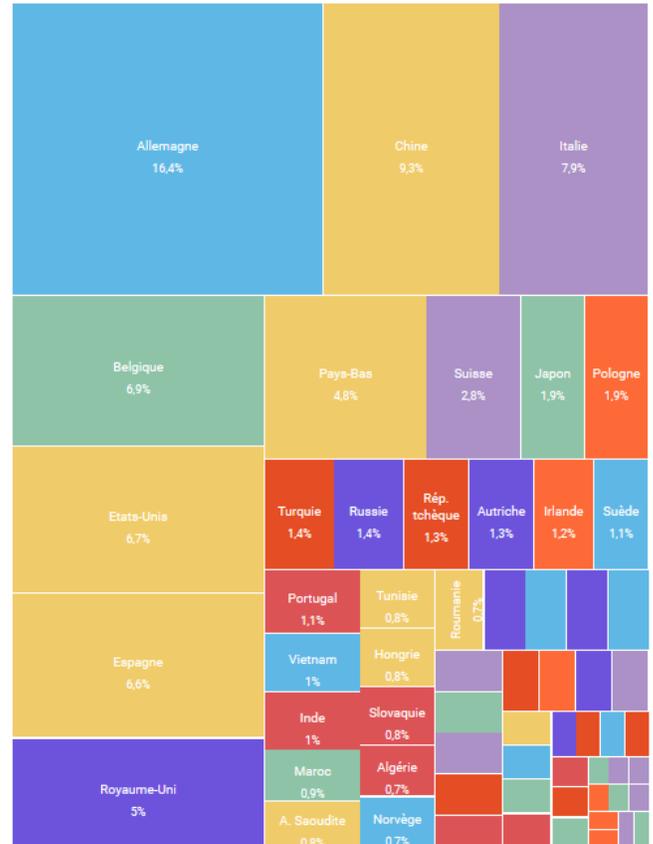
L'excédent avec l'Afrique diminue de moitié en 2017

L'excédent avec les pays d'Afrique diminue de 48,0% (-2,6 Md€ à 2,8 Md€). Les exportations diminuent légèrement (-0,2% soit -39 M€) tandis que les importations augmentent plus fortement (+12,8%, soit +2,6 Md€), sous l'effet de la hausse du coût de l'énergie. C'est principalement avec les pays d'Afrique du Nord que le solde commercial se dégrade, passant de 1,9 Md€ en 2016 à -0,1 Md€ en 2017. Les importations ont principalement augmenté depuis la Libye (+0,9 Md€), le Maroc (+0,7 Md€) et l'Algérie (+0,4 Md€). Les importations depuis l'Angola diminuent de 0,6 Md€, permettant de ramener le solde à l'équilibre (-25 M€ contre -676 M€ en 2016).

À l'exportation, l'Italie redevient notre 3^{ème} client en 2017, l'Espagne reste le 2^{ème} (échanges de biens)

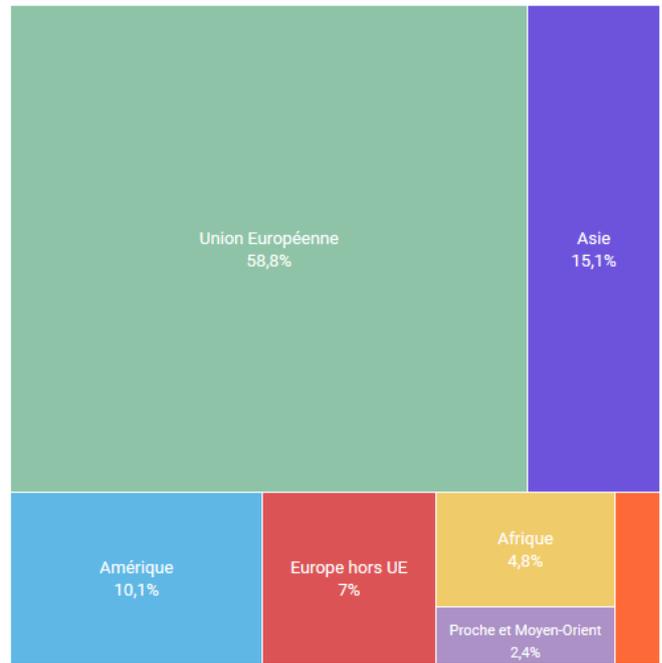


À l'importation, l'Allemagne demeure notre premier fournisseur devant la Chine et l'Italie (échanges de biens)



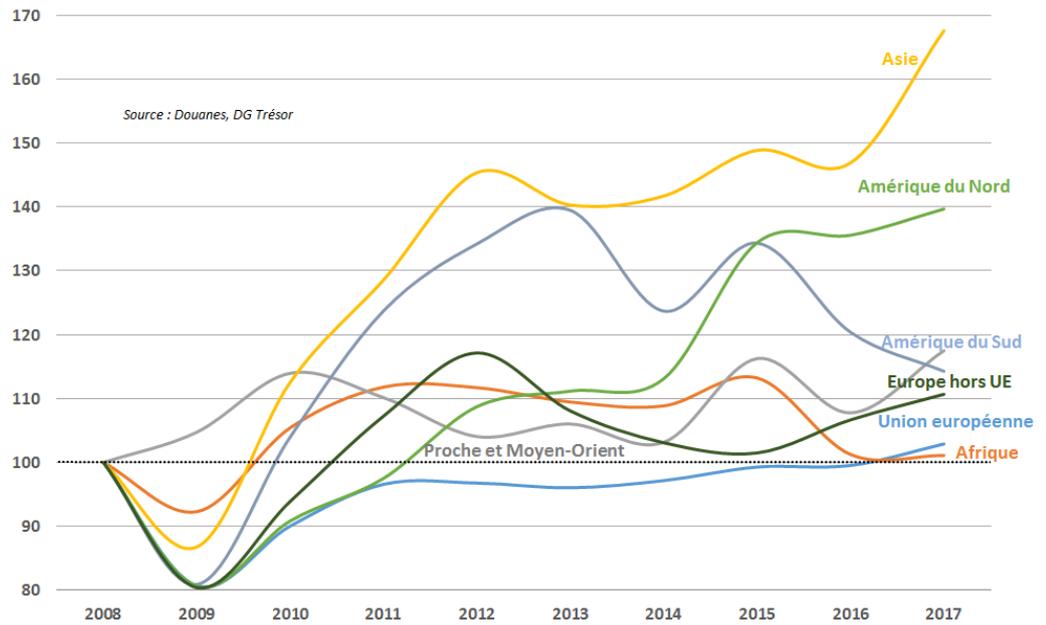
Dans nos échanges totaux (exportations + importations de biens), l'Union européenne représente près de 60 %, suivie par l'Asie à 15,1 %

Source : Douanes
Données estimées CAF/FAB



L'Asie est la zone la plus dynamique pour les exportations françaises depuis la crise

(Exportations de biens, base 100 en 2008)



Synthèse des flux commerciaux de la France par grande région partenaire et contribution de chaque zone à l'évolution des échanges totaux

Données brutes estimées		2016			2017			
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	443,0	100,0%	-0,8%	464,0	100,0%	4,7%	
	Import	509,2	100,0%	-0,1%	544,2	100,0%	6,9%	
	Solde	-66,2		4,7%	-80,2		21,1%	
Union européenne	Export	264,9	59,8%	0,3%	273,8	59,0%	3,4%	2,02%
	Import	294,8	57,9%	0,5%	318,7	58,6%	8,1%	4,70%
	Solde	-30,0			-44,9			
Zone euro	Export	205,6	46,4%	0,2%	212,5	45,8%	3,3%	1,54%
	Import	242,4	47,6%	0,1%	256,7	47,2%	5,9%	2,79%
	Solde	-36,8			-44,2			
Europe hors UE	Export	31,8	7,2%	5,1%	33,0	7,1%	3,8%	0,27%
	Import	35,3	6,9%	-4,1%	39,8	7,3%	13,0%	0,90%
	Solde	-3,4			-6,8			
Afrique	Export	25,5	5,8%	-10,6%	25,5	5,5%	-0,2%	-0,01%
	Import	20,1	3,9%	-12,9%	22,7	4,2%	12,8%	0,50%
	Solde	5,4			2,8			
Afrique du Nord	Export	14,3	3,2%	-12,6%	14,5	3,1%	1,3%	0,04%
	Import	12,4	2,4%	-6,5%	14,6	2,7%	17,6%	0,43%
	Solde	1,9			-0,1			
Amériques	Export	48,3	10,9%	-1,4%	49,2	10,6%	1,9%	0,21%
	Import	48,2	9,5%	2,0%	47,9	8,8%	-0,6%	-0,06%
	Solde	0,2			1,4			
Amérique du Nord	Export	39,4	8,9%	0,9%	40,6	8,7%	3,0%	0,00%
	Import	41,4	8,1%	3,2%	40,7	7,5%	-1,8%	-0,14%
	Solde	-2,0			-0,1			
Amérique du Sud	Export	7,7	1,7%	-10,4%	7,3	1,6%	-5,1%	-0,09%
	Import	5,7	1,1%	-6,1%	6,1	1,1%	6,7%	0,07%
	Solde	2,0			1,2			
Proche et Moyen-Orient	Export	14,1	3,2%	-7,3%	15,4	3,3%	9,0%	0,29%
	Import	8,5	1,7%	-9,3%	10,3	1,9%	21,5%	0,36%
	Solde	5,6			5,1			
Asie	Export	56,3	12,7%	-1,3%	64,2	13,8%	14,1%	1,79%
	Import	87,1	17,1%	0,9%	93,0	17,1%	6,8%	1,17%
	Solde	-30,8			-28,9			
Autres pays	Export	2,1	0,5%	-2,4%	2,8	0,6%	35,0%	0,16%
	Import	15,3	3,0%	12,8%	11,7	2,1%	-23,6%	-0,71%
	Solde	-13,2			-8,9			

Source : Douanes, DG Trésor

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les échanges de biens de la France par pays et zone géographique <http://bit.ly/2EzoV7p>

Voir également les données détaillées par pays et produit, au niveau le plus fin de la nomenclature douanière, sur les 3 dernières années (se rendre dans la rubrique « données détaillées produits pays ») <http://bit.ly/2GFz3w4>, ainsi que les échanges des régions et départements français par pays et zone partenaires <http://bit.ly/2GGbwex>

Dossiers pays sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères <http://bit.ly/1mVSXrf>

Dossiers pays sur le site de la Direction générale du Trésor <http://bit.ly/1Q5fHCN>

L'excédent aéronautique est de nouveau en baisse

- ✓ Le secteur aéronautique et spatial enregistre un excédent en baisse en 2017, à 17,4 Md€ contre 18,5 Md€ l'année dernière (-5,6 %).
- ✓ En 2017, le carnet de commandes d'Airbus se situe à un niveau supérieur à celui de Boeing et représente 10 ans de production au rythme actuel.
- ✓ En revanche, les livraisons nettes d'Airbus en 2017 sont inférieures à celles de Boeing. Depuis 2012, l'écart des livraisons entre avionneurs est à l'avantage de Boeing.

1. L'excédent du secteur aéronautique et spatial se réduit en 2017

Les exportations aéronautiques et spatiales diminuent de 3,8 % en 2017 à 55,7 Md€, après déjà une légère baisse en 2016 (-0,1 % en 2016). En parallèle, le secteur connaît une réduction des importations : -2,9 % en 2017 à 38,3 Md€ après +10,6 % en 2016.

En conséquence, l'excédent du secteur diminue à 17,4 Md€.

Le poids du secteur dans les exportations françaises se maintient à près de 12 %.

Airbus, dont les ventes représentent près de la moitié des exportations aéronautiques et spatiales, affiche un niveau record de livraisons en 2017. Sur l'année, d'après les données des Douanes, Airbus a livré depuis la France 357 appareils, pour un montant total néanmoins inférieur à 2016 (30,1 Md€, contre 346 appareils pour 30,8 Md€ en 2016).

Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus

L'assemblage et la livraison des Airbus sont réalisés principalement sur les sites de Toulouse et Hambourg :

- tous les A321 sont assemblés et livrés depuis Hambourg ;
- tous les A330 sont livrés depuis Toulouse ;
- les A380 sont tous assemblés à Toulouse mais la finalisation des appareils s'effectue à Hambourg (aménagement intérieur et peinture) et ils sont ensuite livrés directement depuis l'Allemagne ou rapatriés en France pour être livrés depuis Toulouse, selon la zone géographique des clients ;
- les A319 et A320 sont assemblés et livrés depuis les diverses chaînes d'assemblage d'Airbus, à Hambourg, Toulouse ou Tianjin.

En termes de part industrielle, la part française varie entre 30 % et 50 % selon le type d'appareil et la motorisation choisie. Notamment, même si aucune livraison n'est effectuée depuis le Royaume-Uni, la part britannique peut atteindre 30 % du prix de l'appareil – du fait de la conception des ailes et de la motorisation Rolls Royce le cas échéant – la part restante étant essentiellement allemande.

Les chiffres issus des statistiques douanières françaises ne comptabilisent comme livraisons que les ventes vers l'étranger d'appareils neufs assemblés en France. Leur montant comme leur nombre diffèrent donc des ventes totales de la société Airbus. En revanche, les chiffres globaux du commerce extérieur français en aéronautique incluent bien les exportations de produits semi-finis, ce qui explique que l'Allemagne soit le premier client de la France dans le secteur.

2. Les exportations du secteur sont tirées par l'Asie

Les échanges intra-groupes liés au processus de production de l'industrie aéronautique et spatiale entre pays de l'Union européenne représentent traditionnellement près de la moitié des exportations françaises du secteur.

En particulier, près de la moitié des exportations vers l'Allemagne correspond aux opérations réalisées par Airbus dans le cadre de la « fabrication coordonnée » entre les deux pays, le reste étant essentiellement composé d'exportations d'appareils transitant par l'Allemagne pour livraison ultérieure vers d'autres Etats. Toutefois, ce processus de fabrication coordonnée est appelé à n'être dorénavant qu'exceptionnel.

L'Asie constitue pour la première fois notre première zone d'exportation en 2017, (36,0 % de nos exportations). Les ventes augmentent de 33,0 % à 20,0 Md€, et l'excédent de 22,8 % à 17,3 Md€. Les exportations s'accroissent particulièrement à destination de la Chine (+1,6 Md€ à 6,4 Md€) et de l'Inde (+1,4 Md€ à 2,6 Md€).

L'Europe, traditionnellement la première zone cliente en partie du fait des échanges intra-groupe, se situe en deuxième position. Son poids a fortement chuté en 2017 du fait de l'arrêt progressif du processus de fabrication coordonnée entre la France et l'Allemagne. Elle n'absorbe que 33,0 % de nos exportations contre 45,8 % en 2016. Le solde avec l'Europe, traditionnellement excédentaire, devient déficitaire de 4,6 Md€.

L'Amérique représente 19,7 % de nos exportations, concentrées sur les États-Unis (14,9 % des exportations aéronautiques totales). Elles diminuent néanmoins en 2017 à 10,9 Md€ après 11,3 Md€, mais moins vite que les importations, permettant au déficit de se réduire à 0,7 Md€ (après 1,9 Md€ en 2016).

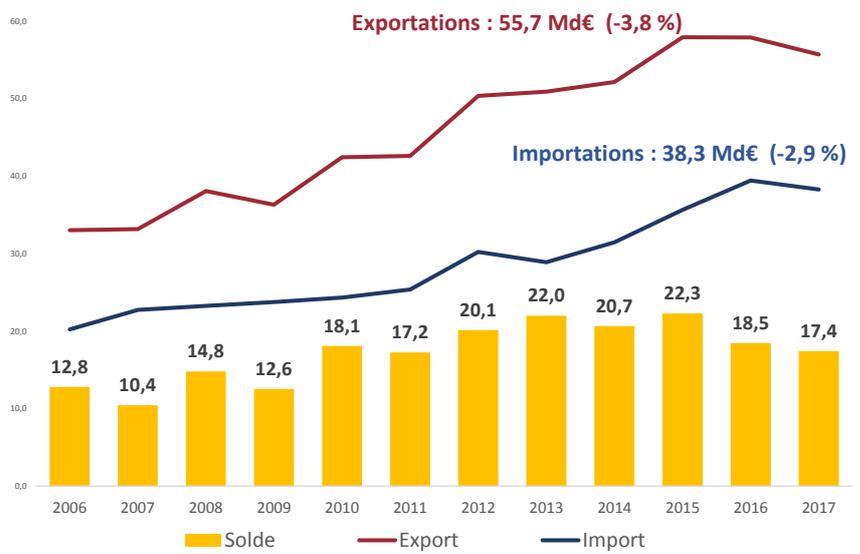
Le Proche et Moyen-Orient représente 7,5 % de nos exportations (6,2 % en 2016), avec l'Arabie saoudite et

le Qatar comme premiers clients. La région enregistre une hausse des ventes sur l'année (+15,6 % à 4,1 Md€) et de l'excédent (+16,8 % à 4,1 Md€).

Enfin, l'Afrique correspond à 3,4 % des exportations françaises (contre 2,3 % en 2016). Nos ventes vers la région connaissent une très nette augmentation (+44,8 % à 1,9 Md€) du fait notamment d'un accroissement des ventes vers l'Ethiopie et Maurice.

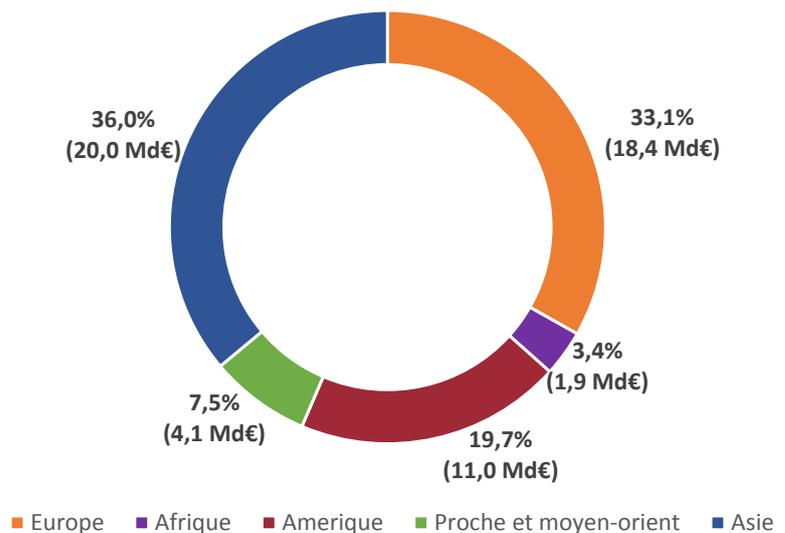
L'excédent est de nouveau en baisse

Source : Douanes



L'Europe perd son statut de premier partenaire à l'exportation

Source : Douanes



3. Nouveau record de livraisons pour Airbus, qui affiche également une année en hausse en termes de commandes

Airbus a livré au total 718 appareils en 2017, contre 688 en 2016 et 635 en 2015, ce qui représente un nouveau record annuel de livraisons pour la société et une progression des livraisons pour la quinzième année consécutive. Airbus est toutefois devancé par Boeing (qui enregistre 763 livraisons en 2017 contre 748 livraisons en 2016) pour la 6^{ème} année consécutive. Toutefois, l'écart se resserre grâce à un rattrapage important effectué par Airbus au mois de décembre 2017, alors que la tendance enregistrée jusque là était défavorable à Airbus.

On notera qu'au-delà des exportations depuis le sol européen, les cadences de l'usine de Tianjin et de la chaîne de montage de l'Alabama ont continué à monter en puissance. La gamme des A320 reste encore en tête en matière de succès commercial (558 livraisons en 2017), alors qu'Airbus envisage de mettre un terme au programme A380 qui peine à trouver de nouveaux clients (aucune vente signée en 2016 et 2017).

Les soutiens étatiques pour financer les livraisons d'Airbus et Boeing, à travers l'intervention des agences de crédit-export, sont gelés depuis 2016 dans un contexte de forte liquidité du marché bancaire et d'une confiance affichée des investisseurs dans la santé future du marché aéronautique.

Le secteur aéronautique a connu une très forte expansion tirée par la baisse du cours du pétrole et une croissance de la demande qui dépasse la croissance économique mondiale. La demande est désormais largement orientée vers les pays émergents (Chine, ASEAN, Moyen-Orient), avec une très forte demande sur les moyen-courriers (A320 et B737).

Un mois de décembre exceptionnel pour Airbus

Pour atteindre son objectif de livraison de 700 appareils en 2017 annoncé par le PDG d'Airbus SAS, Airbus a doublé son rythme classique au mois de décembre avec la livraison de 127 avions (contre une moyenne de 50-60 avions livrés par mois).

Des résultats satisfaisants en termes de commandes

Les commandes de l'année s'élèvent à 1109 avions pour Airbus, soit le 4^{ème} meilleur total de l'histoire d'Airbus contre 912 annoncées par Boeing. Elles présentent en revanche un horizon de plus en plus

long, généralement sur plusieurs années, et sont enregistrées dans le chiffre d'affaires au fil des livraisons. Parmi les réussites de l'année 2017, Airbus aura signé une méga-commande de 430 appareils avec Indigo, et effectué la première livraison d'un moyen-courrier de la gamme des A320 en janvier 2017 à l'aéroport Mehrabad de Téhéran. Le carnet de commandes d'Airbus s'élève à 7265 avions et représente ainsi plus de 10 ans de production à son rythme actuel.

L'avenir du programme A380 est en discussion, alors que les adaptations nécessaires en matière d'infrastructure aéroportuaire tardent à arriver. L'A380, tout comme le Boeing 747, ont un marché potentiel plus étroit que les autres appareils : leur pertinence économique est fondée sur une croissance très forte de la fréquentation de ligne entre des mégapoles et hubs de différents continents, afin que les appareils puissent être utilisés dans des conditions optimales par les compagnies aériennes. Les stratégies de hubs laissaient présager une hausse de la demande sur les long-courriers. La décision d'investir dans une remotorisation de l'A380 n'a pas été prise par Airbus, faute de perspectives suffisantes à ce jour sur les ventes de cet appareil. Airbus a annoncé une baisse de la cadence de production pour accompagner la demande.

Les nouveaux programmes d'Airbus se poursuivent

Airbus a effectué la livraison des premiers A321 NEO, version remotorisée du moyen-courrier d'Airbus, qui représente au côté de l'A320 et A320 neo la majorité du carnet de commandes. Le succès commercial de la gamme A320 s'accompagne d'une hausse de la production, avec l'ouverture de sa première usine sur le sol américain (en Alabama) et un objectif affiché de produire entre 40 et 50 appareils par an d'ici 2018.

L'A350 poursuit son déploiement commercial avec 78 livraisons en 2017 et la livraison du 100^{ème} A350 XWB à Singapour Airlines, tandis qu'Airbus a obtenu en 2017 la certification de l'A350-1000. 2017 a également connu l'achèvement structurel du premier Beluga XL.

4. Dans le secteur spatial, un marché satellitaire calme et de nouveaux succès pour Arianespace

Un marché satellitaire en perte de vitesse par rapport aux années précédentes.

Le marché 2017 s'est caractérisé par une baisse relative de dynamisme par rapport à 2016. Thales Alenia Space (TAS) a remporté les contrats Yamal 601, MTG Step 2 et Inmarsat. Airbus Defence and Space (ADS) est entré de son côté en négociations exclusives avec les autorités thaïlandaises pour la fourniture du satellite d'observation Theos II.

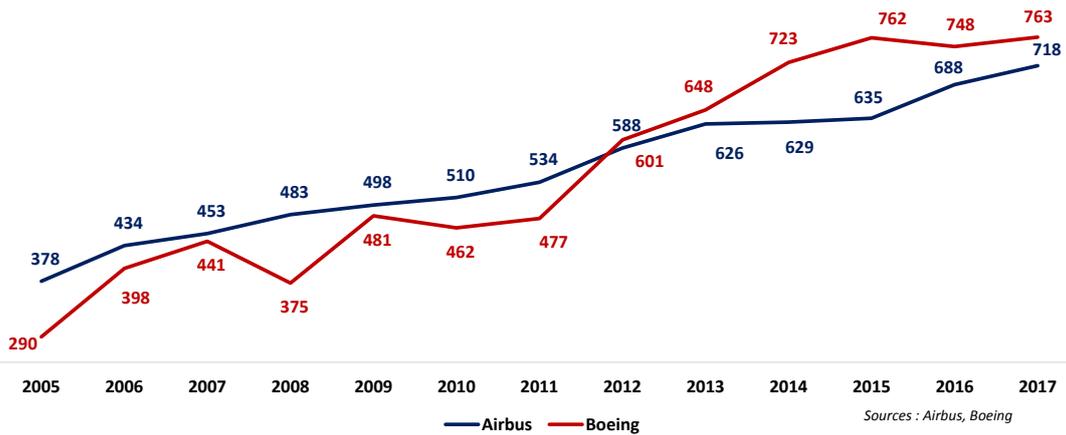
Une fiabilité confirmée pour Arianespace

En 2017, Arianespace a signé 8 contrats de lancements vers l'orbite géostationnaire et 11 pour des lancements vers des orbites non-géostationnaires (soit une part de marché de 47% pour les lancements vers l'orbite géostationnaires, et de l'ordre de 40% pour les lancements vers l'orbite non géostationnaires).

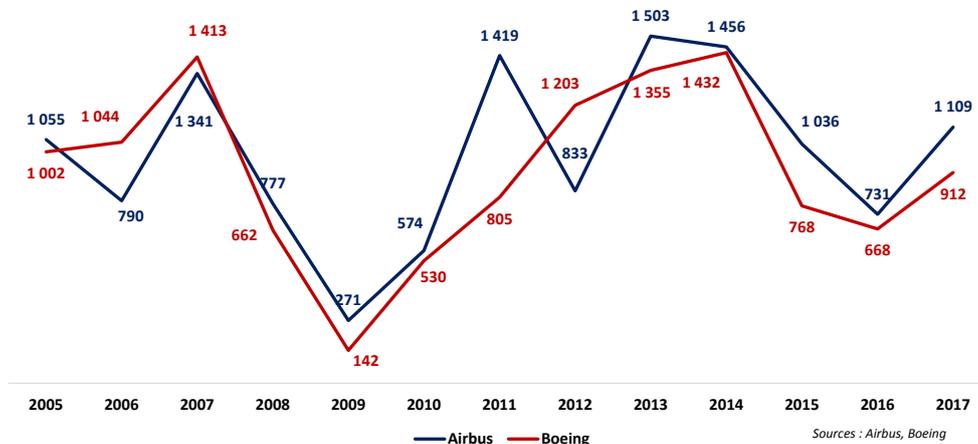
La société, qui a lancé plus de la moitié des satellites de télécommunications actuellement en service,

dispose d'un carnet de commandes représentant 58 lancements et 5Md€. Arianespace a réalisé 11 lancements en 2017, tous réussis, au moyen de trois systèmes de lancement en exploitation : 6 sur le lanceur lourd Ariane 5, 2 sur le lanceur moyen Soyouz, 3 sur le lanceur léger Vega.

Depuis 2012, les livraisons nettes de Boeing sont supérieures à celles d'Airbus



Les commandes nettes d'appareils d'Airbus et de Boeing sont en forte augmentation, mais celles d'Airbus restent supérieures



POUR EN SAVOIR PLUS :

Les commandes et livraisons d'Airbus <http://bit.ly/1t5NPTj>

Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales <http://bit.ly/2GH9s60>

Résultats de l'industrie française aéronautique et spatiale, avec données statistiques, tableaux, graphiques.

« Après 2 ans de turbulences, le secteur aéronautique français peut redécoller » <http://bit.ly/2jvkvpV>

INSEE Note de conjoncture, décembre 2016.

La facture énergétique repart à la hausse

- ✓ **Après 4 années consécutives de baisse, la facture énergétique repart à la hausse en 2017 (+23,8 %)**, passant de 31,5 Md€ à 39,0 Md€. La nette remontée du prix du pétrole en 2017 (voir encadré) pèse sur nos importations qui augmentent fortement en valeur.
- ✓ Cette augmentation est due à la hausse du prix du pétrole et à l'augmentation des quantités de produits énergétiques importés. Au total, les importations énergétiques augmentent de 24,6 % en valeur (56,8 Md€), tandis que les exportations augmentent pour la première fois depuis 2011 (+26,2 % à 17,8 Md€).
- ✓ **L'énergie continue de peser fortement sur notre balance commerciale, équivalant à 63 % de notre déficit total.**

1. A 39,0 Md€, la facture énergétique s'alourdit suite à la remontée du prix du pétrole

La **facture énergétique** (différence entre les importations et les exportations de produits énergétiques¹²), **augmente de 7,5 Md€ en 2017 à 39,0 Md€, soit +23,8 % par rapport à l'année précédente.** Cette évolution intervient après quatre années consécutives de baisse entre 2012 (69,2 Md€) et 2016 (31,5 Md€).

A la suite de la hausse du prix du pétrole (+4,2 % entre janvier et décembre et +28,3 % entre juin et décembre pour le baril de Brent en euros) et une augmentation de la quantité d'hydrocarbures naturels importés (+4,3 % à 58 millions de tonnes ; +25,5 % à 31,2 Md€ en valeur), les importations énergétiques repartent à la hausse (+24,6 % en valeur à 56,8 Md€). La quantité de produits pétroliers raffinés baisse légèrement (-1,1 % à 41 millions de tonnes ; +18,4 % en valeur à 18,4 Md€).

Dans le même temps, **les exportations énergétiques augmentent pour la première fois depuis 2011 (+26,2 % à 17,8 Md€)**, notamment grâce à une augmentation des exportations de déchets industriels (+1,7 % à 13,4 millions de tonnes ; +25,7 % à 4,6 Md€).

¹² Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets ») et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

Nette remontée du prix du pétrole en 2017

Après avoir brutalement chuté entre mi-2014 et janvier 2015, passant de 110 \$ à 50 \$, **les cours ont enregistré une nouvelle baisse de mi 2015 à janvier 2016, passant sous les 30 \$ – leur plus bas niveau en 11 ans** – en raison notamment d'une offre qui est restée très élevée.

L'accord de réduction de la production de pétrole de 1,8 Mbj entre l'OPEP et onze pays non-OPEP (accord de Vienne, conclu en novembre 2016), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017, a fait bondir le cours du Brent qui s'est ensuite stabilisé autour de 55 \$ le baril au 1^{er} trimestre 2017. La réunion ministérielle qui s'est tenue le 25 mai a abouti à une prolongation de neuf mois de cet accord, soit jusqu'en mars 2018. Cette décision a toutefois été jugée insuffisante dans un premier temps par les marchés pour rééquilibrer le marché pétrolier, dans un contexte de hausse de la production américaine et de maintien des stocks à des niveaux élevés, ravivant les craintes d'un surplus d'offre. Le cours du Brent a ainsi reculé, passant sous la barre des 50 \$ début juin, et retrouve fin juin les niveaux observés en novembre 2016, avant la signature de l'accord de réduction de la production.

Toutefois, à partir de mi-juillet, le cours du Brent a entamé une nette remontée jusqu'à dépasser 68 \$, niveau qui n'avait plus été atteint depuis mai 2015. Cette progression s'explique essentiellement par les meilleures perspectives de rééquilibrage entre l'offre et la demande mondiale de pétrole (plus ferme en 2017), en particulier **grâce à l'action concertée de réduction de la production dans le cadre de l'accord OPEP/non OPEP. Celui-ci a été prolongé une deuxième fois le 30 novembre 2017 de neuf mois, soit jusqu'en décembre 2018. Les tensions politiques au Moyen-Orient (en Arabie saoudite et en Iran), les incertitudes sur la situation en Irak et en Libye ainsi que la baisse des stocks commerciaux américains soutiennent également les cours.**

Néanmoins, malgré un excellent taux de respect des quotas négociés lors de l'accord de Vienne¹³, l'offre de pétrole reste abondante. En effet, les efforts de réduction de l'offre par l'OPEP sont entravés par la hausse de la production américaine, bien que celle-ci montre quelques signes de ralentissement. **Pour 2018, l'AIE prévoit une hausse de la production non-OPEP (+1,6 mb/jour), tirée par la production américaine (+1,1 mb/jour), qui serait supérieure à celle de la demande (+1,3 mb/jour).** En faisant l'hypothèse d'un maintien de la production de l'OPEP à son niveau actuel, l'AIE estime que le marché pétrolier pourrait se retrouver dans une situation d'excédent de production par rapport à la demande au 1^{er} semestre 2018 et qu'il serait globalement à l'équilibre sur l'ensemble de l'année.

Dans ce contexte, le rééquilibrage du marché pétrolier devrait donc être long, d'autant que les stocks restent élevés malgré leur recul, au-dessus de leur moyenne des cinq dernières années.

Les évolutions du marché pétrolier restent par ailleurs soumises à de nombreux aléas. En premier lieu, les aléas géopolitiques pesant sur la production restent importants, notamment en Iran (troisième producteur de l'OPEP) où les tensions politiques restent vives bien qu'elles n'aient pas affecté la production. Par ailleurs, le rythme de progression de la production de pétrole non conventionnel aux États-Unis constitue une incertitude supplémentaire significative et le principal facteur de nature à contrer les efforts de l'OPEP pour rééquilibrer le marché pétrolier.

La facture énergétique continue de peser lourdement sur notre commerce extérieur : elle représente 63 % du déficit commercial de biens (65 % en 2016).

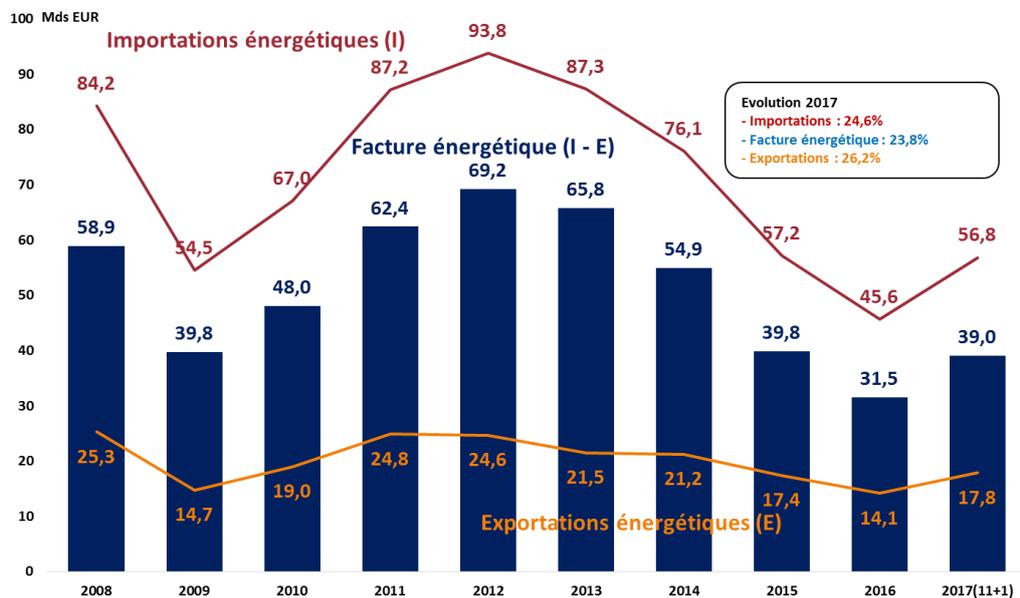
¹³ Les réductions de production effectives de l'OPEP atteignent en 2017 environ 91 % des réductions prévues par l'accord de Vienne.

2. Nos échanges énergétiques sont déficitaires mais la France reste exportatrice nette d'électricité

La facture énergétique est principalement constituée d'hydrocarbures naturels (29,7 Md€) et de produits raffinés (9,8 Md€). La France est également déficitaire sur la houille (-1,9 Md€), les minerais métalliques (-1,5 Md€) et les produits divers des industries extractives (-0,2 Md€)

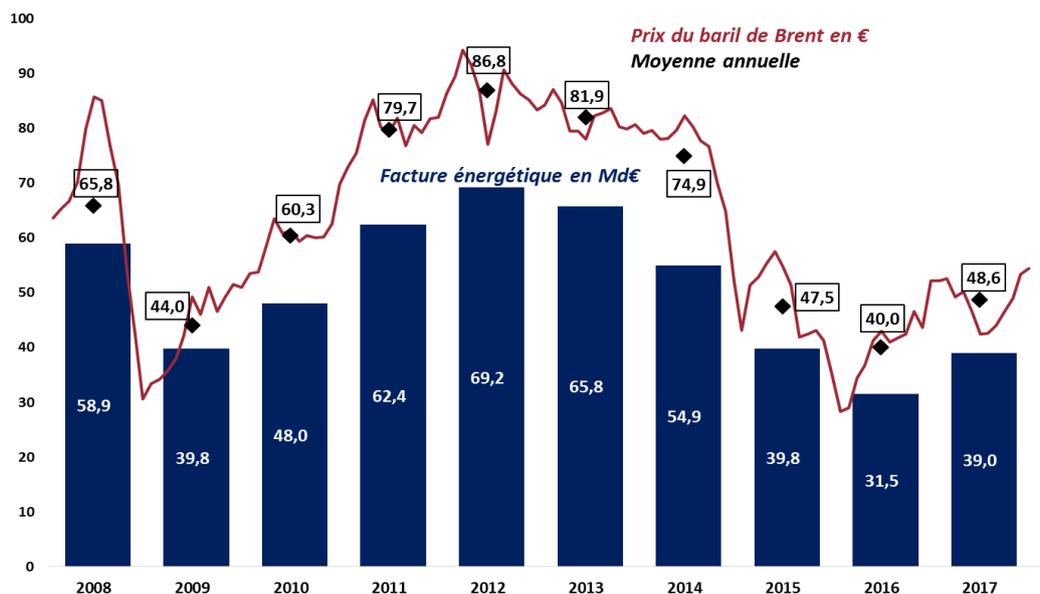
La France est en revanche excédentaire sur l'électricité (+1,3 Md€) et les déchets industriels (+2,9 Md€)

La facture énergétique augmente pour la 1^{ère} année depuis 2012, à cause d'une hausse importante des importations d'énergie en valeur



Source : Douanes, DG Trésor

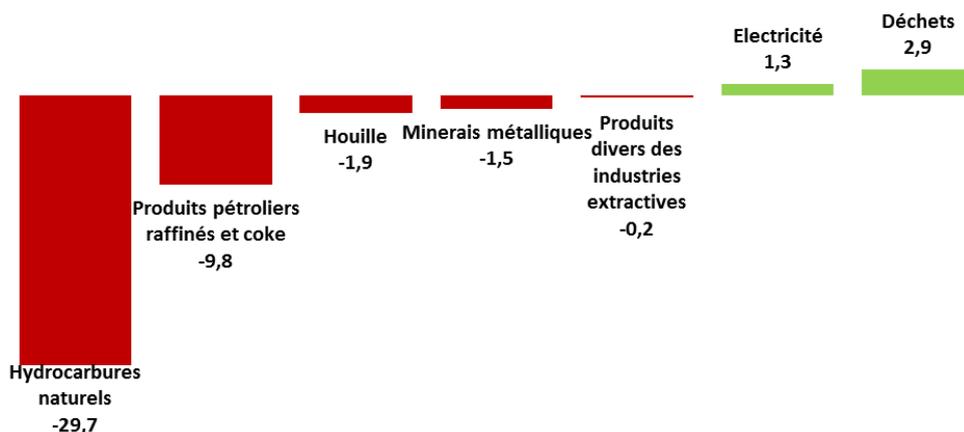
La hausse du prix du pétrole en euros entre 2016 et 2017 explique en partie la détérioration du solde énergétique



Source : Global Insight, Douanes, DG Trésor

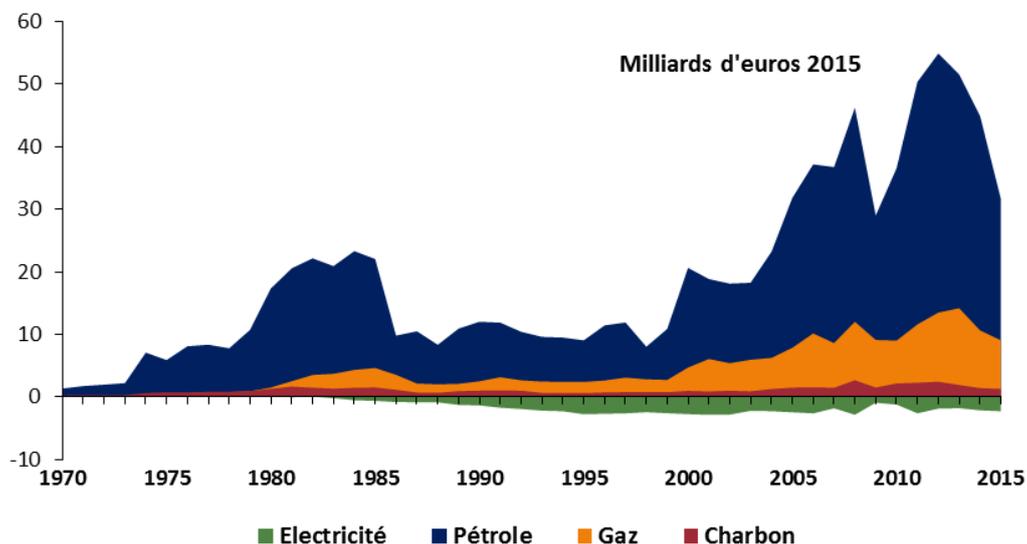
Le pétrole et le gaz bruts représentent la majeure partie de notre déficit énergétique

Source : Douanes, DG Trésor



Le pétrole reste sur longue période la principale composante de la facture énergétique, suivi par le gaz

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, données Pégase, d'après Douanes



N.B. : La facture de l'électricité apparaît en négatif, le secteur étant excédentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS :

« La facture énergétique française comparée à celle des autres pays européens » <http://bit.ly/1rLbc4k>

Direction générale des Douanes et droits indirects, Etudes et éclairages n°50, août 2014.

Le rapport « Panorama énergies air climat 2017 » <http://bit.ly/2B1LM8e>

Ministère de la Transition écologique et solidaire, juin 2017.

Bilan énergétique de la France (annuel) <http://bit.ly/2Ei7Uqr>

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au Développement durable, mai 2017.

Les Chiffres clés de l'énergie (annuel) <http://bit.ly/2Ei7Uqr>

Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat général au Développement durable, février 2017.

Perspectives énergétiques mondiales <http://bit.ly/1g2oAch>

Agence internationale de l'énergie

2017 : poursuite des négociations commerciales bilatérales, application de l'accord AECG/CETA avec le Canada, finalisation des négociations UE-Japon, mais échec de la 11^{ème} conférence ministérielle de l'OMC

- ✓ Au plan multilatéral, l'année 2017 a été marquée par la réorientation de la politique commerciale américaine à la suite de l'élection de D. Trump mais aussi par la nouvelle stratégie de développement industriel adoptée par la Chine. C'est dans ce contexte que **le commerce et le protectionnisme sont revenus à l'agenda des discussions au sein du G7, de l'OCDE et du G20**. Pour sa part, la **11^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** qui s'est tenue à Buenos Aires les 10-13 décembre 2017 **n'a débouché sur aucun résultat substantiel**.
- ✓ Au niveau bilatéral, après quatre ans de négociation, **l'accord UE-Japon a été finalisé le 8 décembre. Il constitue un signal positif en faveur d'un commerce international fondé sur des règles et doit ouvrir des relais de croissance à l'export, notamment pour l'agriculture**. Cet accord de même que ceux conclus avec le Vietnam et Singapour devraient être signés en 2018.
- ✓ Par ailleurs, **l'accord de libre-échange UE-Canada (AECG/CETA) signé le 30 octobre 2016 est entré en application provisoire le 21 septembre 2017** ; il n'entrera en vigueur définitivement qu'à l'issue des ratifications nationales par les Etats-membres. Le gouvernement français a adopté le 25 octobre 2017 un **plan d'action pour une mise en œuvre exemplaire de cet accord** mettant l'accent sur les enjeux de développement durable et sanitaires/phytosanitaires.
- ✓ Les négociations commerciales avec le **Mercosur** se poursuivent et pourraient peut-être aboutir en février 2018 dès lors que les conditions d'équilibre des offres se

traduiraient par un accord mutuellement bénéfique, de même que celles avec le **Mexique**, dont la conclusion prochaine est attendue, également début 2018. Les négociations commerciales avec les pays de l'ASEAN ainsi que la relance des négociations avec l'Inde en vue d'un accord commercial ambitieux restent des priorités pour l'UE. Enfin, les négociations avec **l'Australie et la Nouvelle-Zélande** sont en cours de préparation (mandat en cours de discussion au Conseil).

- ✓ Au niveau législatif, de très importants progrès ont eu lieu en 2017, s'inscrivant pleinement dans le cadre de **l'agenda présidentiel de « l'Europe qui protège »** s'agissant de la **défense commerciale** et du **contrôle des investissements étrangers en Europe**.
- ✓ Enfin, **les négociations entre l'UE et le Royaume Uni** dans le cadre de la sortie de ce dernier de l'UE ont été lancées le 19 juin 2017. Un accord sur les principaux enjeux du retrait (règlement financier, droits de citoyens et Irlande du Nord) a pu être obtenu en décembre. L'année 2018 sera consacrée à la finalisation de l'accord de retrait et à la définition du cadre des relations futures (y compris la période de transition).

1. Au niveau multilatéral, nouveau contexte de la gouvernance commerciale multilatérale et résultats de la 11^{ème} conférence ministérielle de l'OMC

L'élection de Donald Trump comme Président des Etats-Unis a constitué un changement majeur pour l'agenda commercial multilatéral. Ses prises de position lors de la campagne électorale hostiles aux

accords de commerce ont entraîné une réorientation de la politique commerciale américaine, dont les contours restent toujours incertains en ce qui concerne la relation avec l'Union européenne.

À la suite de la réunion ministérielle de l'OCDE et du G7 de Taormina, le Sommet des chefs d'Etat du G20 a permis de parvenir à un compromis sur les sujets commerciaux

Malgré les divergences de vues initiales entre les pays membres, **le G7 est parvenu à s'entendre lors du sommet de Taormine** sur une approche commune des sujets commerciaux : i) le G7 a réaffirmé sa **condamnation du protectionnisme** et son engagement à maintenir les marchés ouverts ; ii) le G7 a souscrit à un agenda de **renforcement des règles et de lutte contre les pratiques commerciales déloyales notamment pour lutter contre les surcapacités** ; iii) le groupe a reconnu **le rôle de l'OMC** malgré la volonté des Etats-Unis de mener une politique commerciale principalement centrée sur les négociations bilatérales.

Le Sommet des chefs d'Etat du G20 qui s'est tenu à Hambourg les 7 et 8 juillet a permis de parvenir à un compromis sur les sujets commerciaux en réaffirmant l'engagement des pays du G20 à **lutter contre le protectionnisme et les pratiques commerciales déloyales** et à favoriser des conditions de concurrence équitable (« *level playing field* ») en matière de commerce et d'investissement. Les membres du G20 se sont également engagés à travailler conjointement pour renforcer les règles de l'OMC, notamment sur le règlement des différends.

Malgré les fortes réticences de la Chine, les **travaux du G20 sur les surcapacités acier ont permis d'aboutir à de premiers résultats sous la forme d'un rapport faisant des recommandations concrètes sur les mesures à prendre pour résorber les surcapacités**, notamment en matière de règles sur les subventions. Les travaux devront se poursuivre en 2018 sur la mise en œuvre effective de ces recommandations.

L'échec de la MC11 à Buenos Aires place l'OMC dans une situation inquiétante

La 11^{ème} conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue les 10-13 décembre en Argentine (CM11) s'est soldée par un échec tant au niveau technique que politique. Seule la reconduction de deux moratoires et la volonté de poursuivre certains travaux dans le cadre de programmes de travail (subventions à la pêche, e-commerce, services, PME, facilitation des investissements) ont fait l'objet d'un consensus

donnant lieu à une décision ministérielle. Au-delà, une menace systémique pèse sur l'OMC : celle du blocage de l'Organe de Règlement des Différends par les Etats-Unis. Dans ce contexte, nous restons attachés au cadre commercial multilatéral établi autour de l'OMC, et notre double **objectif est de poursuivre nos actions visant à l'instauration d'un *level playing field* à l'échelle internationale**, notamment via le renforcement des disciplines multilatérales sur les subventions et les surcapacités, et **d'œuvrer à la préservation des instances multilatérales.**

2. Au niveau bilatéral, à signaler en particulier la finalisation des négociations de l'accord commercial UE-Japon et la mise en application provisoire de l'accord UE-Canada (AECG/CETA)

Accord de partenariat économique UE-Japon

Après quatre ans de négociation, **la Commission européenne et le Japon ont annoncé en décembre la finalisation de l'accord UE-Japon sur le volet commercial de l'accord.** Les négociations devront se poursuivre sur la question du règlement des différends investisseurs/état. Après sa traduction et la phase de « *toiletage juridique* », l'accord sera présenté formellement au Conseil et au Parlement européen. Si l'accord présenté au Conseil ne couvre pas l'investissement, il s'agira d'un accord de compétence exclusive. Cet accord avec le Japon doit permettre de renforcer nos relations commerciales avec notre principal partenaire en Asie et de démontrer les bénéfices d'une ouverture commerciale régulée, fondée sur le respect des règles du commerce international et la réciprocité dans les échanges.

L'ouverture accrue du marché japonais aux exportations européennes ouvre des perspectives nouvelles à l'exportation pour nos filières agricoles, pour le bœuf, la viande de porc, le fromage et les vins et spiritueux, ainsi que pour les produits agricoles transformés. 218 indications géographiques UE sont reconnues (145 pour les vins et spiritueux et 72 pour les produits alimentaires) dont 44 françaises. Cet accord doit également permettre une plus grande réciprocité dans l'accès aux marchés publics, au niveau national mais également au niveau local. L'accord contient un chapitre dédié **au développement durable**, qui comporte les grands principes, ainsi que des

dispositions sur les normes sociales et environnementales notamment **l'engagement des parties à mettre en œuvre efficacement l'Accord de Paris**.

Dans le cadre de l'accord, **l'Union européenne a accepté la levée des droits de douane sur les véhicules automobiles et les composants. Les tarifs sur les véhicules seront supprimés en 7 ans**. En contrepartie de ces concessions tarifaires et de manière à garantir une ouverture réciproque des marchés dans l'automobile entre l'UE et le Japon, ce dernier s'est engagé sur un processus de levée des obstacles réglementaire à l'entrée de son marché, notamment en alignant les réglementations japonaises sur les standards internationaux (UNECE). Ce point est très important, en particulier pour les équipementiers européens, qui sont des fournisseurs importants de l'industrie automobile japonaise. Si le Japon ne respecte pas ses engagements en matière non-tarifaire, alors l'UE pourrait rétablir des droits de douane sur les véhicules importés du Japon pendant 10 ans.

L'AECG/CETA est entré en application provisoire le 21 septembre 2017

L'accord commercial UE-Canada (Accord économique et commercial global / AECG ou en anglais Comprehensive economic and trade agreement / CETA) signé le 30 octobre 2016 puis approuvé par le Parlement européen le 15 février 2017 et par le Parlement canadien le 11 mai 2017, est entré en **application provisoire le jeudi 21 septembre 2017**. Cette application porte sur l'ensemble des **dispositions commerciales**, à l'exclusion des dispositions relatives à la protection des investissements et au mécanisme de règlement des différends investisseurs/Etats. Son entrée en vigueur complète ne sera acquise qu'après l'achèvement de toutes les procédures nationales de ratification.

Cet accord permet de favoriser le commerce entre l'UE et le Canada, en créant de nombreuses opportunités d'exportations au bénéfice des entreprises françaises, en particulier pour les PME et les ETI. Très concrètement, il permet notamment :

- grâce à la **suppression immédiate des droits de douanes sur la quasi-totalité des lignes tarifaires (95%)**, de faciliter nos exportations de produits industriels et agricoles/agroalimentaires ;
- d'obtenir la **reconnaissance et la protection de nos indications géographiques** (173 indications géographiques UE dont 42 françaises) ;

- d'étendre **l'accès des entreprises françaises aux marchés publics canadiens à tous les niveaux** (fédéral, provincial, municipal) ;
- de consolider et d'accroître l'ouverture du marché des services canadien ;
- de **permettre aux professionnels européens de travailler plus facilement au Canada** notamment pour les mouvements temporaires de professionnels et grâce à la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Le gouvernement français a présenté le 25 octobre un plan d'action relatif à l'AECG/CETA élaboré à partir d'une consultation des parties prenantes (partenaires sociaux, fédérations professionnelles, ONG, *think tanks*, et parlementaires) menée à l'automne, à la suite des recommandations formulées en septembre par la Commission d'experts indépendants missionnée par le Premier ministre afin d'apporter un « éclairage objectif, quant à l'impact du CETA sur l'environnement, le climat et la santé » et afin de clarifier les incertitudes. Avec ce plan d'action, **l'objectif du gouvernement est d'assurer une application exemplaire de l'AECG/CETA, en lien étroit avec la Commission européenne et le Canada, d'accélérer son action contre le changement climatique et de porter la politique commerciale européenne à un plus haut niveau d'ambition en matière environnementale, sanitaire et sociale**.

Ainsi il s'articule autour de trois axes :

1. Une mise en œuvre irréprochable du CETA, pour garantir que les normes sanitaires et environnementales nationales et européennes seront appliquées et préservées, et assurer que les effets du CETA soient suivis rigoureusement et en toute transparence ;
2. Des actions complémentaires au CETA, pour renforcer la coopération bilatérale et multilatérale sur les enjeux environnementaux et climatiques ;
3. Des propositions sur la politique commerciale européenne, pour améliorer la prise en compte des enjeux de développement durable dans les accords commerciaux de l'Union européenne, avec notamment l'inclusion de l'accord de Paris dans les clauses essentielles de ces accords.

L'AECG/CETA consacre une réforme sans précédent du mécanisme de règlement des différends investisseurs/Etats permettant de remplacer l'ancien système d'arbitrage privé par une cour bilatérale composée de juges permanents et offrant des garanties procédurales renforcées, dont le suivi et l'aboutissement sont au cœur du plan d'action du

gouvernement. Conformément à leur engagement au titre de l'AECG/CETA, l'UE et le Canada travaillent déjà à l'instauration d'une véritable **cour multilatérale permanente dédiée aux litiges d'investissement**. Des discussions techniques et exploratoires ont été engagées dans le cadre de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et un projet de mandat autorisant l'UE à négocier l'accord international qui permettra d'établir cette cour multilatérale est en cours de discussion au Conseil.

3. Autres développements récents à signaler dans les négociations d'accords commerciaux entre l'UE et ses partenaires

Amérique latine : poursuite des négociations avec le Mercosur, modernisation de l'accord avec le Mexique et lancement des négociations de modernisation de l'accord avec le Chili

Les discussions sur un accord de libre-échange entre l'UE et le **Mercosur** ont débuté en 1999 et été interrompues à plusieurs reprises. **Ces discussions ont été relancées en novembre 2015**, dans un contexte politique d'ouverture et de réformes du côté du Mercosur, dont l'ensemble des pays membres était favorable à un accord, et se poursuivent. **Après un échange d'offres en mai 2016 puis en décembre 2017**, les derniers cycles de négociation ont eu lieu en novembre à Brasilia et décembre 2017 à Bruxelles ainsi qu'en marge de la **11^{ème} conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires**. La France soutient cette négociation, en particulier pour ouvrir les secteurs industriels, les marchés publics et les services, et est également extrêmement vigilante à ce que les **sensibilités agricoles** soient correctement prises en compte.

L'UE et le Mexique ont conclu en 1997 un accord de libre-échange, entré en vigueur en 2000 pour sa partie concernant les échanges de biens, en 2001 s'agissant des services. Cet accord a favorisé le développement des échanges et permis un rattrapage des parts de marché que l'UE avait perdues au Mexique au profit des Etats-Unis et du Canada, à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994. Il a notamment permis à l'UE de devenir le 3^e partenaire commercial du Mexique et le 2^e investisseur étranger sur son territoire. Les deux parties ont néanmoins convenu **de moderniser cet accord pour atteindre un niveau plus élevé**

d'intégration commerciale, dans un contexte où l'ALENA dont la renégociation, à l'instigation du président Trump, est en cours. Le mandat de négociation de la Commission a été adopté par le Conseil en mai 2016 et le dernier cycle de négociations a eu lieu en décembre 2017 à Bruxelles. Les **principaux intérêts offensifs** pour la France se concentrent dans le **domaine non-tarifaire**, notamment dans les secteurs des services, des marchés publics, de l'investissement, de la propriété intellectuelle, notamment la reconnaissance et la protection des indications géographiques et des normes sanitaires et phytosanitaires. Les règles d'origine constituent un intérêt défensif important de l'UE, en particulier dans le contexte de la renégociation de l'ALENA.

L'UE et le Chili ont conclu un accord d'association comportant un volet commercial en 2002 qui est entré en vigueur en février 2003. Ils ont convenu d'ouvrir des négociations pour moderniser cet accord y compris son volet commercial, notamment sur les aspects non-tarifaires (accès aux marchés publics, au marché des services, barrières non-tarifaires...). **Le mandat, adopté au Conseil en novembre 2017, a été suivi d'un premier cycle introductif dans la foulée. Le prochain cycle doit avoir lieu les 15-19 janvier 2018 à Santiago.**

Asie : l'UE vise pour 2018 la signature des accords avec Singapour et le Vietnam, la poursuite des négociations avec l'Indonésie dans une perspective d'intégration économique plus poussée entre l'UE et l'ASEAN et le maintien d'un dialogue actif avec l'Inde ; Corée du Sud : résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange UE-Corée

Les accords finalisés avec Singapour et le Vietnam sont en cours d'examen juridique

L'accord conclu en octobre 2014 avec Singapour a été révisé en 2017 pour y intégrer un chapitre plus complet sur la protection des investissements. Il est en cours de toilettage juridique en vue de sa signature envisagée en 2018, de même que l'accord conclu en août 2015 avec le Vietnam.

L'avis de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), demandé par la Commission européenne au sujet de la répartition des compétences entre l'UE et ses Etats membres dans le cadre de l'accord UE-Singapour, a été publié le 16 mai 2017. Dans cet avis la CJUE indique que l'accord relève de la compétence exclusive de l'UE à l'exception des dispositions relatives aux investissements autres que directs et au

règlement des différends investisseur/Etat, qui sont de compétence mixte.

Les négociations commerciales avec les Philippines et l'Indonésie ont débuté en 2016

Ces négociations ont été lancées avec comme modèle de référence l'accord conclu avec le Vietnam. La négociation connaît un rythme soutenu avec l'Indonésie.

L'Indonésie est un marché important pour la France dans la zone ASEAN. En effet, les enjeux pour la France dans cette négociation sont nombreux : réduction de droits de douane pour des produits agricoles et industriels, meilleure prévisibilité de l'environnement des affaires et conditions d'accès au marché facilité pour les biens et services, protection des investissements, reconnaissance du système phytosanitaire français, prise en compte des sensibilités particulières de la France liées à certaines productions agricoles d'outre-mer.

S'agissant des Philippines, les intérêts de la France dans cette négociation portent sur la réduction des droits de douane, la levée des conditions restrictives d'accès au marché et à l'investissement.

S'agissant des autres pays de l'ASEAN, une perspective de relance des négociations avec notamment la Malaisie est envisagée et l'objectif de négocier un accord régional de bloc à bloc entre l'UE et l'ASEAN reste à l'ordre du jour.

Par ailleurs, la Commission européenne et l'Inde maintiennent un dialogue en vue de déterminer les conditions nécessaires pour relancer le processus de négociation d'un accord commercial ambitieux.

La Commission européenne a lancé une évaluation de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange entre l'UE et la Corée

L'accord de libre-échange entre l'UE et la Corée est appliqué de manière provisoire depuis le 1^{er} juillet 2011 et est entré en vigueur formellement le 13 décembre 2015. La Commission européenne mène une évaluation de la mise en œuvre de l'accord, dont le rapport final a été présenté en novembre 2017.

Rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre des accords de libre-échange

La Commission a présenté le 9 novembre 2017 son 1^{er} rapport annuel sur les accords de libre-échange. Celui-ci aborde la mise en œuvre de 22 accords commerciaux en vigueur avec un focus sur la Corée du Sud, l'Amérique Centrale, le Pérou et la Colombie. La publication de ce rapport marque l'importance du suivi par la Commission de la mise en œuvre des ALE et est gage d'une plus grande transparence. Il met en évidence des résultats positifs de ces accords et identifie les domaines

à améliorer. Ces ALE de nouvelle génération ont permis dans l'ensemble une augmentation des échanges de biens. Les exportations européennes surpassent ses importations, avec une augmentation considérable des exportations de produits agricoles et de véhicules à moteur. Toutefois, les contingents tarifaires sont peu utilisés, il existe donc un potentiel d'accroissement des exportations dans les deux sens avec ces partenaires. De plus, les taux d'utilisation des préférences commerciales sont en général beaucoup plus faibles pour les entreprises de l'UE que chez nos partenaires commerciaux. Pour l'avenir, les principales recommandations de la Commission portent sur les efforts de sensibilisation des entreprises avec les Etats Membres, la préparation d'une feuille de route pour la mise en œuvre des accords dès la conclusion des négociations, et les efforts pour améliorer les dispositions sociales et environnementales dans les ALE.

Océanie : préparation de l'ouverture des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande

La Commission européenne a présenté au Conseil les projets de mandats pour l'ouverture de négociation avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande en septembre 2017. Conformément à la nouvelle approche de la Commission sur l'architecture des accords commerciaux, la Commission propose l'ouverture de négociations couvrant uniquement le commerce. Les discussions sur les mandats sont en cours au Conseil et les négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande devraient débuter au premier semestre 2018.

4. Plusieurs chantiers structurants se poursuivent au niveau européen, pour assurer une concurrence équitable dans le commerce international et un commerce socialement responsable : l'agenda « Europe qui protège »

Au Conseil européen de juin dernier, le Président français a souligné la nécessité de réguler la mondialisation afin de mettre fin aux pratiques de concurrence déloyale, qui fragilisent nos entreprises et minent la confiance des citoyens et mettre en place une « Europe qui protège ».

Défense commerciale : modernisation des instruments européens de défense commerciale et nouvelle méthodologie de calcul des droits anti-dumping

La réforme des instruments de défense commerciale (IDC) visant à modifier les règlements antidumping et antisubventions, initiée par une proposition de la Commission européenne en avril 2013, a finalement pu faire l'objet d'un accord politique entre les trois institutions (Parlement, Conseil et Commission) le 5 décembre 2016. Le point de divergence fondamental entre les Etats membres dans ce dossier, qui portait

sur l'assouplissement de l'application de la règle du droit moindre (*lesser duty rule* – LDR), a pu être dépassé¹⁴. Cet accord est une avancée majeure vers un renforcement effectif des IDC, tant par une procédure optimisée que par des droits relevés. **La France a été force de proposition et a joué un rôle moteur dans l'avancée de cette réforme** pour défendre un renforcement pérenne et transparent des instruments permettant de lutter plus efficacement contre les pratiques commerciales déloyales. Ce chantier permet notamment de démontrer les efforts déployés par l'UE face à la crise de la sidérurgie et plus largement s'agissant de la protection des emplois industriels dans l'UE. La réforme devrait être adoptée au premier semestre 2018.

Par ailleurs, la Commission européenne a présenté le 9 novembre 2016 une proposition de modification du règlement anti-dumping européen, **établissant une nouvelle méthodologie de calcul des droits anti-dumping**, qui a été discutée au Conseil à partir de janvier 2017. L'objectif de cette réforme est d'adapter le système européen de défense commerciale aux nouvelles réalités du commerce mondial. La nouvelle méthodologie européenne se devait d'être pertinente économiquement tout en permettant de protéger efficacement l'industrie européenne des pratiques commerciales déloyales. **Une position du Conseil à l'unanimité a été adoptée lors du Conseil Commerce au début du mois de mai 2017** et un accord avec le Parlement européen a été trouvé en octobre. La nouvelle méthodologie est entrée en vigueur le 20 décembre 2017.

Contrôle des investissements dans les secteurs stratégiques

La problématique du contrôle des investissements étrangers dans des secteurs stratégiques et sensibles a été très présente dans l'agenda commercial européen au cours de l'année 2017. Mentionnée dans le document de réflexion de la Commission sur la maîtrise de la mondialisation publié en mai, dans les conclusions du Conseil européen de juin puis dans une résolution du Parlement européen adoptée en juillet, cette problématique a également suscité une initiative conjointe de la France, de l'Allemagne et de l'Italie visant à doter l'UE de moyens plus efficaces pour contrôler les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques.

C'est dans ce contexte que la Commission européenne a présenté, dans le cadre du « Paquet Commerce » du discours sur l'état de l'Union du Président Juncker le 13 septembre 2017, une proposition de règlement établissant un cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union européenne. L'objectif principal de ce projet de règlement est d'améliorer la coordination et la coopération entre la Commission et les Etats membres dans le cadre des procédures de contrôle des investissements étrangers dans des secteurs stratégiques susceptibles d'affecter la sécurité nationale et à l'ordre public. Les travaux législatifs engagés au Conseil et au Parlement européen en 2017 sur la proposition de règlement de la Commission européenne se poursuivront en 2018.

Projet d'instrument européen de réciprocité dans l'ouverture des marchés publics

La France souhaite également que les discussions en vue de la **mise en place d'un instrument européen de réciprocité dans l'ouverture des marchés publics** (*international procurement initiative*, IPI) puissent se poursuivre au cours de l'année 2018. Ce projet est essentiel pour rétablir la symétrie dans les niveaux d'ouverture des marchés publics et donner à la Commission les moyens de négocier en bonne position avec les partenaires commerciaux.

Réflexion intra-européenne sur les chapitres développement durable et sanitaires des ALE

La Commission européenne a lancé en juillet 2017 une réflexion avec les Etats membres pour améliorer l'efficacité et la mise en œuvre des chapitres développement durable des accords de libre-échange. Cette discussion entre la Commission, le Conseil et le Parlement européen continuera en 2018. La France défend une position ambitieuse, en demandant un renforcement des dispositions en matière de développement durable avec notamment la mention de l'Accord de Paris. Les autorités françaises sont également favorables à ce que le chapitre développement durable soit assujéti au mécanisme normal de règlement des différends et de sanctions, au même titre que les autres chapitres des ALE.

La France est également très impliquée dans les discussions européennes concernant les questions

¹⁴ La solution retenue consiste en une levée de la règle du droit moindre dans les cas où les matières premières et l'énergie utilisée dans le processus de production font l'objet de distorsions induites par l'existence de restrictions aux exportations.

sanitaires et phytosanitaires, notamment sur les conditions d'import en UE.

5. L'année 2017 a été marquée par la préparation et le lancement des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni à la suite du référendum sur le *Brexit*

Le Royaume-Uni demeure membre de l'UE tant qu'il ne s'est pas retiré, avec l'ensemble de ses droits et devoirs. Durant cette période, aucune barrière nouvelle aux échanges et au commerce ne pourra être établie et il n'y aura pas de barrières pour les exportateurs français au Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important pour la France, dont il constitue le 5^e marché à l'export, absorbant 8 % de nos exportations soit un peu plus 50 Md€ par an. 30 000 entreprises françaises exportent vers le marché britannique.

En moyenne, pour les entreprises françaises qui y exportent, le Royaume-Uni ne représente toutefois que 6 % de leur chiffre d'affaires total¹⁵.

Le Royaume-Uni a formellement **notifié son intention de quitter l'UE sur la base de l'article 50 du Traité sur l'UE le 29 mars 2017**, ouvrant la voie à une période de négociation de deux ans sur les conditions du retrait du Royaume Uni de l'UE puis des relations futures. Le Conseil européen du 15 décembre a permis de confirmer que des **progrès suffisant avaient été accomplis sur l'accord de retrait**, notamment les questions du règlement financier, des droits de citoyens et de la frontière irlandaise, permettant **l'ouverture de discussions avec le Royaume-Uni sur la période de transition et le cadre des relations futures**. Les négociations devront se poursuivre au premier semestre 2018 pour finaliser l'accord de retrait et définir le cadre des relations futures avec le Royaume-Uni.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Page « Politique commerciale et investissements » sur le site de la Direction générale du Trésor <http://bit.ly/2nG0OwM>

Article sur l'accord commercial UE-Canada, avec téléchargement d'une fiche d'information sur le contenu de l'accord et du Plan d'action du gouvernement du 25 octobre 2017, sur le site de la Direction générale du Trésor <http://bit.ly/2EQDokB>

Communiqué de presse sur le « Paquet Commerce » du Discours sur l'Etat de l'Union 2017 du Président de la Commission européenne <http://bit.ly/2Dllytc>

Document de réflexion de la Commission européenne sur la maîtrise de la mondialisation, mai 2017 <http://bit.ly/2tQpOVV>

¹⁵ Source : DG Trésor, Douanes, base de données Orbis.